

**ANACR
ET SON JOURNAL
VOUS PRESENTENT
LEURS MEILLEURS
VŒUX POUR 2015**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris
N° 1285-1286-1287 - Octobre-novembre-décembre 2014



CONGRES NATIONAL DE L'ANACR BRIVE LA GAILLARDE, 10-11-12 OCTOBRE 2014

Dans une ville, Brive, dans un département, la Corrèze, et une région, le Limousin, où la Résistance fut particulièrement forte, mais qui connurent le martyre que symbolisent tragiquement les Pendus de Tulle et le massacre d'Oradour-sur-Glane, la tenue du Congrès national de l'ANACR prenait le sens d'un hommage en même temps que le mot d'ordre du Congrès, «Poursuivre le combat des Résistants contre le fascisme» avait valeur d'engagement, que prirent les plus de 500 participants au congrès. (Voir pages de 11 à 30)



FIN 1944, LA WEHRMACHT NAZIE RECULE SUR TOUS LES FRONTS, DANS LE PACIFIQUE, LES FORCES JAPONAISES DOIVENT PEU A PEU ABANDONNER LEURS CONQUETES, LEURS DEFAITES S'ANNONCENT...



Bataille des Ardennes, offensive blindée allemande



Débarquement américain à Guam



signature à Moscou du Traité franco-soviétique

Le 10 septembre 1944, de premières troupes alliées sont entrées en Allemagne et, le 1^{er} octobre, commence la bataille d'Aix-la-Chapelle, qui se termine le 21 octobre suivant par la capitulation des forces allemandes défendant la cité ; capitulation qui fait d'Aix-la-Chapelle la première ville allemande conquise par les Alliés.

Pour autant, la Wehrmacht n'est pas vaincue sur le Front Ouest : l'opération Market Garden, du 17 au 26 septembre, visant par une opération aéroportée à prendre la ville néerlandaise d'Arnhem et ses ponts sur la Meuse, le Waal et le Rhin tourne au fiasco. Et, le 16 décembre, commence la contre-offensive allemande dans les Ardennes : 200 000 hommes, plusieurs divisions de Panzers, les 5^e et 6^e armées de panzers SS, avec 600 chars et 1 600 canons d'assaut passent à l'attaque. Ils ne seront stoppés qu'à la fin décembre et il faudra attendre le 30 janvier pour que les Allemands soient rejetés au-delà de leur ligne de départ.

Sur le Front Est, où Varsovie s'est insurgée du 1^{er} août au 2 octobre 1944, où le 23 août la Roumanie a changé de camp comme la Bulgarie en septembre, où la Finlande, allié d'Hitler, a demandé l'Armistice, la Wehrmacht doit faire face aux offensives de l'Armée rouge en Pologne, en Hongrie, la Baltique est atteinte à le 10 octobre. En Yougoslavie les forces de Tito chassent les Allemands de Belgrade le 20 octobre, ils l'ont été de Tirana le 18 octobre.

Le 10 décembre, une délégation conduite par le général de Gaulle et comprenant Georges Bidault et le général Juin signe en présence de Staline et de Molotov un Traité d'alliance et d'assistance mutuelle entre la France et l'Union Soviétique. Dans le Pacifique, les Américains, après leur victoire à l'issue le 10 août de la bataille de Guam, détruisent la moitié de la Flotte japonaise lors de la Bataille du Golfe de Leyte (23-26 octobre). Le 15 octobre, un premier Kamikaze s'est jeté sur un navire américain...

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Actuelles
- P. 3 : Editorial
- P. 4-5 : Pierre Georges, «Fabien»
- P. 6-7 : Femmes «Compagnon...»
- P. 8-9 : La formation des FFI
- P. 10 : Le COMAC
- P. 11 à 30 : Le Dossier du Congrès
- P. 31 : La Bête immonde
- P. 32-33 : La Résistance Biélorusse
- P. 34-35 : Normandie-Niemen
- P. 36 : Transmission de la Mémoire
- P. 37-38 : Nos Deuils
- P. 39 : Avis de recherche
- P. 40 : Les Livres

JOURNEE NATIONALE DE LA RESISTANCE

Cette année 2014 a été la première lors de laquelle a été célébrée, très officiellement le 27 mai dernier, la «Journée Nationale de la Résistance», instaurée par la Loi du 19 juillet 2013.

Dans la quasi-totalité des départements – et jusque dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer – ont été organisées des cérémonies avec la participation des autorités civiles et militaires, des Associations, avec en premier lieu l'ANACR dont le message de son Président Louis Cortot a

été souvent lu, des conférences, expositions, projections de films, interventions dans les établissements scolaires...

Dans nos deux précédentes éditions, nous avons relaté ces cérémonies et initiatives dans plusieurs départements, nous poursuivons cette relation dans ce dernier numéro de 2014, en ayant conscience que nous ne pouvons rendre compte de toutes les initiatives.

Les départements non cités seront prioritaires dans les comptes rendus de la Journée Nationale de la Résistance 2015.

CORREZE

La première officielle Journée Nationale de la Résistance, commémorée depuis 2001 en Corrèze, l'a été cette année de manière officielle, avec la participation de MM. Delsol, Préfet, Gérard Bonnet, Président du Conseil général, des sous-préfets de Brive et Ussel, du directeur académique à Tulle, des Résistants et Amis de la Résistance et de nombreux scolaires.

Ainsi à Brive des élèves du Collège Jean-Moulin et à Tulle des élèves du Collège Victor-Hugo ont lu des poèmes et des extraits du Programme du CNR. D'autres initiatives, telle la «Semaine de la Presse» au Conseil général ou le «Rallye citoyen» se sont insérées dans cette transmission de la mémoire.

La cérémonie de Brive s'est déroulée Place du 15 août, des fleurs étant déposées par des élèves du Collège Jean-Moulin. À Bugeat, Léa et Clément Besse interprétèrent le «Chant des Partisans» ; les familles de Déportés se rassemblèrent à Clergeoux, à Chamboulive, eut lieu le 27 mai après-midi une visite commentée pour les élèves accompagnés de leurs maîtresses du site de la Buge, où eut lieu dans la nuit du 19 au 20 février 1943 le premier parachutage d'armes alliées en Corrèze.

HAUTE-SAVOIE

À la Roche-Foron, où se déroulait depuis des années la remise de leurs récompenses aux lauréats du Concours National de la Résistance et de la Déportation avec le soutien du Comité local de l'ANACR, l'officialisation depuis le 19 juillet dernier de la Journée nationale de la Résistance, a donné cette année à la cérémonie de La Roche un caractère local. Pour autant, la traditionnelle remise des prix du Concours s'est poursuivie cette année, avec la participation du maire, Guy Flammier, du président local de l'ANACR Jean-François Favre, du secrétaire François Baulet et du trésorier Roland Pourraz, des élèves de 3^e de Sainte-Marie et de 3^e A3 de Jeanne-Aristide.

Passy dispose désormais d'un monument dédié aux maquisards du secteur, inauguré ce 27 mai par MM. Patrick Kollibay, maire, Francis Bianchi, Sous-Préfet de Bonneville et Jean-Marc Peilleux, conseiller général. Gilbert Perrin, ancien maire et Président du comité local de l'ANACR, évoqua ces lieux où séjourneraient les maquisards qu'ils soient FTP ou de l'AS et que symbolisent les six garçons de la stèle.

À Cluses fut ce 27 mai honorée la mémoire de Jean Feuillet, jeune réfractaire au STO qui, interné à l'Ecole Nationale d'Horlogerie – aujourd'hui le Lycée Charles-Poncet – fut blessé en tentant de s'enfuir et achevé par une sentinelle allemande. La cérémonie était organisée par l'ANACR que préside Hervé Thiebaud, avec l'appui de la municipalité dirigée par M. Jean-Louis Mivel, maire et conseiller général, et le soutien de MM. Jean-François Berteaux, proviseur du Lycée et Jean-Michel Roch, Président de l'Association des anciens élèves du Lycée.

À Manigod, où fut installée l'Ecole des cadres de l'Armée Secrète, c'est en présence de deux anciens de ce maquis et des Glières, Julien Helfgott, Président d'honneur de l'Association, et de Jean Carraz, qui fut commémorée avec la participation des élèves des écoles publiques et privées le 70^e anniversaire.

Au Grand-Bornand, village résistant, où se constitua la section Allobroges, où fut en août 1944 installé le PC des FFI et où fut mise en place la Cour martiale ayant à juger des miliciens, la cérémonie associa les deux écoles, publique et privée, avec la participation de la fanfare du 27^e BCA. À Balmont fut installé ce 27 mai un panneau explicatif sur la Résistance dans ce secteur.

À Annecy, c'est devant un monument rénové qu'accompagnent désormais des explications que Miguel Verra, au nom de l'Amicale de la Résistance espagnole, rappela la place prise par les Résistants espagnols dans la libération de la France et pour abattre le fascisme.

À Thonon-les-Bains, c'est devant l'Hôtel-de-Ville et face à la stèle à la mémoire des Combattants de la Résistance que, ce 27 mai à 10 heures, les enfants des écoles de Féternes et de Thonon (groupe Jules-Ferry) ont ouvert par le Chant des Partisans la cérémonie. Puis, derrière les drapeaux, un cortège, avec les élèves des écoles et du Lycée Hôtelier, les Anciens combattants, autour du maire M. Jean Denay, du sous-Préfet, M. Jean-Yves Le Merrer, se dirigea vers la Place Jean-Moulin où est érigé depuis l'automne 2013 le buste de l'unificateur de la Résistance.

GIRONDE

Comme depuis plusieurs années, la cérémonie du 27 mai s'est déroulée à partir de 16 heures à Mérignac, débutant par un hommage au Résistant Raoul Batany concrétisé par le dépôt d'une gerbe à sa mémoire, se poursuivit devant l'Arbre de la mémoire dans le parc de l'Hôtel-de-Ville de Mérignac. Etaient présents à la cérémonie le colonel Olivier Célo, commandant la B.A. 106, le général Michel Cavallet, commandeur de la Légion d'honneur, M. Marcel Mascetti, premier vice-président de l'UDAC, président des «Camarades de Combat», responsable des CVR, Mme Laure Lataste, Présidente des «Guérilleros FFI», Andrée Fay, secrétaire départementale de l'ANACR, Jacques Loiseau, Président du Comité ANACR de Mérignac et qui, à la Maison des Associations, prit la parole notamment pour évoquer le rôle de Jean Moulin et du CNR.

HAUTE-GARONNE

Lors de la première journée nationale de la Résistance, un hommage à Jean Moulin a été rendu entre 14 h 30 et 15 h 30 dans la Cour d'honneur de la préfecture de Toulouse en présence du Préfet Henri Michel Comet, d'anciens résistants, ainsi que des forces de police. Il y eut plusieurs allocutions et la lecture de lettres de Jean Moulin les lectures de deux lettres du résistant. Lucien Barbe, président de l'association des anciens combattants et Résistants du ministère de l'Intérieur, évoqua la vie de Jean Moulin. La cérémonie s'acheva par «le Chant des Partisans» interprété par des enfants de cm2 de l'école Michelet, suivi par la Marseillaise et une minute de silence. Elle fut suivie par l'inauguration de la nouvelle vitrine d'exposition des anciens drapeaux des associations patriotiques de la Haute-Garonne, présentée par Lucien Vieillard, Président départemental et membre du Bureau National de l'ANACR, ainsi que par la cérémonie au monument de la Résistance et de la Déportation.

C'est en présence d'un nombreux public que s'est déroulée devant le Monument aux Morts le 27 mai en fin d'après-midi à La Salvétat-Saint-Gilles la première cérémonie locale de commémoration de la Journée Nationale de la Résistance. Accompagné d'Eliahe Andrau, première adjointe, d'Yvon Cassano, président local de la Fnaca, d'anciens combattants, de porte-drapeaux et de jeunes enfants, le maire, François Ardériu, déposa des gerbes fleuries au pied de la stèle avant qu'une minute de silence ne soit observée par l'assemblée durant la sonnerie aux morts.

À l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance, le collège Jean-Jaurès de Castanet-Tolosan, a honoré Ginette Forgues, célèbre Castanéenne résistante, en donnant son nom à la salle dédiée au collectif, celle où les actes les plus importants de l'établissement se déroulent.

2015, ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE FASCISME

Lorsqu'il y a soixante-dix ans s'ouvre l'année 1945, il y a une certitude partagée par les peuples d'Europe et les armées alliées : le Reich hitlérien va être vaincu, et avec lui tous ceux qui, tels les Quisling, Horthy, Pavelic et autres, s'en étaient faits les complices et qui, pour plusieurs d'entre eux, ont déjà trouvé un refuge provisoire en Allemagne assiégée, tels Pétain, Laval, Doriot, Déat, de Brinon, qui affectent d'être un «gouvernement» en exil...

Cette certitude de la victoire était accompagnée d'une incertitude quant à sa date, car nous vivions la contre-offensive allemande dans les Ardennes qui souleva bien des inquiétudes et qui indiquait que pour être blessée, la bête immonde restait dangereuse, la propagande nazie martelant de plus que les forces allemandes allaient disposer d'armes nouvelles, d'armes secrètes, affirmation à laquelle les V2, qui avaient déjà par centaines été lancés sur Londres ou Anvers – et allaient l'être jusqu'au 27 mars 1945 –, donnaient avec les premiers chasseurs à réaction Messerschmitt 262 quelque crédit.

Pour autant, cette inquiétude n'entamait pas cette certitude de la victoire, qu'accompagnait la mobilisation de la France pour l'obtenir : par centaines de milliers, les FFI qui avaient pris part à sa libération s'étaient engagés «pour la durée de la guerre» au sein de la nouvelle armée française qui combattait en Alsace et sur le Front des Alpes ou assiégeaient dans les Poches de l'Atlantique, à Royan, Saint-Nazaire, Lorient ou Dunkerque, les unités de la Wehrmacht qui s'y étaient retranchées.

En cette fin 1944 et ce début 1945, la France, malgré les dures conditions de la vie quotidienne découlant des conséquences de quatre années de pillage par l'armée d'occupation, de destructions liées aux opérations militaires de la Libération et des efforts à consentir pour poursuivre le combat, entamait cependant sa régénération en s'appuyant sur le Programme du CNR, publié dans la clandestinité au début de l'Année, le 15 mars, par le CNR unanime, «les Jours heureux», ainsi que sur les mesures de démocratisation politique, économique et sociale qui avaient été décidées par l'Assemblée Consultative Provisoire à Alger, ce qui suscitait une espérance largement partagée.

D'ores et déjà, les mesures répressives de l'occupant, la législation liberticide – en premier lieu les discriminations antisémites, criminellement racistes – de l'Etat français avaient été abolies, dès lors que la République et ses institutions que le général de Gaulle avait maintenues et restaurées avec la France libre, puis la France combattante et le Gouvernement Provisoire de la République Française, étaient rentrées chez elles, bénéficiant de l'appui des Comités de la Libération qui allaient se substituer aux administrations pétainistes ayant imposé et qui concrétisaient la participation du peuple dans la volonté d'édifier une France nouvelle dans un monde débarrassé du fascisme.

Car le combat qui se poursuivait en cette fin 1944 n'était pas seulement une lutte pour libérer le territoire national, pour vaincre un Etat hostile et envahisseur, il avait une dimension particulière par rapport à ceux qui l'avaient précédé, celui d'un affrontement entre la civilisation, même si de nombreuses atteintes aux droits de l'homme pouvaient être constatées à travers le monde, du fait du colonialisme ou de diverses formes de dictature, et la barbarie absolue que représentaient le fascisme génocidaire du nazisme et, en Asie, le militarisme-fascisme japonais contre lequel le combat se poursuivait aussi, tous deux dangers mortels pour l'humanité.

Nous ne saurions oublier ce caractère antifasciste de la Seconde Guerre mondiale qui allait s'achever en cette année 1945, que certains – au nom d'une mémoire pseudo-partagée ou sous prétexte de réconciliation habillée d'un discours européen – tentent d'escamoter. Nous ne saurions oublier que dans notre pays, aux côtés des patriotes français luttant pour la libération de la France et la liberté de son peuple, des antifascistes allemands, italiens, espagnols, russes et de bien d'autres nationalités prirent part à ce combat commun, qui vit aussi des Maghrébins des Africains, des Océaniens y participer. Cela, nous ne saurions l'oublier. Oui, la Seconde Guerre mondiale n'a pas été une guerre comme les autres.

Louis CORTOT
Compagnon de la Libération

DANS NOTRE AGENDA

**Dimanche 22 février 2015,
A 11 HEURES**

**CÉRÉMONIE D'HOMMAGE
AUX MARTYRS DE
L'AFFICHE ROUGE**

**AU CIMETIÈRE PARISIEN
D'IVRY-SUR-SEINE**

COMME CHAQUE ANNÉE DEPUIS
1945, UN HOMMAGE SERA
RENDU PAR L'ANACR
A MISSAK MANOUCHIAN
ET A SES CAMARADES,
PLUS PARTICULIÈREMENT
CETTE ANNÉE
AUX ANTIFASCISTES HONGROIS.

**On se réunira à 10h45
à l'entrée du cimetière**

**STAGE NATIONAL DE L'ANACR
DU 15 AU 17 MAI 2015**

Pensez-y

PIERRE GEORGES, LE COLONEL FABIEN

Il y a 70 ans, alors que la France était pour l'essentiel libérée depuis la fin de l'automne, les combats se poursuivaient dans une partie de l'Alsace, au sud, autour de ce qu'on a appelé la Poche de Colmar, encerclée, avec le renfort de troupes américaines, par la 1^{re} armée française ; qui comptait dans ses rangs des anciens de l'Armée d'Afrique et des FFL débarqués en Provence, incluant des soldats maghrébins algériens et marocains, la 2^e DB de Leclerc et aussi nombre d'anciens FFI ayant décidé, leur ville, leur département et leur région libérés, de poursuivre le combat pour abattre la bête immonde du nazisme. Blessée, elle était encore dangereuse : le 16 décembre, dans les Ardennes belges, la Wehrmacht nazie menait une contre-offensive qui ne sera que difficilement stoppée à la fin janvier 1945.

La Poche de Colmar, formée en novembre 1944 après des retraits allemands dans le reste de l'Alsace face à l'offensive alliée, s'étend le long du Rhin depuis les faubourgs sud de Sélestat jusqu'aux faubourgs nord de Mulhouse et à l'ouest aux contreforts des Vosges, englobant les villes de Neuf-Brisach, Guebwiller, Munster et Thann. Elle sera en janvier un des points de départ de la tentative allemande de reprendre Strasbourg, et ne sera définitivement réduite que le 9 février 1945.

Pour l'heure, en cette fin décembre 1944, le sud de la Poche est tenu par la 2^e Division d'Infanterie marocaine du général Carpentier, la 1^{re} DB du général Sudre et, à Mulhouse et ses alentours jusqu'au Rhin, par la 9^e Division d'Infanterie Coloniale (9^e D.I.C) du général Magnan comprenant «la colonne Fabien», devenue la 1^{re} Brigade puis le 1^{er} régiment de Paris, formée de FFI de la Région parisienne et qui va devenir le 151^{er} régiment d'Infanterie, le 15-1.

Celui qui la commande, c'est, âgé de 27 ans, Pierre Georges, né le 21 janvier 1919, fils d'un ouvrier boulanger. Orphelin de mère en 1928, son père l'inscrit cette même année à la Fédération des enfants ouvriers et paysans de Villeneuve-Saint-Georges. Apprenti boulanger après son certificat d'études primaires, il adhéra en 1933 aux Jeunesses communistes. Sa première arrestation date du 30 avril 1935, le Tribunal pour enfants – il n'a que 16 ans – le condamna le 11 octobre suivant à onze francs d'amende pour dégradation d'immeubles et de chemins publics, car il avait tracé sur les murs des slogans pour le 1^{er} mai.

Pierre Georges quitta alors la boulangerie pour travailler comme poseur de rivets sur les chantiers de chemin de fer de Villeneuve-le-Roi, avant de devenir ajusteur.

La France et le Monde des années trente sont confrontés à une situation économique et sociale catastrophique,



avec l'effondrement financier de 1929 aux Etats-Unis qui a gagné l'Europe. Une Europe pleine de menaces : Mussolini est arrivé au pouvoir en Italie en 1923 et y a instauré un régime fasciste des plus brutaux, Hitler prend le pouvoir en Allemagne en 1933, et les communistes, les socialistes, les syndicalistes, les démocrates y prennent la route des premiers camps de concentration, l'antisémitisme s'y fait des plus violents avant de déboucher sur le crime.

En France, où les contrecoups de la crise économique de 1929 ont développé le chômage et la misère, les marches de la faim et les soupes populaires se sont multipliées. S'accroissent aussi les menaces des ligues d'extrême-droite, qui tentent le 6 février 1934 de prendre d'assaut le Palais-Bourbon ; l'espoir va naître de la formation en 1935 du Front Populaire pour le Pain, la Liberté et la Paix, et de sa victoire électorale en 1936.

LES BRIGADES INTERNATIONALES

Mais, cette même année 1936, en juillet, Franco s'insurge en Espagne contre la victoire électorale du Front Populaire, déclenchant, avec l'appui d'Hitler et Mussolini, une guerre civile qui durera près de trois ans.

Pierre Georges part pour l'Espagne le 31 octobre 1936 – il a 17 ans – pour



s'engager dans les Brigades internationales, afin de défendre la République espagnole... Affecté à la Brigade «La Marseillaise», il sera en février 1937 à Albacete, base des Brigades et, en octobre 1937, il rejoint avec le grade d'adjudant l'état-major de la 14^e Brigade internationale.

Début 1938, il suit les cours de l'école d'officiers des Brigades internationales, avant d'être lui-même un temps instructeur à l'école des sous-officiers de l'Escorial. A partir de juillet 1937, il participe malgré son jeune âge aux opérations militaires, notamment au printemps 1938 en Aragon ; il est blessé trois fois, à la cuisse, au bras et au ventre.

Revenu en France en août 1938, Pierre Georges devient un des secrétaires des Jeunesses communistes de Paris, avant d'être élu en avril 1939 au comité national des Jeunesses Communistes. Il se marie avec Andrée Coudriet, qui lui donne en 1940 une fille, Monique, en 1941 membre du Comité d'honneur national de l'ANACR.

Non mobilisable, Pierre Georges va rester fidèle au Parti communiste, interdit après son approbation du Pacte germano-soviétique. Il est arrêté le 3 décembre 1939, avec son épouse Andrée, son frère Jacques, sa belle-sœur Raymonde et six autres militants, pour confection et distribution de tracts communistes. Ils subirent les brutalités policières. Bénéficiant d'un non-lieu le 6 mai 1940, il n'est pas libéré mais interné administrativement au centre de séjour surveillé de Baillet (Seine-et-Oise), avant d'être affecté à la compagnie spéciale des travailleurs de la Ferme Saint-Benoît.

En juin 1940, lors de l'évacuation vers Bordeaux des internés face à l'avance allemande, Pierre Georges réussit à décrocher un wagon à bestiaux du train qui les emmenait et à s'échapper.

DE «FRÉDO» À «FABIEN»

Il se rend alors à Marseille, prenant contact avec des dirigeants communistes régionaux qui lui confient la responsabilité des Jeunesses communistes du Sud-Est. «Frédo», son pseudo d'alors, réussit à renouer des contacts dans la plupart des départements de la région, se rendant en Corse, organisant la propagande parmi les marins et soldats de Marseille et Toulon, tirant des tracts, récupérant machines à écrire et armes.

Puis il revient à Paris pour entrer à la direction nationale des Jeunesses communistes, et est chargé quelques mois plus tard par le Parti communiste clandestin d'organiser un groupe armé. Il réalise le premier attentat meurtrier contre les troupes d'occupation, en abattant le 21 août 1941 au métro Barbès un officier de la Kriegsmarine, l'aspirant Moser, donnant ainsi le signal fort du déclenchement de la lutte armée contre l'occupant. Un acte passé à l'Histoire.

Ayant échappé de peu à l'arrestation le 8 mars 1942, il part en Franche-Comté et s'y affirme comme un remarquable chef des FTP formés début 1942. Dans cette lutte, il est – grièvement – blessé à la tête, le 25 octobre 1942.

Mais, c'est à Paris que la police l'arrête à nouveau le 30 novembre 1942, au métro République, avant de le livrer aux Allemands. Après trois mois passés à Fresnes, il séjourne à la prison de Dijon puis s'évade une nouvelle fois, du fort de Romainville, vers mai 1943, et part organiser des maquis dans les Vosges, en Haute-Saône et dans le Centre-Nord.



L'insurrection de Paris.

Revenu en Région parisienne, celui que l'on n'appelle désormais que «le Colonel Fabien», responsable FFI-FTP du sud de Paris et qui va installer au n° 34 de la rue Gandon à Paris 13^e son P.c., participe à la Libération de Paris,

notamment aux combats pour libérer le Palais du Luxembourg. La libération venue, Fabien rassemble un groupe de cinq cents hommes – qu'on appellera «Brigade de Paris», «Brigade Fabien», les «Fabien» – pour continuer la lutte contre l'armée allemande avec les forces françaises et alliées. Sa troupe devint vite un régiment, le 1^{er} régiment de Paris, qui est engagé dans la campagne d'Alsace pendant l'hiver 1944.

Mais, Fabien ne participera pas à l'offensive de janvier 1945 vers Colmar et ne verra pas l'effondrement final du nazisme, contre lequel il avait tant lutté.

Le 27 décembre 1944, il y a précisément 70 ans, son poste de commandement, situé depuis le 13 décembre à Habsheim, près de Mulhouse, sauta par l'explosion d'une mine, provoquant la mort de Fabien.

«DAX», LEBON, KATZ, BIANCO LAVAIRE...

Seront tués avec «Fabien» Marcel Pimpaud, le lieutenant-Colonel Dax, le capitaine Lebon, les capitaines Katz et Bianco, Gilberte Lavaire, et un lieutenant ; il y aura aussi 9 blessés.

Ramenés à Paris, les cercueils de Pierre Georges-Fabien, de Marcel Pimpaud-Dax et du capitaine Lebon, après avoir été exposés au Val-de-Grâce, sont placés le 3 janvier 1945 sur le parvis de l'Hôtel-de-Ville de Paris, où se déroule une cérémonie funèbre d'hommage en présence d'une foule nombreuse, des ministres François Billoux et Charles Tillon, d'André Tallet, Président du Comité Parisien de Libération, de Raymond Guyot, pour le Parti et les Jeunesses communistes, de Laurent Casanova pour le Front National de la Résistance.

Lors de la cérémonie, le général de Lattre de Tassigny informa Jacques Georges, qu'il s'apprêtait à nommer Pierre Georges général. A son issue, les cercueils seront inhumés au Père-Lachaise, devant le Mur des Fédérés.

Marcel Pimpaud, le lieutenant-colonel «Dax», de sept ans l'aîné de Fabien, apprenti-coiffeur dans sa jeunesse, avait lui aussi adhéré aux Jeunesses communistes, en 1931, et au parti communiste en 1935. En 1936, il rejoignit les Brigades internationales, fut blessé lors d'une contre-offensive républicaine à Madrid en décembre 1936, puis plus sérieusement aux jambes et au bassin lors de la bataille de l'Ebre en juillet 1938, ce qui le fit rapatrier en France. Membre du Secrétariat de Paris-Ville des Jeunesses communistes puis de leur Comité central, il s'occupa aussi des blessés des Brigades nationales en Espagne et de l'Amicale des Volontaires en Espagne.

Devenu clandestin après l'interdiction du Parti communiste en septembre 1939, il est arrêté le 5 décembre suivant et condamné le 17 avril 1940, à cinq ans de prison pour infraction au décret de dissolution du Parti communiste. Il va être successivement emprisonné à la

Santé, à Bourges, à la centrale de Melun et enfin à Fresnes, craignant en permanence d'être fusillé comme otage à tout le moins déporté.

L'insurrection de Paris le libéra le 19 août 1944 en compagnie de Madeleine Riffaud et d'une agente de l'Intelligence service, dans le cadre d'une négociation d'échange de prisonniers menée par le consul de Suède Raoul Nordling.

Ayant repris contact dès sa libération, Fabien lui confia immédiatement le commandement des FFI de l'Est parisien, avec lesquels il participa à la Libération de 11^e et 12^e arrondissements et à la prise de la caserne de Reuilly. C'est de cette caserne qu'il partit le 2 septembre en bus réquisitionnés avec 550 hommes qui allaient constituer le 1^{er} bataillon de la Brigade Fabien, rejoignant à Nanteuil-le-Haudouin une colonne semblable partie du Mont-Valérien. Promu lieutenant-colonel le 12 décembre 1940, il fut le premier adjoint du colonel Fabien.

Ingénieur, officier de réserve, le capitaine Lebon avait fait partie de la compagnie FFI-FTP «Charles-Michels», du nom d'un député communiste du 15^e arrondissement de Paris fusillé à Châteaubriant le 22 octobre 1941. La compagnie Charles-Michels combattit pendant l'insurrection de Paris rue de la Convention, au Pont de Javel, Boulevard de Grenelle, à l'Ecole militaire. En septembre 1944, elle rejoint la colonne Fabien. Quand en décembre, la colonne devient la 1^{re} brigade de Paris, le capitaine Lebon en est le chef d'état-major.

Les capitaines Katz – un avocat de 33 ans – et Bianco étaient aussi tous deux des anciens FFI.

Quant à Gilberte Lavaire, originaire de Haute-Saône, agent de liaison de Fabien depuis 1943, elle avait été arrêtée par la Milice en Bretagne en mai 1944, torturée, transférée à Paris et à nouveau torturée. Ayant réussi à s'évader, elle reprit sa place dans la Résistance.

Leurs compagnons d'armes poursuivront la lutte et seront intégrés, avec d'autres unités FFI amalgamées avec des militaires de la nouvelle armée française, au 151^e d'infanterie réformé, le «15-1», unité de la 1^{re} Armée française sous le commandement de de Lattre et qui, poursuivant le combat de Fabien, franchira le Rhin et contribuera à la victoire finale, allant jusqu'au repaire d'Hitler à Berchtesgaden et même jusqu'en Autriche.

En son sein, des hommes comme le Colonel Henri Rol-Tanguy, ancien des Brigades internationales, chef des FFI d'Ile-de-France, commandant de l'Insurrection de Paris d'août 1944 et qui fut Président de l'ANACR, comme le lieutenant-colonel FFI Charles Fournier-Bocquet, secrétaire général de l'ANACR depuis 1954.

Comme chaque année depuis 1945, l'ANACR rend hommage à Fabien et à ses compagnons le jour anniversaire de leur mort (voir page 36).

¹ Interné à la prison de la Santé, Jacques Georges fut évacué le 10 juin 1940 jusqu'au camp de Gurs, puis transféré à Périgueux où un tribunal militaire le condamna à 18 mois d'emprisonnement. Libéré le 1^{er} avril 1941 et assigné à résidence à Rochefort, il rejoignit la Résistance. Désigné en janvier 1944 responsable du service de renseignements FTPF du Cher, il entra dans la lutte armée début juin 1944 et devint sous-lieutenant FFI dans le groupe FTP «Hubert» du Cher. Lieutenant, il rejoignit le 1^{er} régiment de Paris.

Commissaire de compagnie au bataillon «Henri Barbusse» de la 14^e Brigade internationale en Espagne, Daniel Georges, autre frère de Pierre Georges et dont la femme Raymonde mourut à Auschwitz, fait prisonnier de guerre, s'évada et gagna Moscou. Il revint en France en janvier 1942 parachuté depuis l'Angleterre et fut responsable communiste clandestin dans le Gard et les Bouches-du-Rhône, participant à la libération de Marseille.

Leur père, Félix Georges, fut fusillé comme otage au Mont-Valérien le 11 août 1942.

SIX FEMMES PARMI LES 1038 COMPAGNONS DE LA LIBERATION



Berthie Albrecht

Berty (Bertie ou Berthie) Wild naquit le 15 février 1893 dans une famille protestante de la bourgeoisie marseillaise. Après des études à Marseille, puis à Lausanne, elle devient infirmière en 1911. Après un séjour à Londres, comme surveillante dans une pension de jeunes filles, elle revient à Marseille où, lors de la Première Guerre mondiale, elle travaille pour la Croix-Rouge dans plusieurs hôpitaux militaires.

Mariée en 1918 avec le banquier néerlandais Frédéric Albrecht, elle s'en sépare et s'installe à Paris en 1931, s'y liant avec Victor Basch, professeur à la Sorbonne et président de la Ligue des droits de l'homme. Elle crée en 1933 une revue féministe, *Le Problème sexuel*.

Berty accueille en 1933 des réfugiés allemands dans sa maison de Sainte-Maxime, villa *La Farigoulette* au lieu-dit de Beauvallon, où elle rencontre le capitaine Henri Frenay, un homme de la droite nationaliste.

Dès 1940, à Vichy et à Lyon, Berty Albrecht participe à toutes les initiatives résistantes de Frenay, qui fonde le Mouvement de Libération Nationale, en en prenant en charge en décembre 1940 le *Bulletin* bi-hebdomadaire. Avec Frenay, qui s'éloigne de la Révolution nationale pétainiste, elle contribue à la publication des journaux *Les Petites Ailes de France*, puis *Vérités* et enfin *Combat*, qui, donne son nom à leur mouvement.

Arrêtée en janvier 1942 par la Surveillance du Territoire du régime pétainiste, relâchée, arrêtée une seconde fois en mai et internée à Vals-les-Bains. En octobre, elle est incarcérée à la prison Saint Joseph de Lyon. Simulant la folie, elle entre en novembre à l'hôpital du Vinatier d'où elle est libérée par un commando de Combat et entre dans la clandestinité. Capturée par l'Abwehr le 28 mai 1943 à Mâcon, elle est transférée le 31 mai à la prison de Fresnes dans le quartier des droits communs, où elle est retrouvée pendue le jour même, se suicidant pour ne pas parler sous la torture.

Le 26 août, elle est faite Compagnon de la Libération. Le 11 novembre 1945, elle est inhumée au Mont-Valérien.



Laure Diebold

Laure Diebold (de son nom de jeune fille Mutschler) naquit le 10 janvier 1915 à Erstein, alors en Alsace allemande, dans une famille alsacienne très patriote. Sa jeunesse se déroule à Sainte-Marie-aux-Mines. À la fin de ses études, Laure entre comme secrétaire aux Établissements Baumgartner.

Lors de la *Drôle de guerre*, elle est secrétaire d'un industriel de Saint-Dié. Restant en Alsace annexée, elle intègre une filière de passeurs de prisonniers de guerre évadés qu'elle héberge au domicile paternel ainsi que chez son fiancé, Eugène Diebolt, secrétaire de la mairie.

À la veille de Noël 1941, repérée, elle doit fuir l'Alsace pour Lyon, où elle devient secrétaire au très officiel bureau des réfugiés d'Alsace-Lorraine. En mai 1942, elle rentre au réseau Mithridate où, en qualité d'agent de liaison, elle recueille des informations qu'elle code et fait passer à Londres.

Le 18 juillet 1942, elle est arrêtée, avec son mari par la police pétainiste, mais tous deux sont relâchés, faute de preuves. Réfugiée à Aix-les-Bains, elle devient *Mona* dans la clandestinité et en septembre 1942, surnommée *Mado*, elle entre à la délégation de Jean Moulin en zone Sud et est affectée au secrétariat de Daniel Cordier.

Venue à Paris pour installer le secrétariat de Moulin en Zone Nord et restée auprès de Bidault après l'arrestation de «Max», Laure Diebold sera arrêtée à Paris le 24 septembre 1943 en compagnie de son mari et conduite à la prison de Fresnes. Le 17 janvier 1944, elle est déportée à la prison de Sarrebruck ; elle connaît plusieurs autres prisons allemande (Strasbourg, Gaggenau, Mulhouse...), les camps de Schirmeck et Ravensbrück, des Kommandos de Buchenwald, tel, à partir du 6 octobre 1944 celui de Leipzig-Taucha, d'où elle sera libérée par les Américains en avril 1945. Elle rentrera à Paris le 16 mai, retrouvant son mari retour lui aussi de déportation.

Le 20 novembre 1944, alors que tous la croyaient morte, elle avait été faite Compagnon de la Libération.



Marcelle Henry

Marcelle Henry est née le 7 novembre 1895 à Angers, fille d'un inspecteur du Travail. Elle fait des études secondaires à Limoges puis à Paris, y intégrant le Lycée Victor-Duruy. Licenciée en Histoire-Géographie, elle enseigne de 1915 à 1919 au collège de garçons de Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) puis à celui de Langres (Haute-Marne).

Entrée en septembre 1919 comme auxiliaire au ministère du Travail elle passe le concours de rédacteur, et est titularisée en 1922.

Sous-chef de bureau en 1931, elle dirige à partir de 1937 le bureau de l'Hygiène et de la Sécurité des Travailleurs de la Direction du Travail.

Ses convictions catholiques et humanistes l'opposent au nazisme et à la collaboration et l'amènent à prendre contact avec la Résistance, stockant dans sa maison d'Athis-Mons des tracts qu'elle distribue dans les usines.

À la tête du Service central et du Secrétariat de la Direction du Travail, très estimée de ses supérieurs, elle met à profit ses fonctions pour couvrir son action clandestine et celle de ses collègues qu'elle a amenés à la Résistance. Elle apporte aussi son aide à des proscrits.

En septembre 1943, elle est immatriculée aux Forces Françaises Combattantes (FFC) au titre du BCRA et devient à partir du 1^{er} novembre 1943 agent P1. Elle est intégrée au réseau VIC, qui prend en charge les officiers français et alliés évadés, assurant leur hébergement lors de leur passage par Paris, et travaille sous les ordres de Jacques Mitterrand, alias «Julien».

Arrêtée par la Gestapo le 4 juillet 1944, elle résiste à la torture, est internée à Fresnes, condamnée à mort mais, la débâcle allemande intervenant, n'est pas exécutée et est déportée le 15 août 1944 par le dernier convoi quittant Paris.

Libérée à Ravensbrück par la Croix-Rouge le 9 avril 1945 et rapatriée en France le 14 avril, elle décède à Paris à l'hôpital Claude-Bernard des suites des privations endurées en Déportation.

Elle est faite Compagnon de la Libération le 10 janvier 1946.



Marie Hackin

Marie Hackin, née Parmentier à Rombas le 7 septembre 1905 en Moselle alors allemande, était la fille d'un cheminot immigré luxembourgeois.

Marie Parmentier fit des études d'Archéologie à l'Ecole du Louvre de Paris, épousant en septembre 1928 – ce qui lui donne la nationalité française par mariage – Joseph Hackin, archéologue et philologue, né lui aussi Luxembourgeois et naturalisé français depuis 1912. Mobilisé en 1914, Joseph Hackin prit part à la bataille de la Marne, à celle de Verdun et combattit sur le front d'Orient, recevant la Légion d'honneur et la Croix de Guerre.

Secrétaire dès 1907 du fondateur du Musée Guimet, Joseph Hackin va devenir en 1913 conservateur-adjoint du musée, dont il est nommé directeur en 1923.

De 1936 à 1940, Marie et Joseph Hackin vont mener de nombreuses campagnes de fouilles archéologiques en Afghanistan.

Ainsi, Marie Hackin, lors du premier semestre 1937, dirige – sous l'autorité de son mari – les fouilles du site de Bagram, situé à 60km de la capitale du pays, Kaboul. Par ailleurs, Marie réalise un film documentaire sur les sites, paysages et populations de l'Afghanistan à la veille de la Seconde Guerre mondiale.

Celle-ci ayant éclaté, Joseph Hackin, alors âgé de 53 ans, est mobilisé en septembre 1939 comme capitaine puis commandant, attaché à la Légation de France à Kaboul. Le 6 juillet 1940, refusant l'armistice signé en France sur l'ordre de Pétain, Marie et Joseph Hackin adressent au général de Gaulle un message de ralliement à la France libre. Via Bombay, en Inde alors britannique, ils parviennent à Londres en octobre 1940.

Marie Hackin va s'engager le 26 décembre 1940 dans les F.F.L., au sein desquelles, avec le grade de sous-lieutenant, elle participe à l'organisation du Corps féminin de la France Libre.

Désignée pour accompagner Joseph Hackin, chargé par le département des Affaires extérieures de la France Libre d'une mission en Inde, elle embarque avec lui le 20 février 1941 sur le cargo «Jonathan Holt», qui est torpillé et coulé le 24 février.

Le 13 mai 1941, à titre posthume, elle est comme son mari, faite Compagnon de la Libération.



Emilienne Moreau-Evrard

Emilienne Moreau-Evrard est née le 4 juin 1898 à Wingles, dans le Pas-de-Calais, dans la famille d'un mineur qui deviendra en juin 1914 épicier à Loos-en-Gohelle mais qui mourra quelques mois plus tard, en décembre 1914, Loos étant depuis octobre sous occupation allemande la Première Guerre mondiale ayant éclaté début août.

Institutrice, Emilienne Moreau, crée dans une cave une école improvisée pour les enfants de Loos, qui le 25 septembre 1915 est reprise par la contre-attaque d'un bataillon écossais qui a bénéficié des renseignements fournis par Emilienne, qui va organiser dans sa maison un poste de secours pour les blessés. Lors de la bataille, elle participe directement aux combats, abattant plusieurs soldats allemands.

Evacuée, elle reçoit la Croix de Guerre avec palme sur la place d'armes de Versailles et la Croix du Combattant, les Britanniques lui décernant la Military Medal, la Royal Red Cross (1^{re} class) et l'Ordre de saint-Jean de Jérusalem.

La guerre terminée, Emilienne Moreau, retourne dans le Pas-de-Calais où elle épouse en 1932 Just Evrard, secrétaire général-adjoint de la Fédération socialiste départementale, dont elle devient secrétaire générale de la section féminine.

Lors de la déclaration de la Seconde Guerre mondiale les époux Evrard habitent avec leurs deux enfants Lens. Après un court exode, elle revient à Lens où, du fait de son action anti-allemande lors de la Première Guerre mondiale, elle est sous surveillance.

Son action résistante commence par la distribution de tracts et brochures hostiles à Pétain, puis elle prend contact avec l'Intelligence Service avant de reconstituer la section socialiste illégale. Passée en zone Sud, elle y assure à Lyon des liaisons pour le réseau Brutus avec la Suisse, avec Paris.

A deux reprises «Emilienne la Blonde» échappe à l'arrestation à Lyon et part à Londres le 7 août 1944 par enlèvement aérien. De retour en France en septembre 1944, elle reçoit du général de Gaulle à Béthune la Croix de la Libération le 11 août 1945.



Simone Michel-Lévy

Simone Michel-Lévy, fille d'un plâtrier, est née le 19 janvier 1906 à Chaussy dans le Jura.

Entrée à 16 ans et demi aux PTT à Chauny (Aisne), elle travaille en 1940 comme contrôleur-rédacteur à la Direction des Recherches et du Contrôle Technique (DCRT).

Résistante dès décembre 1940, elle est Cofondatrice et responsable adjointe du Réseau «Action PTT», qui devient en juillet 1943 «Etat-major PTT» et qui tisse dans toute la France un réseau de cellules de renseignements et de transmissions d'informations. Responsable du secteur radio du réseau, elle se déplace dans le Sud-Ouest, en Bretagne, en Normandie pour y installer des postes-émetteurs.

Elle poursuit son action clandestine sous les pseudonymes de «Madame Flaubert», de «Françoise», de «Madame Royale» et entre en liaison régulière avec la «Confrérie Notre-Dame», réseau dirigé par le colonel Rémy, et avec l'O.C.M. du colonel Touny. Parmi ses actions : la mise en place d'une cinquantaine de postes-émetteurs, la formation d'opérateurs, le transport d'armes, la mise en place d'un système d'acheminement des courriers clandestins par voie maritime ou aérienne, des missions de liaison. Elle devient en janvier 1943 agent P1 (régulier) puis P2 (permanent).

Le novembre 1943, elle a rendez-vous boulevard du Montparnasse avec «Tilden», chef-opérateur radio et son contact à la «Confrérie Notre-Dame», qui l'a trahie et vendue à la Gestapo.

Interrogée, torturée, elle est internée à Fesnes puis à Royallieu avant d'être déportée le 31 janvier 1944 par le convoi des 27000 à Ravensbrück puis est transférée à Flossenbürg.

Après plusieurs sabotages de la ligne de fabrication de munitions anti-aériennes à laquelle elle est astreinte, elle est démasquée.

Cruellement bastonnée pour l'exemple, condamnée à mort par Himmler en personne, elle est pendue le 13 avril 1945 avec deux de ses camarades, dix jours avant la libération du camp.

Elle est faite Compagnon de la Libération le 26 septembre 1945.

LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR (FFI)



Albert Oriol explique à des maquisards de Haute-Loire le maniement d'une mitraillette sten.

Depuis le coup de feu de Fabien abattant le 21 août 1941 un officier de la Kriegsmarine au Métro Barbès à Paris, l'action armée contre l'occupant et ses complices du régime pétainiste s'est développée; dans les villes où agissent des groupes armés, protégeant les actions de propagande des mouvements de Résistance, pratiquant des sabotages, menant des attaques contre les installations et personnels militaires nazis...

À la fin 1942 et surtout depuis 1943, dans les forêts et les montagnes se sont constitués des camps de ce qu'on va appeler les maquis, qui vont s'étoffer à la fin 1943 quand le Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne conduira en nombre des jeunes à les rejoindre pour y échapper.

Tous les grands mouvements de Résistance ont constitué des formations militaires ou paramilitaires, tels les Francs-Tireurs et Partisans Français, qui deviennent le bras armé du «Front National» clandestin, les Corps francs de «Combat», de «Libération-Sud» et de «Franc-Tireur», qui vont s'unifier dans une «Armée Secrète» que Jean Moulin ambitionnait d'être la structure militaire unique de la Résistance, l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.) formée essentiellement par des anciens militaires de l'Armée d'Armistice. Il y a les Groupes Vercors, des Corps francs locaux...

La constitution du Conseil National de la Résistance (C.N.R.) le 27 mai 1943 va approfondir les processus d'unité; ainsi les mouvements de Jeunesse Résistants s'unissent en octobre 1943 au sein des Forces Unies de la Jeunesse Patriotiques (F.U.J.P.).

Ce processus d'unité va concerner aussi les diverses structures militaires de la Résistance: le 29 décembre 1943, le colonel Georges Beaufils (*Latour*), représentant les FTPF, le colonel Pierre

Dejussieu (*Poncarrral*), pour l'A.S. signent avec Louis-Eugène Mangin, faisant fonction de Délégué Militaire National (D.M.N.)¹, l'accord qui constitue l'acte de naissance des «Forces Françaises de l'Intérieur», les F.F.I.

Reste à l'écart du processus, l'O.R.A., à l'égard de laquelle des préventions existent – notamment de la part des F.T.P.F. – du fait de ses origines et de la politique attentiste du Jour J qu'elle préconise. Il faudra attendre le 26 février 1944 pour que l'accord se fasse sur l'intégration de l'O.R.A., qui à sa tête le général Revers.

Le processus d'unité va concerner essentiellement les niveaux départemental et régional, les structures de base gardant leur autonomie; ce sera notamment le cas des maquis: ainsi jusqu'à l'insurrection nationale de l'été



Dans toute la France, à l'heure de la Libération, les FFI défilent.

1944, il y aura persistance de maquis FTPF, AS, ORA. Ce qui parfois ne sera pas sans poser des problèmes relationnels entre eux, notamment en matière de répartition de parachutages d'armes; sans que toutefois, à la différence d'autres pays (Grèce, Yougoslavie...), cela conduise à des affrontements.

EMNFFI ET... EMFFI

C'est en mars 1944 qu'est mis en place, sous la direction de Dejussieu-Poncarrral, et sous le contrôle du Comité militaire d'Action (COMAC) bientôt placé sous l'autorité du CNR, l'Etat-Major national FFI (EMN-FFI) comprenant les services existant déjà dans les diverses

¹ Jusqu'au 12 avril 1943, Georges Beaufils («*Latour*», «*colonel Drumont*») représente les FTPF dans les contacts avec les autres organisations militaires de la Résistance sous les auspices de Passy et Brosselette. Le 29 décembre 43, il signe au nom de Charles Tillon, l'acte de naissance des FFI. Le 1^{er} juin 1944, il sera envoyé par le COMAC dans l'Ouest comme inspecteur régional des FFI.

Militaire de carrière, Pierre Dejussieu («*Poncarrral*») échappe à la capture en 1940 en passant en Suisse avec son unité où elle est internée. Rapatrié en France, il est affecté au 2^e Bureau des services administratifs de l'Armistice puis au Secrétariat d'Etat aux colonies. Entré en contact avec le général Cochet et Henry Frenay, il rejoint la Résistance. Après diverses responsabilités notamment à Combat, En juillet 1943, il devient, après l'arrestation du général Delestraint, chef de l'Armée secrète. En février 1944, il est nommé chef de l'Etat-Major National des FFI (EMNFFI) qui sera mis en place le mois suivant. Arrêté par l'Abwehr début mai 1944, il est déporté à la mi-août (Buchenwald, Bergen-Belsen). Et sera fait Compagnon de la Libération. Il reviendra de déportation.



composantes des FFI: organisation, renseignements, opérations, ravitaillement.

Dejussieu-Poncarrral étant arrêté le 5 mai 1944, il est remplacé à la tête de l'EMN-FFI par Alfred Malleret (*Joinville*), ancien responsable régional de Libération-Sud puis des Mouvements Unifiés de Résistance (M.U.R.).

Parallèlement, à Alger, notamment dans le souci d'asseoir son autorité sur la Résistance intérieure mais aussi de rassurer les Alliés – qui les ravitaillent en armes par des parachutages – quant à la nature des formations militaires de la Résistance, le général de Gaulle suscite fin avril 1944 la mise en place – à Londres – d'un état-major FFI (EMFFI) placé sous la direction du général Koenig, qui sera reconnu comme commandant en chef des FFI, «force armée régulière» sous autorité française par le général Eisenhower le 30 mai 1944. L'Ordonnance du GPRF du 9 juin 1944, qui intègre officiellement les FFI à l'Armée française reconstituée participe de la même démarche.

Un Délégué militaire national (DMN) avait été nommé dès l'automne 1943 par Alger pour représenter sur le sol national la France Combattante et son chef. Les deux zones nord et sud ayant été divisées en régions (6 pour chaque zone), le DMN va s'adjoindre deux Délégués militaires de Zone (DMZ) et des Délégués militaires de Région (DMR), qui participeront l'organisation nationale et régionale des FFI quand celles-ci seront créées. Sans toutefois exercer l'autorité sur les structures de la Résistance intérieure qu'ils avaient vocation à avoir.

Le premier DMN national fut éphémèrement Pierre Marchal, qui se suicida en avalant sa pilule de cyanure quelques jours après son entrée en fonctions, le dernier fut Jacques Delmas (*Chaban*), qui participa aux réunions du COMAC, du CNR et du Comité Parisien de Libération lors de l'insurrection de Paris, se prononçant pour la trêve.

Dans le sud languedocien, dans le sud-ouest aquitain, en Auvergne et dans le Limousin, en Bourgogne, en Bretagne et dans d'autres régions, les FFI, rassemblées dans des commandements départementaux et régionaux, acheveront leur unification dans les combats



Sur la Canebière à Marseille.

(A.S.-F.F.F.I., F.T.P.F.-F.F.I. verra-t-on sur les brassards et les drapeaux), et vont libérer des régions entières, avant même l'arrivée de troupes alliées ou de l'armée française reconstituée à partir de l'Armée B, débarquée en Provence, et de la 2^e DB débarquée en Normandie et qui, en intégrant plusieurs centaines de milliers de « FFI », ayant souvent constitué des formations autonomes, formera la 1^{re} Armée Française.

De fait, c'est l'état-major national FFI en France même (EMN-FFI), dont le chef est Malleret-Joinville, et le COMAC, présidé par Pierre Villon, qui, sous l'autorité du CNR, vont être l'autorité suprême des FFI jusqu'à la Libération. Une autre situation de fait étant que les conditions de la clandestinité et les spécificités départementales et régionales lors de la Libération vont donner aux chefs départe-

mentaux et régionaux FFI une grande autonomie de décision et d'action lors de l'insurrection nationale de juin à septembre 1944.

Combien furent les FFI ? La réponse est d'une grande complexité et dépend de la période concernée, celle de l'insurrection et de la Libération verra un afflux massif de combattants – et de combattantes – dont nombre tomberont dans les combats ou sur les barricades insurrectionnelles. Estimé à plus de 260 000 hommes au moment du Débarquement de Normandie, leur nombre ne cessera de croître dans les semaines qui suivront.

La Libération venue, le général de Gaulle dissoudra dès le 28 août 1944 les organes de commandement FFI, les combattant(e)s étant le 19 septembre intégré(e)s, sur la base d'un engagement volontaire, dans l'armée, à laquelle ils donneront des officiers de valeur, tels les colonels Fabien et Rol-Tanguy.



Ordonnance du 9 juin 1944,

fixant le statut des Forces françaises de l'intérieur

Le Gouvernement provisoire de la République française,

Sur le rapport du commissaire à l'intérieur et du commissaire à la guerre ;
Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la Libération nationale ;

Vu le décret du 3 juin 1944 relatif à l'exercice de la présidence du Gouvernement provisoire de la République française pendant l'absence du Général de Gaulle ;

Le comité juridique entendu,

Ordonne :

Article premier.

Les Forces françaises de l'intérieur, « F.F.I. », sont constituées par l'ensemble des unités combattantes ou de leurs services qui prennent part à la lutte contre l'ennemi sur le territoire métropolitain, dont l'organisation est reconnue par le Gouvernement, et qui servent sous les ordres de chefs reconnus par lui comme responsables.

Ces forces armées font partie intégrante de l'armée française et bénéficient de tous les droits et avantages reconnus aux militaires par les lois en vigueur. Elles répondent aux conditions générales fixées par le règlement annexé à la convention de La Haye du 18 octobre 1907 concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre.

Article 2.

Au fur et à mesure de la libération du territoire, la qualité de membre des FFI est constatée par l'autorité déléguée à cet effet.

Alger, le 9 juin 1944

Henri Queuille. Par le Gouvernement provisoire de la République française, le commissaire à la guerre, André Diethelm, le commissaire à l'intérieur, Emmanuel d'Astier, le commissaire aux finances Pierre Mendes-France

(Première ordonnance publiée par le Gouvernement provisoire de la République française, à Alger, JO n° 48 du 10 juin 1944).

FRANCS-TIREURS ET PARTISANS FRANÇAIS....

Les FTPF sont nés au printemps 1942 de l'unification de trois structures initiées par le Parti communiste dès l'automne 1940 : l'Organisation Spéciale (O.S.), chargée de la collecte d'armes abandonnées lors de la défaite de 1940, d'assurer la protection des manifestations et qui, sous le vocable de « Travail Particulier » (T.P.), a entamé la lutte armée à l'été 1941, les groupes de combat de la Jeunesse communiste (parfois appelés Bataillons de la Jeunesse) et ceux de la Main-d'œuvre immigrée (M.O.I.).

Dirigés par un Comité militaire national (CMN) ayant à sa tête Charles Tillon, et qui comprendra Eugène Hénaff puis René Camphin (effectifs), Albert Ouzoulias (opérations), Georges Beyer (armement et renseignement, avec Marcel Prenant pour les rapports avec les gaullistes, et Marcel Hamon pour le Service B de renseignements) ; les FTP publient le Journal clandestin, « France d'Abord ». Les immigrés engagés dans la lutte armée seront intégrés aux FTP-M.O.I. (Groupe Manouchian, Carmagnole et Liberté, Brigade Marcel Langer...)

Les FTP, qui développent les groupes armés urbains et les maquis, sont partisans de l'action immédiate contre l'Occupant et ses complices pétainistes.

ARMEE SECRETE

Le mouvement «Combat» de Frenay avait créé une structure militaire, «Choc», et le mouvement «Liberté» des «Groupes francs».

Au printemps 1942, Frenay décide de restructurer les formations paramilitaires de «Combat» en une «Armée secrète» (AS), qui est ainsi primitivement celle du seul mouvement «Combat».

Or, parmi les missions qui lui ont été confiées, Jean Moulin a celle d'unifier toutes les formations paramilitaires de Zone Sud. L'accord se fera en octobre 1942, le général Delestraint étant nommé à la tête de l'A.S. que toutefois les FTP ne rejoindront pas.

Par ailleurs, l'A.S. n'aura qu'une faible implantation en Zone Nord.

Au général Delestraint, arrêté en juin 1943, succédera en juillet 1943 Dejussieu-Pontcarra. Selon certaines estimations, les chiffres sont difficilement vérifiables, l'A.S. aurait à la veille de la Libération environ une trentaine de milliers d'hommes dans ses maquis et ses Groupes francs.

ORGANISATION DE RESISTANCE DE L'ARMEE

Elle est créée par des Militaires de l'Armée d'Armistice au lendemain de sa dissolution suite à l'invasion par la Wehrmacht de la zone sud le 11 novembre 1942, sous le nom d'«Organisation Métropolitaine de l'Armée» (OMA). L'ORA a l'appui du général Giraud qui a nommé à sa tête le général Frère, auquel après son arrestation le 13 juin 1943 succédera le général Verneau, véritable organisateur avec les colonels Zeller et Pfister de l'ORA.

Verneau étant lui-même arrêté le 23 octobre 1943, c'est le général Revers, ancien chef d'état-major de l'amiral Darlan qui lui succède et assurera la direction de l'ORA jusqu'à la Libération et sa présence dans les organes communs de la Résistance.

LE COMITE MILITAIRE D'ACTION (COMAC)

C'est sous le nom de COMAC qu'est connu le «Comité d'action militaire», organe créé le 1^{er} février 1944, par le Comité central des mouvements de Résistance, avec pour vocation de coordonner et diriger l'action des Forces françaises de l'intérieur (FFI) venant d'être créées pour regrouper les unités armées des différents mouvements de la Résistance, alors que sa première dénomination est COMIDAC.

Le composent dans sa première mouture Maurice Chevalance-Bertin, représentant les mouvements de zone sud, Jean de Vogüé, représentant les mouvements de zone nord et Pierre Villon, représentant le Front national. Marcel Degliame, représente le CNR, le général Pierre Dejeussieu (Pontcarral) chef de l'état-major national des FFI et Louis-Eugène Mangin, délégué militaire national par intérim représentant le CFLN d'Alger assistent également aux séances.

La question de la participation de l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.), largement issue de «l'Armée d'armistice», structure de l'Etat français, et qui a une attitude attentiste, est posée et suscite l'hostilité du Front national. Le compromis est trouvé le 24 février avec l'acceptation de la présence sans voix délibérative du général Georges Revers à titre de conseiller technique.

Le rôle des FFI et leur commandement sont aussi une préoccupation du général de Gaulle à Alger qui, par une ordonnance du 10 mars 1944 concernant l'action en France, fixe des limites au rôle du Comidac qui, selon ses vues, serait confiné dans un rôle d'inspection et de contrôle et non de commandement.

Cette orientation va se heurter à la réalité de la Résistance intérieure et des nécessités du développement de l'action armée contre l'occupant et la Milice qui



Le 13 mai 1944, le Conseil National de la Résistance (CNR) va décider que désormais le Comidac serait sous son autorité, sous le nom de Comité d'Action Militaire (COMAC), avec à sa tête les «3 V», à savoir Pierre Villon², membre du C.N.R., Maurice Kriegel-Valrimont³ et Jean de Vogüé (Vaillant)⁴. Le représentant des FFI est alors Alfred Malleret, et le représentant du CFLN, Jacques Chaban-Delmas, délégué militaire national. D'autres personnalités, tel le général Revers, assistent parfois aux séances.

Le COMAC va de facto être concurrent du «Comité militaire d'action en France», autre Comidac formé à Alger et que préside le général de Gaulle. Toutefois, ce Comidac d'Alger a le double handicap de ne pas être en France et d'être à Alger, alors que le centre des liai-

sons avec les Mouvements de la Résistance dans la France occupée reste à Londres.

De fait, c'est le COMAC que préside Pierre Villon qui, en liaison avec l'Etat-Major National FFI et le CNR va jouer un rôle concret dans la mobilisation des forces armées de la Résistance pour préparer l'insurrection nationale.

Au lendemain du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie, le COMAC lança un «ordre d'opérations concernant la participation des FFI aux opérations alliées, à la préparation et à la conduite de l'insurrection nationale (...); seule l'insurrection nationale, libérant le sol national aussi complètement et aussi rapidement que possible, peut éviter que la France soit dévastée et meurtrie dans sa chair par une avance plus ou moins lente des troupes alliées, qu'elle ne soit affaiblie par des décades et abaissée au rang de nation de second ordre... l'insurrection nationale ne se fait pas sans les masses... l'insurrection ne se règle pas comme du papier à musique...».



Pierre Villon, Président du COMAC.

se développe au printemps 1944. Les délégués civil et militaire de de Gaulle en France, Jacques Bingen¹ et Louis-Eugène Mangin tiendront compte de cette spécificité de l'action en France.

¹ Né en 1908, ingénieur civil des Mines et diplômé de Sciences-Po, beau-frère d'André Citroën, mobilisé en 1939, blessé le 12 juin 1940, va rejoindre Londres le 18 juillet via Casablanca et Gibraltar. Sur sa demande versé le 12 juin 1942 au Bureau Central de Renseignement et d'Action (BCRA) avec comme responsabilité les rapports avec les chefs de réseaux et mouvements venant à Londres, il noue alors une amitié avec Jean Moulin. Dans la nuit du 15 au 16 août 1943, il arrive en France, devenant successivement délégué du CFLN en Zone sud, puis Délégué général par intérim avant de reprendre ses fonctions sur la seule Zone sud. Arrêté le 13 mai 1944 à Clermont Ferrand, il se suicide avec une pilule de cyanure, il fut fait Compagnon de la Libération le 31 mars 1944.

² «Pierre Villon», né Roger Ginsburger le 27 août 1901, avait fait des études d'architecture mais son militantisme l'amena à être responsable des éditions du Parti Communiste, et fut chargé en 1939 de la réparation de l'Humanité clandestine. Arrêté le 5 novembre 1940, il s'évada le 17 janvier 1942, et fut chargé de la constitution du Front National clandestin dont il fut secrétaire général et qu'il représenta au CNR, dont il fut un des cinq membres du Bureau, prenant une part décisive lors de l'élaboration de son Programme. Durant l'insurrection de Paris, il s'opposera vigoureusement à la trêve avec les forces d'occupation.

³ Né en 1914, Maurice Kriegel, après des études à Strasbourg, licencié en droit, vient à Paris en 1936 et devient rédacteur dans une compagnie d'assurances. En 1937, il est élu secrétaire général du syndicat CGT des employés d'assurance. Exempté de mobilisation en 1939, il fait l'exode et revient à Paris en juin 1940. Passé en zone Sud au début 1942 pour Toulouse où il rejoint Libération Sud grâce à un contact avec Raymond Aubrac,

dont il va devenir l'adjoint pour les formations paramilitaires. Arrêté à Lyon le 15 mars 1943 avec Serge Ravanel et Raymond Aubrac, il s'évade le 24 mai. Délégué national de l'Action ouvrière et responsable militaire des M.U.R., il remplace Chevalance-Bertin au Comidac et intègre la direction du Comac. Il assiste à la signature le 25 août de la reddition à la gare Montparnasse de Von Choltitz devant Leclerc et Rol-Tanguy.

⁴ Le comte Jean de Vogüé, né en 1898, mobilisé en 1939 est affecté à la mission navale française à Londres. Revenu en France, il a des contacts avec la Résistance, qu'il rejoint en 1942 au mouvement Combat. Face à la faiblesse de Combat en Zone Nord, il rejoint «Ceux de la Résistance» (CDLR), qu'il va représenter au Comité de coordination des Mouvements de Zone Nord. En novembre 1943, il réorganise CDLR affecté par des arrestations. Il joue un rôle important dans la formation du Comité Parisien de Libération et dans celle du Comidac. Favorable à l'action immédiate et à l'insurrection nationale, il est en phase avec les deux autres «V», très opposé à la trêve lors de l'insurrection de Paris, il participe directement aux combats.

CONGRES NATIONAL DE L'ANACR A BRIVE-LA-GAILLARDE



Ouverture du congrès.



L'accueil du ministre.



Des congressistes attentifs et participatifs.



Cérémonie patriotique Au Champ des Martyrs de Tulle.

POUR SUIVRE LE COMBAT...

Lorsqu'en 1954, les Résistants décidèrent de créer l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, l'ANACR, en lui donnant une orientation de rassemblement pluraliste, à l'image de ce qu'avait été l'union dans la Résistance de femmes et d'hommes de la droite à la gauche, croyants ou incroyants, de toutes conditions sociales mais unis dans la lutte contre le nazisme et pour la libération de la France, ils savaient déjà, dix ans après la fin de la guerre, que le combat qu'ils avaient mené ne s'était pas terminé avec la Libération ni même avec la victoire de 1945.

La guerre d'Indochine, celle de Corée, les tensions à Berlin et le réarmement allemand réintégrant d'anciens nazis, l'amnistie de leurs collaborateurs en France, les menaces sur les libertés démocratiques et la paix, la réapparition du fascisme, tout incitait à poursuivre ce combat. Et l'ANACR l'a fait durant un demi-siècle.

Soixante ans après le premier congrès de Limoges fondateur de l'ANACR, la nécessaire continuation aujourd'hui du combat contre le fascisme mené pendant l'Occupation et depuis la Libération par les Résistant(e)s a, posé avec force par le rapport introductif présenté par le Bureau National sortant, été au centre des travaux du congrès de Brive-la-Gaillarde.

Et, le passage de la mémoire des combats et des valeurs antifascistes de la Résistance en étant un aspect essentiel, avec le rappel de ce qu'a été et est la réalité du fascisme au pouvoir, ce combat doit être, dans le présent et dans le futur, au centre de l'action de l'ANACR, des Ami(e)s de la Résistance.

Contre la menace de l'extrême-droite, qui se précise chaque jour davantage à travers l'Europe, jusques et y compris dans notre pays, le rassemblement le plus large pour s'y opposer des démocrates, des républicains, et des humanistes de toutes opinions s'impose. Aujourd'hui comme hier.

L'ANACR, par toute son histoire, offre pour cet objectif un cadre à ce rassemblement.

Louis CORTOT
Compagnon de la Libération

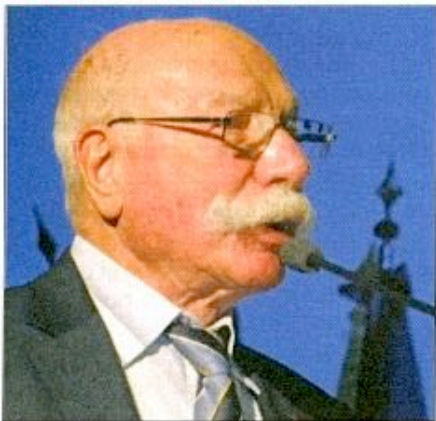
LA SEANCE SOLENNELLE D'OUVERTURE



Plus de 530 personnes, venues de Corrèze, de 52 autres départements et de deux Amicales Nationales, ont fait du congrès national de l'ANACR, qui s'est tenu du 10 au 12 octobre 2014 à Brive-la-Gaillarde, un moment important de transmission de la mémoire et des valeurs de la Résistance.

Ce vendredi après-midi 10 octobre, les délégués, participants et accompagnants prirent place à partir de 13h30 dans la salle de Congrès de l'Espace des Trois-Provinces de Brive-la-Gaillarde.

Le Bureau du Congrès



Puis, à 13h45, Jacques Weiller monta à la tribune et, après avoir rappelé que, statutairement, les pouvoirs du Bureau National élu au congrès de Lons-le-Saunier en octobre 2012 prennent fin à l'ouverture du congrès de celui de Brive-la-Gaillarde, demanda aux délégués d'élire un Bureau du Congrès, chargé tout à la fois d'assurer son bon déroulement et la permanence de la direction de l'Association jusqu'à l'élection du nouveau Bureau national. Il soumit alors au vote les noms suivants :

Louis CORTOT, Jean-Paul BEDOIN, Bruno CASSANAS, Edgard CASTERA, Sylvie DAEMS, Bernard DELAUNAY, Henriette DUBOIS, Robert FOREAU-FENIER, Anne FRIANT-MENDRES, Colette GAIDRY, Jean-Claude HERBILLON, Claude JOSEPH, Jean MAISON, Hélène MALECHA, Pierre MARTIN,

Mireille MONIER-LOVIE, Anne-Marie MONTAUDON, Brigitte MORENO, Martine PETERS, Jean-Paul RIFFAULT, Alfred ROLLAND, Cécile ROL-TANGUY, Dany ROUYEYRE-VIGNETTES, Charles SANCET, Raymond SAULNIER, Christiane TARDIF, Jacques VARIN, Anne-Marie VICTOR, Jacques WEILLER, Nicole ZERLINE.

Ces propositions adoptées à l'unanimité, et les camarades et « Ami(e)s » désignés ayant pris place à la tribune, **Louis Cortot**, Compagnon de la Libération, **Henriette (Nelly) Dubois**, **Pierre Martin** et **Cécile Rol-Tanguy**, Président(e)s sortant(e)s, sont porté(e)s à la Présidence du congrès ; Louis Cortot assurant la Présidence de la Séance solennelle d'ouverture.

Louis Cortot déclare alors le congrès ouvert, puis il demande à Jacques Weiller d'inviter le congrès à désigner les présidences de la **Commission des Mandats et Candidatures**, dont la présidence est confiée à **Jean-Paul Bedoin** et **Jean-Paul Riffault**, des **Commissions d'Orientation** (Présidence : **Jacques Varin** et **Jacques Weiller**) et **Transmission de la mémoire** (Présidence : **Bernard Delaunay, Alfred Rolland**), et de la **Commission des Statuts** (Présidence : **Louis Cortot** et **Pierre Martin**, rapporteur **Jacques Varin**) dont la composition rassemble des membres de comités petits ou grands de différentes régions (Ardèche, Charente, Côtes d'Armor, Essonne, Lot-et-Garonne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Vaucluse, Haute-Vienne, Yonne), ayant ou non fait parvenir des amendements. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

A la mémoire des disparus

Louis Cortot donne la parole à **Jean-Paul Bedoin**, qui évoque avec émotion la mémoire de tous nos camarades disparus dans tous les départements depuis le dernier congrès de Lons-le-Saunier et cite notamment ceux qui appartenaient aux organes nationaux de l'ANACR : Jean Evieux (Ain), Pierre Ferdonnet (Cher), Roger Jaquet (Alpes-Maritimes), Jean Jardin (Val-de-Marne), Louis Lozac'h (Finistère), Pierre Michaud (Gironde), André Pellisson (Haute-Savoie), Henri Planson (Aube), Albert Potton (Isère), André Ribouton (Rhône), Marcel Roy

(Haute-Savoie), membres honoraires du Conseil National, **André Borlet** (Yonne), **Gisèle Guillemot** (Paris), **Jean Sciandra** (Val-de-Marne), **Alexis Tapissier** (Allier), membres du Conseil National, **Maurice Chalumeau** (Loire), **Jean-Paul Marcadet** (Bouches-du-Rhône), **Jean Mirouze** (Lot-et-Garonne), membres honoraires du Bureau national, **Charles Fournier-Bocquet** (Seine-Saint-Denis), **Secrétaire général honoraire**, **Simone Conan** (Loir-et-Cher), **Vice-présidente nationale**, **Philippe Dechartre**, **Jacques Delarue**, membres du Comité d'honneur national.



Les délégués se lèvent alors pour une minute de silence à la mémoire des disparus. Le *Chant des Partisans* et la *Marseillaise*, interprétés par la Chorale... s'élèvent avec émotion.

Les invités

Louis Cortot invite à prendre place au premier rang de la tribune **M. Kader Arif**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, précisant que M. le ministre nous rejoindra à 16h20, **M. Bruno Del-sol**, Préfet de la Corrèze, **M. Gérard Bonnet**, Président du Conseil Général de la Corrèze, **Mme Chamira Kasri**, Vice-Présidente du Conseil Régional, **M. Frédéric Soulier**, Maire de Brive-la-Gaillarde, qui rejoindra plus tard, **M. Jean Maisson**, coprésident départemental de l'ANACR de Corrèze, **M. Robert Créange**, Vice-président de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre (UFAC).

Il invite ensuite à prendre place au 2^e rang de la tribune **M. Jacques Vistel**, Président de la Fondation de la Résistance, **M. Patrick Staat**, secrétaire général de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC), **M. Norbert Pilme**, Vice-président de l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation (AFMD), **M. Alain Rivet**, Trésorier Général-adjoint de la Fédération Nationale des Déportés et Internes Résistants et Patriotes (FNDIRP), **M. Michel Defaye**, Vice-président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA).

Et demande à Mme **Sophie Dessus**, députée, à MM. **Philippe Nauche**, député, **Daniel Chasseing** et **Claude Nougéin**, Sénateurs, à Mme **Marie Sebert**, Directrice départementale de l'ONAC, à M. le **Lieutenant-Colonel Cordier**, Délégué Militaire départemental-adjoint, à M. le **Colonel Colombo**, Commandant le Groupement de Gendarmerie départementale de la Corrèze, de prendre place au premier rang de la salle.

Louis Cortot, après avoir remercié l'ensemble des personnalités présentes à la tribune, ainsi que celles présentes au premier rang de la salle – dont des Conseillers régionaux et généraux, maires et présidents départementaux d'associations – invite **Jean Maison**, Co-Président départemental ANACR de Corrèze à prendre la parole.

Jean Maison, Co-Président de l'ANACR de Corrèze



«Nous sommes heureux de vous recevoir dans notre comité ANACR de la Corrèze, dans ce département qui fut une terre d'accueil pour les réfugiés de tous ordres fuyant les fascismes et le nazisme en Europe dès les années 1930. En mai-juin 1940, leur nombre est allé croissant. Il allait de soi que les familles corréziennes, en particulier rurales, les hébergèrent, les nourrissent, les protègent. La Résistance s'est construite pierre par pierre, de manière diverse, selon les sensibilités démocratiques, républicaines, religieuses, philosophiques, des uns et des autres.

J'ai personnellement accueilli, dès 1942 – début 1943, des jeunes qui avaient eu maille à partir, avec les forces d'occupation (mineurs du Nord, marins du Finistère, républicains espagnols, etc.). À charge pour nous de leur trouver une couverture, un travail, des faux papiers, car on ne parlait pas encore de maquis. Les camps n'étaient pas encore structurés avant l'instauration du Travail obligatoire. (Décret du gouvernement Laval du 19 février 1943)

À partir de cette date, les camps de maquis, aussi bien de l'A.S. que des F.T.P., fleurissent à travers tout notre département. Les F.T.P. donnent les noms de fusillés ou martyrs de la Résistance, comme Guy Mocquet ou Gabriel Péri, à leurs propres camps.

Des combats importants ont été menés dès lors contre l'occupant nazi et les forces

de Vichy (embuscades, sabotages des lignes électriques et ferroviaires, des usines d'armement), mobilisant sur place des forces qui auraient pu être utiles sur d'autres fronts.

Pour mener à bien ces actions, nous ne dirons jamais assez le rôle joué par nos petits agriculteurs, leurs femmes, leurs filles qui bien souvent ont joué le rôle d'agents de liaison.

Avec Bernard, nous avons intitulé notre article dans la brochure que vous avez en main «Achatz d'entra» ! C'est ce que nous disaient ces braves paysans «Achevez d'entrer et passez la jambe sur le banc» pour se mettre à table. Bien souvent, nous pendions nos armes derrière la porte. Il y avait toujours de la soupe chaude et du jambon sec dans la cheminée. Combien ont payé de leur vie cette solidarité, déportés ou fusillés ! Ne les oublions pas ! (Applaudissements).

Notre département a payé lourdement son engagement (fermes et villages incendiés, déportations, exécutions sommaires, drame de Tulle le 9 juin 1944, la veille de celui d'Oradour-sur-Glane en Haute-Vienne). Au total 1 200 victimes environ recensées sur l'ensemble de notre département... C'est grâce à leur sacrifice que la Corrèze après la Corse a été un des premiers départements libérés par ses propres forces de la Résistance le 22 août 1944.

Je porte avec fierté la médaille de la Résistance qui m'a été décernée à la Libération. Je ne porte que celle-là, car je peux la partager avec tous mes copains morts ou vivants qui la méritaient autant que moi.

En ce moment même, pardonnez mon émotion. Je pense à ces deux jeunes qui ont été massacrés à 17 ans et jetés dans l'incendie de l'hôtel où ils voulaient se réfugier. L'un était Corse, l'autre Breton. Je les ai veillés avec des amis toute une nuit dans une petite chapelle à Miginiac, commune de Champagnac-la-Noaille, avant qu'ils ne soient inhumés dans ma commune de Clergoux. Leurs parents les ont récupérés à la Libération. (Applaudissements).

J'ai adhéré à l'ANACR dès sa création pour fédérer, dans l'esprit du Conseil National de la Résistance, nos amicales qui avaient vu le jour après la Libération.

Mais au printemps 1963, notre association ayant du mal à fonctionner, j'ai eu la chance de recevoir à mon domicile, dans ma petite commune de Clergoux (350 habitants), Henri Rol-Tanguy, et je suis heureux de saluer aujourd'hui à cette tribune son épouse et compagne de combats, Cécile. Nous avons beaucoup discuté de l'importance des orientations que nous devons donner à notre association et nous sommes fiers, 50 ans plus tard, que notre comité de Corrèze ait su se structurer et agir au service de la Mémoire des Résistants et de leurs valeurs, devenant un des tous premiers comités de France.

Le devoir de mémoire et d'Histoire se perpétue aujourd'hui en portant la parole de la Résistance auprès de plusieurs centaines d'élèves chaque année, dans les écoles, lycées et collèges, à l'occasion du Concours national de la Résistance et de la Déportation et à travers de multiples publications.

Personnellement, j'ai rencontré sur l'année scolaire 2013-2014 plus de 700 élèves. Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas différents de ce que nous étions à leur âge.

Leurs problèmes ne sont pas les mêmes. Pour beaucoup d'entre eux, l'horizon est bouché. Mais croyez-moi, ils m'écoutent, me questionnent. Dans la rue, ils courent après moi pour m'embrasser. Ça me fait chaud au cœur !

Je vous invite à parcourir les espaces d'expositions pour découvrir les travaux remarquables réalisés dans nos écoles primaires avec le soutien de la Direction académique départementale de l'Éducation Nationale et des enseignants. (Applaudissements)

Dans le même esprit, en Corrèze, nous sommes fiers d'avoir participé à la réussite de la revendication de l'ANACR faisant du 27 mai 1943, jour de la création du C.N.R. par Jean Moulin, la Journée nationale de la Résistance. Nous remercions particulièrement Monsieur le Ministre d'avoir œuvré personnellement à cette reconnaissance, aux côtés de Monsieur le Président de la République et de la représentation nationale, à l'été 2013. Le parlement s'est prononcé à l'unanimité le 9 juillet 2013, jour de mon anniversaire.

Je souhaite que les Amis viennent en nombre croissant rejoindre notre association dans le pluralisme, l'esprit de fraternité et de respect des valeurs portées par les Résistants qui ont abouti à la création du C.N.R. et de son programme de 1944 «Les jours heureux».

Chers amis, je fais partie des 250 adhérents de la Corrèze, les anciens. Je vais donc vous passer mon vécu dans quelques jours, quelques mois, quelques années à vous les jeunes, nos amis.

Je vous dis bien fort : «N'oubliez surtout pas que nous luttons sur 2 fronts : libérer notre pays et rétablir une démocratie digne de ce nom», comme l'écrivait Pierre Villon en 1974, je cite : «Plus démocratique et socialement plus équitable que celle de 1939». Si nous avons réussi sur le premier front, il nous reste beaucoup à faire sur le deuxième. (Applaudissements)

Je suis sûr de votre capacité, vous les Amis, à conduire notre association dans le même esprit, alors que les conditions actuelles rappellent celles de 1939, nous inquiètent et réclament plus que jamais notre vigilance et notre détermination. Vous avez ma confiance ! Que les travaux de notre Congrès soient à la hauteur de celle-ci dans l'amitié et la fraternité.

Je ne voudrais pas terminer mes propos sans remercier publiquement Bernard Delaunay, mon Co-Président, sur les épaules de qui a reposé toute l'organisation de notre congrès. Je vous demande de l'applaudir. (Applaudissements).

Maintenant, chers Amis, au travail. Sachez que vous êtes chez vous ici en Corrèze à l'image de toutes celles et tous ceux qui l'avaient découverte dans les années noires de l'occupation.

Merci à vous toutes et tous de votre engagement et de m'avoir écouté. (Applaudissements).

Louis Cortot remercie Jean Maison pour ses paroles chaleureuses de bienvenue.

Le comité départemental de Corrèze est l'un des plus importants de France, la proposition de tenir le congrès de l'ANACR à Brive-la-Gaillarde ne pouvait que recueillir l'approbation et d'ores-et-déjà les délégués ont pu mesurer la chaleur de l'accueil corrézien.

LE DOSSIER DU CONGRES

**M. Gérard Bonnet, Président
du Conseil général de Corrèze**



«Chers Amis, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille en Corrèze.

Le 22 septembre 1942, à la BBC, Pierre Brossolette appelait les Français à saluer non seulement «ceux qui meurent à ciel ouvert» pour la France, mais aussi «dans l'obscurité pathétique des caves».

Ceux-ci furent sur notre sol, dans l'ombre de leurs bourreaux, tout autant les «soutiers de la gloire» que les «soutiers de l'espoir» d'une France qui ne s'avoua jamais vaincue sous le joug barbare qui l'asservissait.

Cette France nous a été léguée par ces Résistants dont nous ne cessons depuis d'honorer la mémoire, de rappeler le sacrifice.

En un «bricolage héroïque», selon Daniel Cordier, secrétaire de Jean Moulin, ces Résistants ont renouvelé le magnifique héritage de Liberté, d'Égalité et de Fraternité de la Révolution française.

Il était temps, pour une France qui se devait de redevenir elle-même, après de trop longues années d'errements, de compromissions et d'indignité.

Cette France, redevenue elle-même, ouvrait à nouveau ses bras à toutes celles et tous ceux qui voulaient encore s'identifier à elle en une communauté nationale, renouvelée, ouverte, plurielle, riche de ses diversités, et surtout forte de l'adhésion de chacun à ses valeurs démocratiques et humanistes, quelle que soit son origine. Cette France redevenue elle-même allait même plus loin, en donnant des droits nouveaux et en se piquant de mieux partager les richesses produites, selon le Programme du Conseil National de la Résistance, ouvrant la voie à cinq décennies d'innovations et de progrès sociaux.

C'est bien cette France qui nous a été léguée au lendemain de la Libération par la Résistance.

À l'heure où ces valeurs sont mises en question, à l'heure où des discours xénophobes rappellent certains mots des années 30, à l'heure où l'on assiste au grand retour de l'égoïsme, il apparaît plus que jamais indispensable de rappeler au nom de quoi, celles et ceux de la Résistance se sont engagés dans la lutte, au nom de quoi, beaucoup ont payé de leur vie cet engagement.

Ce devoir de mémoire est en Corrèze, en Limousin, peut-être plus qu'ailleurs, un devoir sacré.

La collectivité départementale que je préside a souhaité pleinement remplir ce devoir de mémoire, notamment en direction des jeunes.

Dans cet esprit, nous avons départementalisé le musée de la Résistance de Neuviç.

Dans cet esprit, nous avons soutenu la création des chemins de mémoires des Saulières ou du pont Laveyras, lieux de massacres ignobles de jeunes Résistants par l'occupant nazi et ses supplétifs miliciens.

Dans cet esprit encore, nous avons voulu contribuer à la tenue de ce congrès national par la réalisation, notamment de sa plaquette, célébrant la Résistance en Corrèze, ses faits d'armes – la libération de Brive, les batailles d'Ussel et d'Egletons, comme ses tragédies – Tulle, bien sûr, ses héros comme ses martyrs, ses fusillés comme ses Déportés.

Sans oublier ses «Justes» qui sauvèrent des camps d'extermination celles et ceux auxquels une idéologie folle refusait le droit même d'exister.

Ce devoir de mémoire est aujourd'hui d'autant plus indispensable que nous sommes à un tournant de la mémoire de ces années.

Les témoins directs disparaissent, la mémoire laissant de plus en plus de place à l'histoire.

Mais attention aussi à certains qui veulent aujourd'hui nous raconter des histoires... pour mieux endormir notre nécessaire vigilance citoyenne.

Nous avons la chance, dans notre pays, de posséder une école historique remarquable, qui base ses travaux sur l'analyse comparative des archives pour rechercher la vérité historique.

C'est le meilleur soutien au travail de mémoire accompli depuis la guerre par votre association et d'autres, tant au niveau national que départemental.

C'est aussi un travail citoyen indispensable à une époque où s'insinue le doute et grandissent les peurs. Ce travail citoyen, c'est de nous rappeler comment l'État français a succédé à la Troisième République en juillet 1940, «parce qu'il ne s'est trouvé personne pour la défendre», selon les mots de l'historien Marc Bloch, témoin et auteur de l'«étrange défaite», assassiné en 1944 par les nazis, et l'un des pères de l'école historique que j'évoquais à l'instant.

Comment ne pas y voir un parallèle instructif et une utile mise en garde pour aujourd'hui et surtout pour demain ?

Le travail citoyen, c'est par exemple de prouver, examen des archives à l'appui, que c'est à cause du statut des Juifs et de la collaboration de l'administration et des forces de l'ordre de Vichy, qu'autant de Juifs, français comme étrangers, ont disparu dans les camps de la mort.

Comment ne pas voir l'utilité de l'examen de ces archives pour contredire un Faurisson, auteur d'une thèse pseudo-scientifique remettant en cause la Shoah. Telles doivent être les leçons de l'Histoire, d'une histoire scientifique prouvée à l'appui.

Et lorsque l'histoire fait apparaître des personnalités exceptionnelles, c'est la plupart du temps parce qu'elles ont su incarner et s'appuyer sur un mouvement de fond,

comme le général de Gaulle réfugié à Londres qui a su incarner la France combattante parce qu'il a su et pu s'appuyer sur la Résistance intérieure.

En vérité, c'est à chaque Français d'y puiser les ressources pour ouvrir la porte d'un meilleur avenir pour nos enfants.

Car c'est aussi cela, la leçon de l'histoire de la Résistance. Elle vaut pour hier, pour aujourd'hui, pour demain...

La Résistance fut une magnifique œuvre collective pour sortir notre pays du déshonneur, et lui redonner espoir en lui-même.

La Résistance fut une belle œuvre collective pour lui permettre de retrouver sa place de Pays des Droits de l'Homme, une place qui oblige dans le monde d'aujourd'hui, et plus encore dans le monde de demain.

Après ces quelques réflexions, Chers Amis, je vous souhaite un excellent congrès et vous remercie d'avoir cette année choisi la Corrèze pour tenir cet événement national en cette année particulière de célébrations mémorielles et collectives.

Le prix payé par cette terre corrézienne et ses habitants pour libérer le pays le méritait bien».

**Mme Chamira Kasri,
Vice-Présidente du Conseil
Régional du Limousin**



«Tout d'abord, permettez-moi de vous présenter les excuses de Monsieur Gérard Vandenbroucke, Président par intérim de la Région Limousin, retenu par ses obligations au Congrès de l'Association des Régions de France, à Toulouse.

Je vous souhaite donc la bienvenue en Limousin.

L'année 2014 consacre le début d'un cycle dense de commémorations dans le cadre du centenaire du déclenchement de la 1^{re} Guerre mondiale et du 70^e anniversaire du Débarquement et de la Libération de nombreuses villes dont Brive, qui porte l'honneur d'être la première ville de France libérée par ses propres moyens. Le choix du Limousin, après Limoges en 2006, n'est pas anodin et constitue un symbole fort pour notre territoire, terre de résistance et d'espérance.

Ce rassemblement m'invite aussi à vous adresser mes pensées les plus reconnaissantes pour les choix qui ont marqué votre vie et ont guidé votre engagement.

Celui de combattre fermement les idéologies fascistes, racistes et xénophobes qui attisent la haine de l'autre. La montée des extrémismes démontre que cette lutte n'est malheureusement jamais finie et vous pouvez compter sur notre soutien pour mener à bien cette mission essentielle pour toutes les générations.

Celui d'assurer la reconnaissance du rôle de la Résistance dans la libération de la France, parce qu'il faut le souligner et le répéter. Votre implication déterminante et l'appui de nos Alliés nous ont permis de retrouver la liberté.

Et enfin, votre attachement à la paix, aux valeurs de la République et à la transmission de la mémoire.

La Résistance et le souvenir des martyrs est un patrimoine vivant, à condition de le faire vivre et de le diffuser ; et je sais que vous y êtes très attachés. Certes, il y a les commémorations et nous devons continuer parce qu'elles contribuent à notre cohésion sociale et font partie de notre mémoire collective. Pour l'avenir, il faudra réussir à dépasser ce cadre cyclique et élargir le devoir de mémoire. Le travail de tous les acteurs, scientifiques, passionnés ou témoins, scolaires et étudiants est essentiel dans cette démarche. Les valeurs du Conseil National de la Résistance continuent d'irriguer notre société et forment le socle véritable de notre pacte républicain. Elles ne sont pas dépassées, bien au contraire, nous aurons à les réinventer pour bâtir le modèle que nous voulons pour demain tout en s'appuyant sur notre passé.

Le mouvement de la Résistance, c'est aussi la richesse des hommes et des femmes qui l'ont porté et vous en faites la preuve. Cette action commune, dont vous êtes les témoins directs et engagés, a permis à la France de se relever, de surmonter les épreuves les plus difficiles et à l'Europe de croire à nouveau en l'avenir. Nous devons, pour l'avenir, nous appuyer sur cette force. C'est le message que nous devons promouvoir collectivement auprès de toute la population.

Pour conclure, je tiens à féliciter les organisateurs, vos représentants et par leur intermédiaire l'ensemble des adhérents de l'ANACR.

Ce rassemblement est un moment singulier dans la vie de l'ANACR. Votre présence nombreuse témoigne de votre souhait de partager des liens fraternels et durables et de marquer votre ouverture sur la ville et la Région. Symbolisés par des mouvements forts tout au long de cette semaine.

En retour, je tiens à saluer vos actes courageux et vous exprimer toute ma gratitude et mon respect pour tout ce que vous avez accompli, accomplissez et accomplirez demain.

M. Frédéric Soulier, Maire de Brive-la-Gaillarde

«Bienvenue à vous tous,

Bienvenue à Brive et en Corrèze, terre de Résistance.

Brive, cité gaillarde orientée quart sud-ouest culturelle et sportive, terre des terroirs et souvenirs, de l'authentique que je vous invite à découvrir et comme vous n'aurez pas le temps durant ce week-end de tout voir, je vous invite à le prendre en y revenant.

Brive, cité des illustres, Saint Martin, Saint



Antoine, Cardinal Dubois, Edmond Michelet, mais surtout de ses nombreux hommes et femmes qui sont morts pour la France pour qui nous avons un éternel sentiment de dette.

C'est avec un honneur tout particulier qu'il revient à la ville de Brive d'accueillir à nouveau le congrès de l'ANACR, qui s'était tenu pour la dernière fois en 1978.

Votre présence cette année revêt une dimension toute particulière, alors que la France commémore un peu partout le 70^e anniversaire de la libération de la France et de la victoire contre le nazisme. 2014 nous éveille encore et toujours dans une France en crise : crise morale, sociétale, mentale, sociale.

Les colloques doivent être des éveilleurs de conscience pour mieux comprendre les douleurs du passé, pour mieux appréhender les épreuves d'aujourd'hui et de demain.

Votre choix de revenir à Brive, souligne aussi la marque singulière de l'histoire de notre cité, puisqu'elle fut, en 1944, la première ville de France à se libérer par ses propres moyens.

Singulière, Brive l'est encore également par la figure d'Edmond Michelet, dont l'action et le parcours pendant l'Occupation ont porté l'esprit de Résistance et ses multiples expressions :

- Le refus de la défaite comme principe, dès les premiers jours de l'Occupation,
- La résistance par le verbe dont il a fait une arme,
- La lutte clandestine, le rapprochement des différents mouvements de Résistance, qui préfigurent l'efficacité de la libération de Brive et de la Corrèze ;
- Mais aussi de la déportation, la patience courageuse et l'entraide des victimes de la barbarie sourde des nazis.

En effet, c'est par sa rencontre décisive avec Germain Audoiroux, dirigeant de la section départementale du Front national jusqu'à son arrestation en 1942 qu'Edmond Michelet initiera le premier rapprochement entre mouvements de Résistance, en l'occurrence celui de Combat.

Leur coordination démontrera que la résistance est un combat sacré qui dépasse les querelles d'opinion, préfigurant ainsi l'état d'esprit dans lequel fut organisé le Conseil National de la Résistance et furent menés les combats ultérieurs de la Résistance briviste.

Leur rapprochement permettra notamment la mise en œuvre de la première action d'éclat de la Résistance qui commémora,

aux côtés de nombreux civils brivistes, le 11 novembre 1942, alors que les troupes d'Occupation pénétraient dans la ville.

Au fil des mois qui suivirent cet épisode, les maquis de Corrèze n'ont cessé de voir leurs effectifs progresser, préparant la phase active qui devait conduire à la libération du territoire.

Déjà, les bataillons de l'Armée secrète formèrent autour de Brive un nœud coulant qui ne cessa de se resserrer sur l'Occupant, contribuant ainsi à gagner le rapport de force sur la garnison allemande qui capitula sans combat le 15 août 1944.

A cette action de longue haleine répond celle des résistants FTP et cheminots qui furent à l'origine de plusieurs coups de main qui contribuèrent à affaiblir les troupes d'Occupation. La plus éminente fut l'interception et le déchargement d'un train de matériel de Brive à Ussac par un groupe de partisans menés par René Ladrère.

Je voudrais donc à nouveau vous remercier en vos diverses responsabilités au sein de l'ANACR, pour votre passion à transmettre le flambeau aux générations futures, à faire vivre l'esprit et les valeurs que la Résistance a inspiré au lendemain de la Seconde Guerre mondiale :

- Le refus des extrémismes de tous bords ;
- La pédagogie historique de ce que furent les événements et les circonstances de cette période dramatique.
- La perpétuation des idéaux issus du Conseil National de la Résistance pour lesquels il n'est de véritable progrès que celui de l'homme dans son environnement social, moral et matériel ;

Je conclurai enfin mon propos en félicitant nos deux présidents corrégiens, MM. Bernard Delaunay et Jean Maison, ainsi que l'équipe qui les entoure, pour l'organisation remarquable de ce congrès, auquel la ville de Brive est fière de contribuer ? Bravo à vous et à vos bénévoles pour avoir assumé ce travail lourd et complexe. Je vous souhaite un excellent congrès.»

M. Robert Créange, Vice-Président de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC)



Je voudrais commencer mon propos en, vous apportant le salut fraternel du

LE DOSSIER DU CONGRES

Président Jacques Goujat, qui regrette vivement de ne pouvoir être des vôtres aujourd'hui et qui m'a chargé, en tant que Vice-président de l'UFAC chargé des relations internationales, de vous apporter le salut chaleureux de notre confédération et, par voie de conséquence, des 40 Associations qui la composent et de ses unions départementales qui recouvrent la totalité de notre pays.

Je veux également dire toute mon émotion, celle de l'UFAC, après le décès de votre ancien secrétaire général, mon camarade Charles Fournier-Bocquet. Nous nous connaissions depuis des dizaines d'années et j'ai toujours apprécié sa clarté, sa vision, son esprit d'analyse, sa fidélité à nos engagements, son dévouement. Il aura marqué le monde des Anciens Combattants et des Victimes de guerre.

Je me retrouve parmi vous, dans une Association sœur, puisque pendant 20 ans j'ai été secrétaire général de la FNDIRP et que je suis toujours Secrétaire général du Comité du Souvenir des Martyrs de la Cascade du Bois de Boulogne qui organise chaque année la cérémonie à laquelle votre Président, mon ami Louis Cortot que je salue fraternellement, est toujours présent.

Quels sont les idéaux qui nous unissent ?

Je crois pouvoir dire, sans me tromper, qu'il y a notre amour de la Paix.

Dans la période difficile que nous vivons, nous devons porter plus que jamais, l'exigence du renforcement du rôle de l'Organisation des Nations Unies qui nécessite sans doute une réflexion sur le droit de veto et sur la composition du Conseil de Sécurité.

Tout, je dis bien tout, doit être fait pour que la négociation remplace le bruit des bombes et que les sommes faramineuses consacrées à l'armement soient dévolues à des œuvres de paix.

Et il y a de quoi faire, le combat contre la faim dans le monde, contre le réchauffement climatique, pour le respect du droit pour tous à l'éducation, nécessitent la mobilisation de tous et l'octroi de sommes considérables.

Alors, tous ensemble, clamons haut et fort. Oui à la paix, Non à la guerre.

Mes camarades, pendant la Seconde Guerre mondiale, quand vous vous battiez contre l'occupant nazi haï et contre ses complices français, vous ne le faisiez pas par plaisir, vous le faisiez pour parvenir à construire un monde nouveau où chacun pourrait trouver sa place, où il n'y aurait plus de citoyens de seconde zone, un monde d'où serait bannie toute forme de discrimination, de racisme quelle que soit la forme qu'il revête, antisémitisme, islamophobie, homophobie. Ce combat est loin d'être gagné ; dans de nombreux pays d'Europe, entre autres, des partis néo-nazis sont au pouvoir ou y participent. En France même, vous le savez, nous ne sommes pas à l'abri et la montée préoccupante d'un parti qui proclame ouvertement ou non sa xénophobie et son racisme est inquiétante et doit être combattue sans répit.

Pour tous ces combats à mener, nous avons une référence, le Programme du Conseil National de la Résistance «Les



Jours heureux». Ceux qui l'ont rédigé voulaient que les combats qu'ils menaient aient une suite, la construction d'une France où il ferait bon vivre, où les inégalités seraient bannies, où les grands moyens de production appartiendraient à la Nation et non à quelques oligarques, où les jeunes pourraient regarder leur avenir en face, poursuivre leurs études dans la mesure de leurs possibilités et trouver un travail au lieu de faire la queue devant les agences de Pôle emploi totalement impuissantes.

Les efforts ne doivent pas être toujours demandés aux mêmes et ceux qui détiennent les richesses de la Nation doivent être mis à contribution.

Permettez-moi de rappeler la phrase que le général de Gaulle a prononcée devant les dirigeants du CNPF, l'ancêtre du MEDEF, lorsqu'il les a reçus pour la première fois après la Libération :

« Messieurs, je n'en ai pas vu beaucoup d'entre vous à Londres ».

Alors oui, nos combats doivent se poursuivre et je sais qu'à l'ANACR, telle est votre volonté, vous le démontrez chaque jour.

Vous vous engagez également et je vous en félicite, dans le témoignage auprès des jeunes et c'est sans doute l'essentiel de notre tâche.

Vous le savez comme moi : quand nous allons dans les collèges, nous sommes écoutés, interrogés par les jeunes qui ont

soif d'apprendre, de connaître.

Le concours national de la Résistance et de la Déportation est, de loin, parmi tous les Concours organisés par le ministère de l'Education Nationale, celui qui rassemble le ministère de l'Education Nationale, celui qui rassemble le plus grand nombre de candidats.

On critique souvent la jeunesse d'aujourd'hui mais posons-nous la question : quelle société leur laissons-nous en héritage ?

Quant à moi, j'ai une conviction ; si nous voulons que les jeunes nous respectent, de notre côté, respectons-les.

J'achèverai cette intervention en évoquant nos revendications. Nous pensons qu'aujourd'hui, il faut avant tout veiller au respect des droits acquis et nous vous rappelons, dans ce domaine, à une vigilance de chaque instant. D'après les éléments dont nous disposons, aucun de nos droits ne sera remis en cause dans le budget 2015.

Une de vos vieilles revendications, commune à l'ANACR et à l'UFAC, a été satisfaite, l'instauration d'une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, date de la première réunion du CNR.

A nous, à vous, maintenant, partout en France de prendre le maximum d'initiatives pour profiter de cette journée pour faire connaître toute l'actualité du Programme du CNR.



Mes Chers camarades, l'ANACR est la grande organisation des anciens de la Résistance. Depuis soixante-dix ans, vous luttez pour que ses idéaux, plus que jamais d'actualité, soient respectés. L'UFAC, à laquelle vous apportez une précieuse contribution, est à vos côtés.

Merci pour tout ce que vous avez fait, pour tout ce que vous faites et tout ce que vous ferez et très bon congrès à toutes et tous.

Louis Cortot remercie Robert Créange et l'assure de la volonté de l'ANACR de prendre toute sa part dans les combats de l'UFAC.

La lecture du Rapport

Jacques Varin donne ensuite lecture du Rapport présenté par le Bureau National sortant et publié dans le n° 1282 à 1284 du *Journal de la Résistance* du 3^e trimestre 2014.

A l'issue de sa lecture, le Rapport est salué par de longs applaudissements.

Louis Cortot annonce ensuite une courte pause dans l'attente de l'arrivée imminente du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la mémoire, **M. Kader Arif**.

L'accueil du Ministre

Louis Cortot qui, avec **Cécile Rol-Tanguy**, **Pierre Martin** et **Henriette Dubois**, accompagnés des Présidents départementaux de l'ANACR, **Bernard Delaunay** et **Jean Maison**, et aux côtés de **MM. Bruno Delsol**, Préfet de la Corrèze, **Gérard Bonnet**, Président du Conseil général, de **Mme Chamira Kasri**, vice-présidente du Conseil régional, des parlementaires, de **Mme Marie-Christine Lacombe**, adjointe au Maire de Brive, et de **M. Robert Créange**, vice-président de l'UFAC, est allé accueillir à l'entrée du Congrès **M. Kader Arif**, l'invite à prendre place à la tribune, en lui souhaitant la bienvenue en ces termes :

« Avant de lui donner la parole, je veux, au nom de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance, remercier **M. Kader Arif**.

Concernant notre revendication de Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, que nous avançons avec force depuis plus de deux décennies, il a su avec conviction et persévérance contribuer de manière décisive à rassembler la quasi-unanimité des parlementaires des deux Assemblées pour y faire droit, ce qui a abouti à la Loi du 19 juillet 2013 l'instaurant, promulguée par M. le Président de la République.

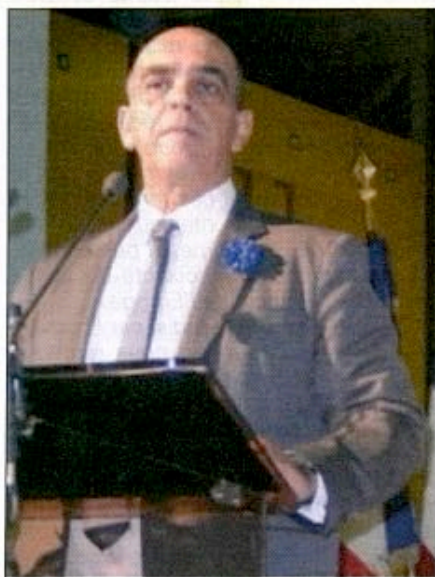
Le 27 mai, qui vit en 1943 la création du CNR sous la Présidence de Jean Moulin est, avec le 18 juin, date anniversaire de l'appel en 1940 du général de Gaulle à continuer la lutte, l'une des deux dates d'honneur de la France en cette période historique qui fut dramatique pour notre pays, elle est désormais partie intégrante du calendrier mémoriel de la Nation.

Merci donc, M. le ministre.

Se levant, les congressistes applaudissent longuement en témoignage de gratitude.

Puis **Louis Cortot** invite **M. Kader Arif** à prendre la parole.

M. Kader Arif Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, auprès du ministre de la Défense



« Permettez-moi avant toute chose de vous saluer, les femmes et les hommes, anciens combattants, anciens Résistants, présents dans cette salle, car vous êtes les témoins vivants de ce qui s'est passé il y a soixante-dix ans et que nous revivons depuis plusieurs mois, depuis plusieurs

vous dont l'âge de l'insouciance fut l'âge du devoir, qui porte un nom : le courage. Je suis honoré, je vous le dis très sincèrement, de passer des moments avec vous, comme je le fais encore aujourd'hui.

La Région du Limousin et la ville de Brive accueillent aujourd'hui votre congrès. Ce n'est pas un hasard, car cette terre fut une terre de résistance : résistance à la soumission le 10 juillet 1940, lorsque les parlementaires **Jean-Alexis Jaubert** et **François Labrousse** refusent les pleins pouvoirs à **Pétain**, résistance des mouvements et des réseaux, Alliance autour de **Marie-Madeleine Fourcade** ou encore **Combat**, autour des **Brivistes** **Edmond Michelet** et **Germain Auboireau**, tous deux déportés à Dachau, résistance de toute une région derrière le **Compagnon Georges Guingouin**, celui qu'on appelle le premier **maquisard de France**.

Terre résistante, le Limousin n'en est pas moins une terre martyre qui abrite la mémoire des 642 victimes d'Oradour-sur-Glane, et des 99 pendus de Tulle, pour ne citer qu'eux, liste macabre. Je déposerai tout-à-l'heure une gerbe à leur mémoire devant le monument des martyrs de Tulle, là où le Président et la République s'est recueilli le 9 juin dernier.

La mémoire de la Résistance occupe une place centrale dans notre mémoire nationale, elle nous fait vivre depuis plus d'un an, au rythme du 70^e anniversaire de la libération du territoire.

La mémoire de la Résistance, c'est celle que nous avons honorée en Corse en septembre-octobre 2013 autour de **Fred Sca-**



années et qui a été amplifié ces derniers mois par le calendrier mémoriel, avec fierté, avec émotion.

Et de dire que pour moi, non pas pour le ministre mais pour l'homme que je suis, je mesure la chance dans ce que sont mes fonctions d'avoir rencontré des hommes comme **Louis Cortot**, des femmes comme **Cécile Rol-Tanguy**, et d'autres encore, qui sont à mes yeux presque d'enfant même si l'âge n'est plus là, des héros, eux qui le vivent avec humilité, modestie et qui en même temps ont fait et font encore la grandeur de notre pays. Merci à eux. (Applaudissements)

Honneur et amitié, à vous **Louis Cortot** et **Cécile Rol-Tanguy**, et à bien d'autres,

maroni, **Maurice Choury** et **Danièle Casanova**, c'est celle que l'on a honorée le 21 février dernier au Mont-Valérien, en rendant hommage à **Missak Manouchian** et à ses camarades, ces patriotes venus d'ailleurs et nos frères pourtant, comme l'a écrit **Louis Aragon**, et qui avaient embrassé la cause de la France résistante.

Cette mémoire, c'est celle que l'on honore chaque 17 juin au Panthéon autour de la figure de **Jean Moulin** et de tous ceux qui, comme lui, n'ont pas parlé pour offrir à la France un destin.

C'est celle que l'on honore depuis le début de l'été en rendant hommage à tous les Résistants engagés dans les combats

de la Libération, des Glières au Vercors, en passant par les grandes villes de France : Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, Grenoble, Nantes, Vassieux, l'Île de Sein.

C'est celle que résumait quelques noms : Lucie Aubrac, colonel Rol-Tanguy et Cécile, car on ne peut séparer vos deux noms, Bertie Albrecht, Lucien Sampaix, et vous bien sûr, Louis Cortot, Compagnon de la Libération.

Cette mémoire de la Résistance s'incarne désormais, merci de l'avoir rappelé Louis, chaque 27 mai, devenu Journée Nationale de la Résistance. Lors de cette Journée anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, les collèges et les lycées invitent les scolaires à réfléchir aux valeurs de la Résistance, et à tirer toujours et encore les enseignements du CNR : l'unité et le rassemblement par-delà les différences, la confiance en l'avenir, même dans les heures les plus sombres, quand notre monde ne va pas très bien.

J'étais cette année à l'Assemblée nationale et au Sénat, au cœur des institutions de la République à vos côtés, pour rendre hommage aux Compagnons de la Libération et aux Résistants. Nous avons ensuite laissé la parole à la jeunesse de France, qui nous a lu sous l'Arc-de-Triomphe un message rappelant les combats d'hier qui nous obligent.

La transmission des valeurs et de la mémoire de la Résistance est tout l'enjeu de demain. L'instauration du 27 mai y répond en partie, mais je sais que nous avons encore besoin d'y travailler, et je ferai un texte, pour le 27 mai prochain, qui sera lu dans tous les départements de notre territoire. (Applaudissements).

Depuis plusieurs mois, des femmes et des hommes nous offrent des témoignages précieux, des témoignages singuliers, des histoires personnelles, des témoignages qui leur survivront, des témoignages du serment que firent il y a soixante-dix ans les survivants des camps, des témoignages qui démontrent aussi, malgré cette singularité l'esprit de solidarité et de camaraderie qui animait les Résistants.

Il est de notre pleine et entière responsabilité, que l'on soit élu, militant associatif, mais plus simplement citoyen, parce que nous sommes d'abord des citoyens, de transmettre ces témoignages, cette mémoire aux plus jeunes, pour qu'ils mesurent le sacrifice de leurs aînés, pour qu'ils mesurent, comme ceux de ma génération qui n'ont pas connu la guerre, la préciosité et la fragilité de la paix.

Je sais combien l'ANACR est engagée dans cette magnifique mission qu'est la transmission des valeurs pour lesquelles ses ressortissants se sont battus et pour lesquelles beaucoup de leurs camarades sont tombés. Je tiens à saluer l'investissement que chacune et chacun d'entre vous met au service de cette action.

«Les transformations profondes de la société française nous font un devoir impérieux de veiller au salut de notre jeunesse», écrivait Jean Zay dans les années trente ; quatre-vingts ans après, cette

phrase demeure criante d'actualité. Je reste convaincu que c'est en transmettant la mémoire de notre pays, en nourrissant le lien intergénérationnel et en appelant à la jeune génération ce qui la lie personnellement à notre histoire, qu'elle saura avancer dans l'avenir sans crainte et avec confiance.

Nos témoins ont été mis à l'honneur tout au long de l'année. De par les fonctions que j'occupe depuis plus de deux ans, j'ai entendu tous leurs récits, leurs témoignages poignants, troublants, émouvants. J'ai toujours été frappé par le courage avec lequel ces femmes et ces hommes doivent affronter leur passé, leur propre histoire, si intime, si personnelle, qui a rencontré il y a soixante-dix ans le destin de la France, de l'Europe.

J'ai été frappé, je le redis, par l'humilité avec laquelle beaucoup nous retracent leurs actes si héroïques, j'ai été frappé enfin par les sentiments profondément humains ne laissant aucune place à la haine, au rejet de l'autre, à la détestation.

Mesdames et Messieurs, pendant plus de quatre ans, vous avez maintenu la République debout quand tant d'autres ont essayé de la mettre à terre, et vous avez mené ce combat aux côtés des forces alliées venues des quatre coins du monde, des FFL que beaucoup d'Africains et d'ultramarins avaient rejoints. Je sais combien cette dimension internationale, cette fraternité des peuples, prend tout son sens ici, à l'ANACR.

Défendre la République ce ne sont pas que des mots pour ceux qui en ont fait le combat de leur vie. Plus encore que la République, vous avez défendu tout ce que le fascisme et le nazisme tentaient de piétiner, à commencer par la dignité humaine.

Vous avez tous marqué l'histoire de notre pays par votre courage, par votre esprit de sacrifice, votre audace. Vous tous avez marqué l'histoire de notre pays au sceau de la fraternité des peuples, alors que vous mettiez votre vie en danger, alors que vous donniez votre jeunesse en criant «Liberté !», tout le monde entendait son écho : «Egalité, Fraternité», nous l'entendons encore, ils sont les maîtres-mots de la politique de reconnaissance et de réparation que je conduis au sein de mon ministère, équité sociale, justice, solidarité avec les populations les plus démunies, voilà, si vous le permettez, ce qui est au cœur du budget que je défendrai dans les jours qui viennent, que j'ai déjà commencé à défendre pour 2015.

Rappeler que ma volonté politique est d'aller vers les plus fragiles, les plus fragiles de ce ministère que j'occupe, vous dire d'un mot que les crédits d'action sociale de l'ONACVG ont augmenté depuis trois ans de 16,5%, dans une période contrainte et difficile, justice et solidarité pour les conjoints survivants qui bénéficieront désormais, c'était une attente, d'une allocation identique au seuil de pauvreté, 984 € par mois, je m'y étais engagé, justice et solidarité pour les conjoints survivants des grands invalides de guerre, qui ont mis leur vie, par amour et sens du devoir, au service d'une personne, ils verront

en 2015 une augmentation de pension revalorisée de 120 € par mois, 1 400 € par an, justice, solidarité pour les combattants d'aujourd'hui, vos héritiers, qui pourront se voir attribuer plus facilement la Carte du Combattant puisqu'ils bénéficieront pour tous ceux qui sont engagés sur les Terrains d'Opérations extérieures, certains oubliés comme ceux qui avaient combattu dans la Finul, pourront bénéficier de la carte du Combattant, avec 120 jours, comme c'est le cas pour les anciens d'Afrique du Nord.

Concernant la politique mémorielle, j'ai tenu à maintenir la dotation budgétaire pour 2015 à 22,7 millions d'Euros, moins 500 000 € par rapport à 2014, qui était une année exceptionnelle, afin de concilier une politique ambitieuse. Ces crédits seront orientés vers la rénovation et la revalorisation du patrimoine de pierre ainsi que vers le tourisme de mémoire, l'enveloppe qui sera consacrée en 2015 est deux fois plus importante qu'en 2014. Ce choix fait cette année-là permet à ce ministère, quelle que soit la personne qui occupe la responsabilité qui est la mienne dans l'avenir, d'être un ministère résolument tourné vers l'avenir.

Oui, Mesdames, Messieurs, aux témoins que la vie finit toujours par emporter, aux récits que le temps fait parfois oublier, succède la mémoire de pierre, gardienne du souvenir des hommes et arme noble dans l'œuvre de transmission.

Mesdames, Messieurs, autour de cette mémoire de pierre s'est noué un maillage social sans précédent, nous ne pouvons que nous en féliciter, un véritable lien intergénérationnel s'est aussi créé, la jeune génération relisant l'histoire de son pays à l'aune des récits de ses aînés.

Ces moments d'échange et de partage ont été – sont encore – un vecteur essentiel du lien armée-nation et de valeurs que vous avez portées et que vous portez encore. Il appartient à la jeune génération, il nous appartient à tous de nous montrer dignes de votre engagement car le combat pour la justice et l'égalité reste d'actualité, comme le mot «Résister» qui, pour reprendre une expression de Lucie Aubrac, doit toujours se conjuguer au présent. («Longs applaudissements»)

Rappelant que l'usage et le protocole interdisent de prendre la parole après le ministre, Louis Cortot tient cependant à lui redire «Merci», et à lui souhaiter «bon courage pour tout ce qui reste à faire». (Applaudissements).

La cérémonie patriotique

La séance solennelle close, les congressistes se sont rendus en bus au «Champ des Martyrs» de Tulle où furent déposés avant leur inhumation les 99 civils de Tulle, pendus le 9 juin 1944 par la division SS Das Reich en retraite.

Accueillis, par M. Bernard Combes, maire de Tulle, les congressistes participèrent en présence de M. Kader Arif en ces lieux tragiquement chargés d'histoire à la cérémonie patriotique d'hommage à celles et ceux tombés dans la lutte contre le nazisme.

LA JOURNEE DE SAMEDI

Travaux des Commissions

Ouverte par **Pierre Martin**, et présidée par **Jean-Paul Bedoin** et **Alfred Rolland**, **Dany Rouveyre-Vignettes** étant désignée pour en rapporter les travaux en séance plénière de clôture, la «Commission Transmission de la Mémoire» s'est réunie Samedi matin dans une salle annexe de l'Espace des Trois Provinces.

La discussion, à laquelle prendront part **Pierre Martin**, **Alfred Rolland**, **Jean-Paul Bedoin** et **Dany Rouveyre-Vignettes**, est symboliquement ouverte par **André Faure**, âgé de 91 ans, porte-drapeau des CVR de Corrèze, qui insiste sur la nécessité de différencier la Relève et le S.T.O.

Colette Gaidry (Haute-Saône) évoque ensuite l'élargissement du Concours de la Résistance et de la Déportation depuis 4 ans aux élèves du primaire et le succès de cette initiative née en Corrèze, **Marie-Ange Layer** (Aisne), professeur d'histoire, attire l'attention sur la portion congrue réservée à la Résistance dans les programmes scolaires et sur le contenu des manuels d'histoire. **Pierre Gaillard** (Dordogne) évoque les initiatives tels les «chemins de mémoire», la participation aux cérémonies, aux concours, les partenariats avec les autres associations de mémoire, dont «Périgord, mémoire, histoire».

Renée Garnier (Haute-Loire) rapporte que le *Chant des Partisans* n'a pas été interprété au Puy en Velay en 2013 et 2014, et s'élève de la censure qu'opère la presse, **Louis Segrestan** (Seine-Saint-Denis) rapporte le travail de mémoire de son Comité local de Noisy-le-Grand qui, créé il y a cinq ans, est passé de 5 à 45 adhérents, le rôle de son Bulletin, **Malika Beaurain** (Corse-du-Sud) évoque le rôle irremplaçable du site internet départemental, **Jean Bottey** (Vaucluse) la création d'un musée à Pernes, le site internet qui lui est associé, **Thierry Voulouzan** (Ardèche) évoque le 27 mai à Tournon, la lecture du message de Louis Cortot, la place du Programme du CNR, **Michel Agnoux** (Corrèze) évoque la perte de mémoire, par exemple celle des parachutages en Corrèze, **Dany Rouveyre-Vignettes** s'interroge sur la concurrence possible le 27 mai prochain entre le discours du ministre et l'intervention de l'ANACR, **Pierre Martin** évoque le 19 mars dans les Côtes-d'Armor, lors duquel les deux discours, du ministre et de la Fnaca ont été lus.

Gérard Lamy (Lozère), maire de Saint-Germain-de-Calberte, petite commune des Cévennes, évoque le rôle des élus, **Daniel Levieux** (Allier) rappelle que le congrès d'Agén avait évoqué l'idée d'un mémorial national de la Résistance, et souhaite la définition d'une identité nationale médiatique de l'ANACR, **Michel Colas** (Seine-Saint-Denis) intervient sur la place incontournable d'Internet et la nécessité d'une réflexion collective, **Gérard Gay** (Jura) évoque deux femmes qui interprètent une pièce de théâtre de Germaine Tillion, **Garance Herbillon** (Jura) invite à se poser la question des jeunes, sans se limiter au seul milieu scolaire et en collaborant aux stages citoyens, **Gilbert Ramière** (Vaucluse) évoque la vague brune qui déferle sur le sud et déforme la mémoire, sa préoccupation devant son expansion et invite à lutter contre la contre-mémoire, **Jean-Paul Rigoli** (Haute-Savoie) le Comité haut-savoyard des Associations de mémoire, le travail de rénovation des lieux de mémoire, la cérémonie du 27 mai, **Robert Foreau-Fenier** (Aisne) souligne que dans un département, le chef-lieu n'est pas le seul endroit où l'on peut s'exprimer le 27 mai, **Pépita Léon-Gonzalès** (Pyrénées-Orientales) aborde les relations avec le Souvenir Français en en cernant le rôle, la cérémonie du 27 mai, **Gérard**

Simon (Savoie) évoque une velléité d'inscription litigieuse sur un monument aux morts et attire l'attention sur la vigilance à l'égard de l'extrême-droite.

Jean-Paul Bedoin précise que l'exposition nationale est présentée dans l'enceinte du congrès et évoque ses modalités de diffusion.

Préparent aussi la parole **Michel Vandell** (Isère), qui évoque les relations avec le milieu scolaire, les chefs d'établissement, **André Paya** (Bouches-du-Rhône) qui demande que des informations soient données sur la Relève, **Raoul Vaugelade** (Creuse) qui évoque la collecte des témoignages de Résistants, le refuge des enfants juifs, l'édition de deux recueils, la réalisation de films documentaires, tel celui en partenariat avec la SNCF sur les sabotages dans la région de la Souterraine, **Albert Saint-Léger** (Lozère), ancien FFC, qui souligne les différences entre le Souvenir Français et l'ANACR, sa confiance en la jeunesse, **Yvette Moreau** (Loir-et-Cher), qui évoque les difficultés avec le Souvenir Français pour l'érection d'une stèle, **Colette Priester** (Aube), qui évoque la place potentielle de la mémoire sur les chemins de grande randonnée, l'action des comités locaux, la sauvegarde de lieux de souffrance, **Sylvie Maugé-Goudour** (Corrèze) évoque la sollicitation des élus pour un projet de stèle, pour donner le nom de «27 mai» à des places, **Pierre Maceron** (Dordogne) appelle au discernement à l'égard du Souvenir Français, selon les départements, **Olivier Safon** (Vaucluse) s'interroge sur les possibilités pour les Ami(e)s de rentrer dans les établissements scolaires.

Alfred Rolland (Isère) insiste sur la nécessité de préserver les cérémonies et leur signification, spécifique à chacune d'elles et qui sont menacées par la velléité de les regrouper le 11 novembre.

D'autres intervenants ne se sont pas identifiés.

Parallèlement à celle de la Mémoire, la réunion de la «Commission d'Orientation» s'est elle aussi réunie samedi matin, dans la salle de congrès de l'Espace des Trois Provinces, sous la présidence de **Jacques Varin** et **Jacques Weiller**.

Après l'intervention de **Jacques Varin** introductrice à la discussion, **Bernard Neplaz** (Haute-Savoie) dit son accord avec elle et avec le Rapport du Bureau, en s'interrogeant sur la pertinence de leur séparation, et évoque le combat de l'ANACR contre Speidel, la lutte contre les distorsions, de l'Histoire, le refus de l'ANACR de s'associer à des démarches du type rassemblement des Glières.

Roger Gaget (Rhône) dit son accord avec l'introduction à la discussion et, prenant l'exemple de son département, affirme la volonté de rassemblement de l'ANACR, **Emile Roubertie** (Corrèze), aborde la différence entre la mémoire et le souvenir, la mémoire permet de ne pas faire oublier les causes de la montée du fascisme hier et aujourd'hui. **Georges Sentis** (Pyrénées-Orientales) se dit catastrophé de voir le «Midi rouge» ou le bassin minier du Pas-de-Calais devenir des terres «brunes». Comment, dans la ligne de l'ANACR, tirer des griffes du FN des populations souvent écartées de la connaissance de l'Histoire ?

Michael Laurent (Allier), se dit convaincu que l'ANACR a une mission de passage de la connaissance historique, en s'interrogeant sur la mise en œuvre de son pluralisme fondateur dans le contexte présent, **Roger Poux** (Aveyron) dit son accord avec la notion de pluralisme qu'il importe de bien expliquer, et insiste sur la diffusion du Programme du CNR, **Lucien Vieillard** (Haute-Garonne), met en garde contre l'infiltration sournoise du Front National, **Michel Duval** (Pas-de-Calais) dit sa surprise d'avoir pu constater la méconnaissance du CNR au sein des Associa-



tions patriotiques, les difficultés à mobiliser les forces politiques et syndicales contre le FN. **Marie-Jeanne d'Habères** (Isère) évoque Malala Yousafzai, jeune prix Nobel de la Paix âgée de 17 ans et le rôle des femmes, **Jean Lovie** (Drôme) rappelle l'origine drômoise de la Journée Nationale de la Résistance, **Nicole Feletti** (Lot-et-Garonne) appelle à la vigilance face à l'entrisme d'extrême-droite, à avoir le sens du collectif, à maîtriser son langage.

Jean-Marc Rouveyre (Lozère) se félicite de la qualité des débats mais dit son inquiétude sur l'avenir de l'ANACR si l'on n'arrive pas à recruter.

Jacques Weiller, vice-président national de l'UFAC, introduit la réflexion sur le monde combattant en rappelant en premier lieu ce qu'est le «droit à réparation» et les attaques qu'il subit.

Evelyn Pascal (Rhône) fait sienne la demande de Légion d'honneur pour tous les Résistants, **Jean-Pierre Bouny** (Charente) évoque l'absence de réponse aux demandes de Légion d'honneur.

La séance est levée pour se rendre à la cérémonie à la stèle devant le lieu du Congrès.

Séance plénière

La séance plénière de l'après-midi s'ouvre sous la présidence de **Pierre Martin**, qui donne la parole à **Louis Cortot**, pour une intervention introductrice, qui insiste notamment sur la place des Ami(e)s dans l'ANACR, essentielle pour son avenir, leur légitimité pour parler de la Résistance, et rappelle ce qu'est la mission de l'ANACR, son pluralisme consubstantiel.

Georges Sentis (Pyrénées-Orientales) attire l'attention sur la nécessité de s'adresser non dans l'enceinte du seulement aux jeunes, pas seulement scolaires, mais aussi aux adultes, en ne réduisant pas les lieux de mémoire aux seuls maquis ruraux et évoque la place potentielle des personnes morales dans l'ANACR. **Marianne**



Ory (Drôme) s'interroge sur les possibilités de coopération avec d'autres associations.

Bernard Neplaz (Haute-Savoie) évoque la remise en cause par certains «historiens» – s'arrogeant pour eux seuls la «compétence» pour ce faire, et les acteurs directs disparaissant – du droit des responsables de l'ANACR à parler de la Résistance.

Pierre Gaillard (Dordogne) mentionne des coopérations dans son département par l'organisation commune de conférences, expos...

LE DOSSIER DU CONGRES

Daniel Levieux (Allier) aborde l'adhésion à l'ANACR, qui ne nécessite pas des connaissances préalables et souligne l'importance de «l'apprentissage» pour les nouveaux Amis. **Roger Gaget** (Rhône), mentionne les possibilités d'action commune avec «Femmes solidaires» sur la place des femmes dans la Résistance. **Mireille Monier-Lovie** (Drôme) insiste sur la nécessité du recrutement en donnant la priorité à la jeunesse, et mentionne la coopération dans la Drôme avec des Associations arménienne, d'Anciens d'Algérie... Il faut s'ouvrir... **Paul Gos** (Ariège) évoque un collectif antifasciste ariégeois rassemblant pour le moment des associations, syndicats, partis de la gauche gouvernementale. **Emile Roubertie** (Corrèze) dit ressentir un malaise quant aux interventions de membres de la tribune dans la discussion en commentaire ou en réponse. Et s'interroge sur le pluralisme qui ne doit pas s'interdire d'aborder les causes du fascisme...

Martine Peters et **Jacques Varin** rappellent ce qu'est le pluralisme de l'ANACR, dont la conception découlant de celui de la Résistance a notamment été développée par Pierre Villon, et que des différences d'appréciation sur les causes du développement du fascisme et les moyens d'agir sur elles peuvent fonder des engagements politiques et sociaux différents, éventuellement dans des partis et syndicats différents, mais ne sauraient être – au-delà de ces différences – un obstacle à la lutte commune contre le fascisme et ses manifestations ; ce rôle de rassemblement sur cet objectif étant la nature même de l'ANACR.

Jean Bottey (Vaucluse) souligne les problèmes que pose l'omniprésence du FN dans son département, notamment lors des cérémonies. **Joseph Seghetto** (Aube) dit se sentir bien dans ce congrès, et trouver normal que des membres du Bureau élu du congrès puissent aussi s'exprimer. **Gilbert Lazzaro** (Ariège) insiste sur la nécessité de parler aux jeunes de la République qu'ont voulu les Résistants. **Michel Cameli** (Var), évoque la montée des frontistes, et la vigilance nécessaire,

A ce jour, nous dénombrons 170 000 déportés partis de France, dont 90 000 environ pour faits de Résistance, c'est dire l'importance que représente le travail de mémoire dans l'ensemble de nos villes et nos villages (...).

Nos motivations sont décuplées, car «la bête immonde n'a pas disparu». Les guerres et conflits se multiplient, l'extrême-droite et des organisations nazies réapparaissent partout en Europe et dans le monde (...).

Les Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation fidèles aux serments des déportés sortis de l'enfer des camps sont disponibles pour qu'ensemble nous agissions pour la liberté et la paix partout dans le monde afin que les générations futures vivent librement dans un monde de paix et d'harmonie humaine... ».

Patrick Staat, secrétaire général de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) : «L'ARAC, a été créée en 1917 en pleine guerre de 14/18 par Henri Barbusse, Paul Vaillant-



Couturier, Raymond Lefebvre et Georges Bruyère pour s'attaquer aux causes des guerres. (...).

Dans les heures les plus sombres de notre histoire, des hommes et des femmes se sont levés pour défendre les valeurs républicaines, la liberté, la dignité humaine, le respect de chacun, le droit de vivre dignement. Ils se sont battus pour la souveraineté de la France, contre le fascisme.

Nous sommes les héritiers de 1789, des grandes avancées de la révolution française, des espoirs et des utopies de la Commune de Paris. Héritiers de ces hommes et femmes qui ont fait l'honneur de la Résistance (...).

Hélas, aujourd'hui le fascisme a de nouveau envahi plusieurs pays d'Europe, il obscurcit aujourd'hui la vie des peuples, il prend appui sur la misère, les difficultés, les inégalités et nous avons le devoir de rappeler à toutes les générations les jours sombres des années 1930 et l'horreur de l'occupation vécue par nos aînés (...). Puissons-nous, ensemble, nous indignés, résister comme nos aînés et contribuer à redonner à notre pays l'espérance d'une paix sociale et de progrès dont bénéficiera le plus grand nombre (...). C'est pour ces combats que le travail de mémoire est une question primordiale, d'avenir...

Comprendre les enjeux d'hier, c'est avoir plus de lucidité pour s'engager dans les combats d'aujourd'hui (...). Les points communs entre nos associations sont considérables, les valeurs que nous défendons forment un socle commun ».

Irène Kotomkina, membre de l'ANACR, porte-parole de l'Association des Anciens Combattants Russes dans la Résistance Française «Combattant Volontaire», créée en 1989 à Riga et réenregistrée en 1993 à Moscou, salue les congressistes, depuis la capitale russe et au nom du Président **Youri Vinoguine**.

Elle rappelle que «Combattant Volontaire» a récemment monté une exposition sur la participation de Soviétiques à la Résistance française, près de 25 000 des 150 000 Soviétiques transférés par les nazis en France comme esclaves réussirent à s'évader avec l'aide de la Résistance française que nombre d'entre eux rejoignirent.

Le Centre Delestraint-Fabien

Mme Hélène Malecha, directrice du Centre : «Il y a près de 70 ans, le 25 mai 1945, était inaugurée au Château de Ferrière dans la petite ville de Penne-d'Agenais, dans le Lot-et-Garonne, une «Maison», c'est sa première dénomination, où des Anciens Combattants de la Résistance, blessés lors des combats de la Libération, sortis des prisons où certains avaient été torturés, épuisés par les privations et le stress de la vie clandestine, vont – parfois accompagnés de leur famille – venir, pendant deux ou trois mois selon leur état, reconstituer leur santé.

L'acquisition et l'aménagement de cette Maison de Penne-d'Agenais fut l'œuvre de l'Association Nationale des Amis des FTPF, qui se transformera par la suite en Association Nationale des Anciens FTPF-FFI ; puis, en 1954, en Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance, l'ANACR. La «Maison de Penne-d'Agenais» prendra alors le nom double de deux héros de la Résistance, ceux du Général Delestraint et du Colonel Fabien, devenant le Centre Delestraint-Fabien...

Pendant près d'une trentaine d'années, le Centre va se définir comme un Centre de repos et de convalescence, accueillant – surtout à ses débuts – pour l'essentiel des anciens Résistants et leurs familles, et en priorité des membres de l'ANACR. Les années de la Libération et de la Victoire s'éloignant, les conséquences des blessures ou des privations s'estompant heureusement pour nombre de ceux qui en furent victimes, mais aussi hélas les disparitions des Résistants les plus âgés, vont (...) conduire à la nécessité de redéfinir l'activité du Centre.

En 1976, le Centre Delestraint-Fabien devient ainsi un Centre de soins de suite et de réadaptation, conventionné PSPH, c'est-à-dire Participant au Service Public d'Hospitalisation et bénéficiant à ce titre d'une dotation annuelle de fonctionnement de la part de l'administration de la Santé, qui contribue de manière notable à son budget. Avec en contrepartie l'insertion du Centre dans l'offre régionale de santé en matière de soins de suite, et le contrôle exercé par la Ddass et l'ARH – aujourd'hui l'Agence régionale de Santé – tant dans le domaine de la qualité des soins que dans celui de la gestion.

Le Centre Delestraint-Fabien, intégré dans une Fédération Hospitalière (FEHAP) regroupant des établissements du même type à but non lucratif, est désormais ouvert à tous les assurés sociaux sur dossiers médicaux, la nécessité de le moderniser va devenir de plus en plus évidente, le Château de Ferrière étant devenu vétuste et inadaptable.

Cela conduit à partir du milieu des années 80 au développement d'une réflexion qui débouchera, dix ans plus tard, sur la construction d'un nouveau Centre, moderne, bénéficiant des soins de qualité, offrant un cadre agréable aux patients, qui est celui que nous connaissons aujourd'hui et qui fut inauguré en 1998 (...).

Le Centre actuel comporte 60 lits, répartis dans 52 chambres simples et 4 chambres doubles, toutes de plain-pied. Il est implanté dans un Parc de 12 ha ombragé (...) [où] nous avons installé un parcours de marche extérieur permettant aux opérés de la hanche et du genou de se réhabiliter. En termes d'équipements, le Centre dispose d'une



Michel Agnoux (Corrèze) dit s'être investi pour l'inscription d'un «fusillé pour l'exemple» sur un monument et avoir eu l'appui de l'ANACR. **Patricia Bizzari** (Aube) évoque le combat pour préserver l'existence du lieu de mémoire qu'est l'ancien siège de la Gestapo à Troyes, la difficulté de recueillir un appui pluraliste pour mener cette bataille.

Messages au Congrès

Norbert Pilmé, vice-président national de l'Association des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation (AFMD), présent lors de la séance d'ouverture, a laissé un message lu par Jacques Varin : «... l'AFMD a pour objet la défense de l'ensemble de la mémoire des Déportés et agit pour combattre les résurgences du nazisme sous toutes ses formes.

salle de kinésithérapie, d'un bassin de balnéothérapie et d'une salle d'ergothérapie. Les soins sont assurés en permanence, 24h/24 et 7j/7, par les médecins du Centre – l'un à plein temps, l'autre à mi-temps et, s'ils ne sont pas là (vacances, maladie...), soit par un médecin remplaçant, soit par les médecins du canton qui assurent des permanences dans le cadre d'une convention. Le personnel du Centre comprend une Directrice, une secrétaire de direction, deux médecins, dont un plus particulièrement attentif aux problèmes de la qualité, un cadre de santé, 2 kinésithérapeutes, une ergothérapeute, une psychologue à temps partiel, 9 infirmières diplômées d'Etat, 9 aides-soignantes, une éducatrice sportive à temps partiel, 6 agents de service hospitalier (ASH). A la cuisine : une chef de cuisine, un commis de cuisine, 3 agents de service hospitalier-cuisine. Sur le plan administratif : 3 secrétaires, dont une en permanence assure l'accueil, une comptable, une qualifiée gestionnaire des risques, et une assistante sociale. Ainsi que 4 ouvriers d'entretien.

En 2013, la durée moyenne de séjour a été de 24 jours. Il y a eu plus de 800 entrées dans l'année, ce qui représente une moyenne de 54 lits par jour ; soit un taux d'occupation de 90%. L'essentiel des patients provient du Lot-et-Garonne ainsi que des départements limitrophes que sont le Tarn-et-Garonne et le Lot, mais tout patient admis par l'intermédiaire d'un établissement de santé ou d'un médecin traitant, et bénéficiant d'une prise en charge de la Sécurité sociale, peut, si son dossier médical le justifie et dans la limite des places disponibles, être accueilli au Centre.

Le Centre Delestraint-Fabien est la propriété de l'ANACR, dont la Direction Nationale est représentée sur place par un Conseil exécutif composé de dirigeants nationaux de l'Association, dont Paul Limouzi et Anne-Marie Victor ; laquelle fut pendant de nombreuses années directrice du Centre et qui continue à lui accorder une précieuse attention (...).

Existe aussi un Conseil de Gestion, placé sous la présidence du Président national de l'ANACR, le plus souvent représenté, notamment par le secrétaire général de l'Association, et auquel participent la Directrice, le Médecin, le cadre de santé, les délégués du Personnel, les partenaires dans la restructuration du Centre, le Directeur départemental de l'ONAC, le Directeur de la Direction territoriale du Lot-et-Garonne de l'Agence Régionale de Santé, le représentant du Conseil général, de la municipalité, le Préfet et le Sous-préfet et différents membres de l'ANACR du Lot-et-Garonne qui concourent à la vie du Centre, notamment à son animation culturelle et à l'expression des patients quant à leurs conditions de séjour.

C'est grâce à l'engagement de l'ANACR (...) que le Centre a un présent et un avenir. Bien sûr, cet

premier de la bataille de l'ANACR pour maintenir vivantes, et prises en compte par les responsables politiques, économiques et sociaux, les aspirations humanistes et de solidarité qui inspirèrent à la Libération les Résistants qui le créèrent, et dont les Amis de la Résistance sont les héritiers. Directrice du Centre Delestraint-Fabien, je m'inscris pleinement dans cette démarche.

Périodiquement, le Centre est – comme tous les établissements de santé de ce type – soumis à un audit de l'administration de la Santé, au niveau de la qualité des soins, de celle des équipements, de la qualification des personnels, des mesures de sécurité médicales ou générales à mettre en œuvre. Cette dernière visite, c'est ainsi que cela s'appelle, a eu lieu en novembre 2012. A son issue, le Centre Delestraint-Fabien, conjointement à un autre établissement, a reçu la meilleure note de certification possible, au premier rang dans le Lot-et-Garonne. C'est là le résultat des efforts du personnel, des équipes médicale, soignante, administrative et d'entretien, de l'investissement de l'ANACR. Nous nous efforcerons de garder ce rang, qui fait honneur au Centre Delestraint-Fabien, à l'ANACR. C'est le sens de mon action en tant que Directrice du Centre.

Puis Anne-Marie Victor lit un projet de Résolution réaffirmant l'attachement de l'ANACR au Centre Delestraint-Fabien, et sa volonté déterminée d'en pérenniser l'activité, félicitant la Directrice et le personnel du Centre pour leur travail.

La Résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention. Elle est publiée page 27.

Le Rapport financier

Puis le Rapport financier sur les exercices 2012 et 2013 est présenté par **Edgar Castéra** : «Rappelons tout d'abord qu'un cabinet d'expertise-comptable professionnel, SOFRAGECO, extérieur à l'association, tient depuis 1999, en toute indépendance de travail, ce qui est une garantie, la comptabilité du siège national dans le respect des normes comptables ; il a notamment à veiller qu'à toute dépense corresponde des pièces justificatives, ce qui est fait de manière scrupuleuse, et à établir les documents légaux annuels.

Un autre cabinet d'expert-comptable, Barouh à Agen, effectue un travail identique dans le respect des mêmes normes professionnelles pour le Centre Delestraint-Fabien, situé à Penne d'Agenais et qui appartient à l'ANACR depuis sa fondation.

De plus le travail de ces deux cabinets d'expert-comptable est contrôlé et certifié par un troisième cabinet, lui aussi totalement indépendant par rapport à l'ANACR, celui de Commissaire aux comptes agréé, COEXCO, de Paris.

Enfin, présidée par Claude Andrieu, expert-comptable en retraite et qui comprend plusieurs autres professionnels, la Commission Nationale de Contrôle Financier élue par le congrès, le dernier en date étant celui de Lons-le-Saunier, prenant connaissance du travail des deux cabinets d'expert-comptable professionnels et des conclusions de leur certification par le Commissaire aux comptes agréé, porte, après les avoir examinés, appréciation sur la rigueur de la gestion de l'Association, et donne éventuellement des conseils pour l'améliorer. Son rapport est joint.

Les chiffres ci-dessous émanent donc des différents professionnels qui concourent à la bonne tenue de nos comptes.

Précisons que les comptes que nous devons déclarer annuellement à l'administration fiscale sont ceux cumulés de ce que nous appelons le Siège, c'est-à-dire pour nous tous ce qui est l'Association, avec ceux du Centre de soins de suite et de réadaptation Delestraint-Fabien, qui, bénéficiant notamment, comme tous les Centres de

santé du même type, d'une dotation annuelle financière substantielle de la part de l'Administration pour pouvoir assurer sa mission de Service public, à un budget évidemment sans commune mesure avec celui de l'ANACR, au sens associatif du terme. (...)

Dans le compte-rendu du Congrès, nous publierons – c'est une obligation légale – les comptes cumulés du Centre et du Siège – que nous tenons à disposition, et nous attarderons sur ceux du Siège, c'est-à-dire ce qui est pour nous l'ANACR nationale.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'A.N.A.C.R.

Au 31 décembre 2013, le bilan cumulé – regroupant le Centre de convalescence Delestraint-Fabien et le siège national – se caractérise par les chiffres suivants :

Au passif	2012	2013
Fonds sociaux	2 973 060,15 €	3 092 335,46 €
Emprunts	558 909,21 €	331 614,16 €
Provision risques et ch.	187 517,67 €	182 900,00 €
Dettes à court terme	616 639,50 €	683 895,56 €

A l'actif	2012	2013
Immobilisations nettes	1 972 774,25 €	1 895 387,50 €
Créances à court terme	361 636,70 €	425 326,58 €
Comptes financiers	2 001 769,58 €	1 970 031,10 €

*En 2012, LE COMPTE DE RESULTAT se résumait par les chiffres suivants :

DES CHARGES pour :	3 620 362,89 €
(dont Delestraint : 3 288 101 €)	
DES RECETTES pour :	3 739 630,46 €
(dont Delestraint-Fabien : 3 473 513,28 €)	

Le résultat 2012 a donc été excédentaire de 119 267,57 €.

se décomposant ainsi :	
Excédent Centre Delestraint :	185 413 €
Déficit Siège :	- 66 303 €

*En 2013, LE COMPTE DE RESULTAT se résume par les chiffres suivants :

DES CHARGES pour :	3 594 845,12 €
(dont pour Delestraint : 3 323 577,30 €)	
DES RECETTES pour :	3 714 728,81 €
(dont le Centre Delestraint-Fabien pour 3 506 343,59 €)	

Le résultat 2013 a donc été excédentaire de 119 883,69 €

et se décompose ainsi :	
Excédent Centre Delestraint :	182 767 €
Déficit Siège :	- 62 883 €

Attardons-nous sur le Bilan et le Compte de Résultat du siège, plus directement lié à l'état et à l'activité de notre Association :

BILAN ET COMPTE RESULTAT DU SIEGE

LE BILAN DU SIEGE se caractérise par les chiffres suivants, rapprochant les exercices 2012 et 2013 :

Au passif	2012	2013
Fonds sociaux	1 150 199,49 €	1 087 316,40 €
Dettes à court terme	89 672,18 €	108 469,53 €

A l'actif	2012	2013
Immobilisations net	41 181,13 €	31 319,30 €
Créances à court terme	73 474,00 €	106 174,90 €
Comptes financiers :	1 125 216,54 €	1 058 291,73 €

Maintenant, examinons le compte de résultat 2012 :

En 2012, LE COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE se résume par les chiffres suivants : qui se décomposent ainsi :

DES CHARGES pour	332 420,36 €
Salaires et charges	52 130,98 €
Achats consommés	45 724,86 €



Hélène Malecha (à g.) et Anne-Marie Victor (à dr.)

avenir est aussi conditionné par l'évolution – à bien des égards préoccupante – de la politique de santé des Pouvoirs publics. C'est dire que, plus que jamais, le Centre Delestraint-Fabien doit être partie

LE DOSSIER DU CONGRES



Edgar Castéra (à g.) et Louis Segrestan (à dr.)

Autres dépenses et charges : 179 854,69 €
(dont honoraires Sofrageco/Coexco, réunions BN, stage : 57 153,75 € ; subvention France d'Abord : 86 000 €) ;

Amortissements 3 206,95 €
Charges exceptionnelles 51 502,88 €
(dont congrès Lons-et-Saunier, repas, transports, etc.)

DES PRODUITS POUR 266 117,18 €

qui se décomposent ainsi :

Bons de soutien 66 967,50 €
Cotisations et timbres 101 788,00 €
Ventes (Livres, DVD) 12 751,95 €
Refacturations frais 16 982,00 €
Souscription rénovation 9 054,80 €
Subventions congrès Lons-le-S. 18 200,00 €
Produits financiers 17 529,10 €
Produits exceptionnels 4,33 €
Autres recettes 22 839,50 €
(dont paiement par délégués frais, badges, repas et excursion accompagnants du congrès L.-et-S.)

Le résultat 2012 a donc été un déficit de 66 330,18 €

EN 2013, LE COMPTE DE RÉSULTAT DU SIÈGE se résume ainsi :

DES CHARGES POUR 271 268,01 €

qui se décomposent ainsi :

Salaires et charges sociales 55 183,95 €
Achats consommés 45 567,10 €
Autres dépenses et charges 147 052,08 €
(dont honoraires, CN, BN, stage : 72 375,76 €, subvention France d'Abord : 45 000 €)
Amortissements 19 327,89 €
Impôts et Taxes exceptionnelles 1 310,99 €
Charges exceptionnelles 2 826,00 €

DES PRODUITS POUR 208 384,92 €

qui se décomposent ainsi :

Bons de soutien 57 029,00 €
Cotisations et Timbres 102 149,00 €
Souscription rénovation 8 528,25 €
Ventes (livres, DVD...) 15 274,38 €
Refacturations frais 16 542,00 €
Autres produits 373,85 €
Produits financiers 8 488,44 €

Le résultat 2013 a donc été déficitaire de 62 883,09 €

Préoccupantes dans un avenir proche sont les conséquences de l'érosion naturelle : nous perdons de 700 à 800 adhérents Résistants par an. Ce qui entraîne mécaniquement une diminution de nos ressources : cotisation, timbre, abonnement, bons de soutien...

Comme déjà évoqué lors de congrès précédents, les conséquences de cette évolution sont évidentes : nous devons et devrions faire des économies et optimiser nos ressources. Cependant sur les postes de travail, nous sommes arrivés à un seuil plancher – deux postes au total pour l'Association et le Journal – en dessous duquel nous ne pourrions continuer assurer le fonctionnement national de l'Association.

Nos cotisations et leurs annexes sont plus faibles que celles d'autres associations du monde combattant et de mémoire, mais nous devons tenir compte de la faiblesse des ressources d'une partie

de nos adhérents et modérer les augmentations auxquelles nous ne pouvons que procéder. Ainsi, bien qu'elle ait été nécessaire, nous avons décidé depuis plusieurs années de ne pas procéder à une augmentation de la cotisation ; nous arrivons à un seuil limite : en 2015, nous avons décidé d'inclure dans le montant de la cotisation le prix du timbre imprimé désormais depuis 2014 directement sur la carte, et que prennent près de 90% de nos adhérents, pour lesquels cela ne changera rien. Mais cela nous donnera un petit plus au niveau de la Trésorerie nationale...

Quant au montant de l'abonnement au Journal de la Résistance, à 13 € depuis 6 ans y compris avec la nouvelle formule tout en quadri couleur, auquel l'ANACR a dû verser en 2013 une subvention d'équilibre de 45 000 €, et qui doit faire face aux augmentations des tarifs postaux, des coûts de papier, d'impression, lui non plus ne sera pas augmenté en 2015. **Pour autant nous ne pourrions pas différer cette hausse en 2016.**

Cette évolution négative du nombre de nos adhérents Résistants doit nous inciter à poursuivre nos efforts de rigueur de gestion nos ressources et de nos moyens. Cela aussi doit conduire – comme l'ont déjà fait certains d'entre eux – les Comités départementaux disposent de réserves, dépassant parfois de fort loin les besoins de leur activité sur plusieurs années, à apporter un concours spécifique à la Trésorerie nationale.

Beaucoup l'ont fait pour la rénovation du siège national, acquis il y a 45 ans, et qui nécessitait d'importants travaux, à la fois pour éviter qu'il ne se dégrade davantage, mais aussi pour faire face par exemple à la mise en conformité de toute l'installation électrique... Cette remise en état a coûté plusieurs dizaines de milliers d'euros.

En octobre 2014, le total de la souscription pour la rénovation du siège est de 57 482,05 €. Que tous en soient remerciés.

L'ANACR, sur le plan national, ne reçoit aucune subvention. Nos ressources nationales proviennent quasi exclusivement que des cotisations, timbres et bons de soutien de nos adhérents. (...)

Telles sont, Camarades et Amis, les observations que je désire vous présenter, en insistant sur le fait que notre situation financière nationale dépend fondamentalement de l'effort et du dévouement de tous nos adhérents, qu'ils soient Résistants, ou « Ami(e)s de la Résistance ». Ce n'est qu'ainsi que notre Association pourra poursuivre son développement et trouver dans et par son activité les moyens de son fonctionnement...

Puis Louis Segrestan, membre de la Commission nationale de Contrôle financier, lit le rapport adopté à l'issue de sa réunion du 29 septembre 2014 :

« La Commission nationale de Contrôle Financier de l'ANACR s'est réunie le 29 septembre 2014 au siège de l'association 79 rue Saint Blaise Paris 20^e avec pour ordre du jour l'examen des comptes arrêtés au 31 décembre 2013 en regard de ceux arrêtés au 31 décembre 2012.

Étaient présents : Claude Andrieu, Louis Segrestan, Jacques Varin, Secrétaire général, Nicole Zerline, Trésorière. Louis Cortot, Président, assistait à la réunion.

Le cabinet d'expertise comptable SOFRAGECO, qui a dressé le bilan, et le Commissaire aux Comptes COEXCO qui l'a contrôlé, ont pu répondre aux questions de la commission.

Nous rappelons que les comptes de l'Association soumis à votre approbation comprennent les activités du siège et celles du Centre Delestraint-Fabien. La comptabilité du Centre est assurée par un Cabinet d'Agen.

L'ensemble des documents a été contrôlé par le Commissaire aux Comptes. Ce dernier a certifié leur régularité et leur sincérité et estimé qu'ils donnaient une image fidèle du résultat des opérations

de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de l'Association à fin 2013.

Le résultat consolidé de l'exercice 2013 s'élève à 119 884, € comprenant un déficit au Siège de 62 883 € et un excédent du Centre de 182 767 €. Notons qu'une dotation exceptionnelle a été constatée pour 15 142 € suite à l'incendie qui a ravagé les locaux du Siège le 10 septembre 2013. Par prudence, la provision de 182 900 € pour un litige salarial au Centre a été maintenue.

Comme les années précédentes la Commission attire l'attention des congressistes sur les conséquences de l'évolution des effectifs et sur les risques financiers qui en découlent.

La Commission souligne la qualité des moyens mis en œuvre pour établir et contrôler la gestion financière de l'Association [et] invite les congressistes à approuver les comptes qui lui sont présentés.

Le rapport financier présenté par Edgar Castéra est ensuite adopté à l'unanimité, quitus étant donné à la gestion de la Trésorerie de l'ANACR.

Puis après un bref échange sur le Journal de la Résistance, relayant la satisfaction du lectorat, Pierre Martin leva la séance, les congressistes étant invités à se rendre à une cérémonie au monument aux Morts, puis à une réception offerte par M. le Maire de Brive.

SUR LES LIEUX DE MEMOIRE



Samedi matin, à l'issue des travaux de commission, a eu lieu une manifestation d'hommage aux colonels Hervé (Vaujour) et Georges (Guédon) libérateurs de Brive, devant la stèle située à proximité du congrès ; ci-dessus les Présidents Louis Cortot et Jean Maison déposent des fleurs.



Samedi après-midi, une délégation du Bureau du Congrès, conduite par Henriette Dubois, Présidente nationale et Jean Maison, président départemental, et comprenant notamment Alfred Rolland, s'est, accompagnée de porte-drapeaux, rendue au Mémorial Corrézien de la Résistance, de la Déportation et des Martyrs à Vitrac-sur-Montane.



Samedi, en fin d'après-midi, s'est tenue, en présence de M. le Préfet et de M. le maire de Brive-la-Gaillarde, une cérémonie patriotique au Monument aux Morts de la Ville. Ci-dessus, de g. à d., les présidents Louis Cortot, Henriette Dubois, Pierre Martin et Cécile Rol-Tanguy déposent les fleurs de l'ANACR.

LA SÉANCE DE CLÔTURE



La séance de clôture s'ouvre à 9 h 15 le dimanche 12 octobre 2014 sous la présidence de **Pierre Martin**, qui invite l'assistance à saluer Mme **Marthe Mathilde Faucher**, âgée de 102 ans, assise au premier rang des délégués et que, debout, les congressistes applaudissent longuement.

Puis il demande à Jean-Paul Riffault de présenter le rapport de la Commission des mandats.

La Commission des Mandats

Jean-Paul Riffault présente alors les chiffres établis par la Commission des mandats : 534 personnes ont pris place dans la salle du congrès à l'ouverture de ses travaux, dont 236 délégués (48 Résistant(e)s et 188 Ami(e)s) porteurs d'un mandat, et 109 participant(e)s, venant de 53 départements, d'un mouvement (Libération-PTT) et de deux amicales, ainsi que les accompagnants et invités.



La moyenne d'âge des Résistants est de 89 ans, les plus âgés sont Mathilde Faucher (Corrèze), avec 102 ans, Cécile Rol-Tanguy (Loir-et-Cher), avec 95 ans, Henriette Dubois (Alpes-Maritimes) et Raymond Christmann (Dordogne), avec tous deux 94 ans.

La moyenne d'âge des Ami(e)s est de 66 ans, soit 6 mois plus élevée que lors du congrès précédent de Lons-le-Saunier ; la plus jeune déléguée étant Garance Herbillon (Jura), âgée de 24 ans.

30 départements ne sont représentés que par des Ami(e)s de la Résistance, les 48 Résistant(e)s viennent de 23 départements

-dont 14 de Corrèze, 6 de Dordogne et 3 du Lot-et-Garonne – et d'une Amicale nationale.

Résolution sur la «Transmission de la mémoire»

La commission «Transmission de la mémoire» s'est réunie samedi matin, parallèlement à la «Commission d'Orientation et des Droits».



Dany Rouveyre-Vignettes, après avoir remercié les participants à la Commission, et souligné le caractère chaleureux de la discussion en son sein, donne lecture de la Résolution issue des travaux de la Commission.

Soumise au vote, la Résolution est adoptée à l'unanimité moins une abstention. Elle est publiée page 27.

Puis Pierre Martin demande à ce que soient présentées les Résolutions issues des Travaux de la «Commission d'Orientation et des Droits» du samedi matin et nourries des débats de la séance plénière du Samedi après-midi.

Résolution Monde Combattant et Droits des Résistants

Jacques Weiller, réélu la veille de l'ouverture du Congrès de Brive vice-président de l'Union Française des Associations de Combattants (UFAC), après avoir attiré l'attention sur les attaques très violentes contre l'union des Anciens Combattants en général et contre l'UFAC en particulier, en dehors de laquelle est constitué un pôle pour la combattre, donne connaissance de la Résolution «Monde combattant, droits des Résistants». Elle est publiée page 26.

Soumise au vote, la Résolution est adoptée à l'unanimité moins une voix contre et une abstention.

Pierre Martin invite ensuite Louis Cortot à présenter la Résolution générale.

Résolution d'Orientation Générale

Louis Cortot, lit la Résolution d'Orientation générale, qui propose d'emblée d'exprimer l'accord des congressistes avec le Rapport présenté par le Bureau National sortant et lu lors de la séance solennelle d'ouverture. La Résolution, qui rappelle tous les com-

bats menés par l'Association pour passer la mémoire de la Résistance et de ses valeurs, et contre les résurgences du fascisme qui ont pris une dimension contemporaine particulièrement inquiétante, se conclut par la réaffirmation de la nécessité de l'ANACR et de son action.

Soumise au vote, la Résolution est adoptée à l'unanimité. Elle est publiée page 26.

La modification des statuts

Pierre Martin donne ensuite la parole à **Jacques Varin**, rapporteur des travaux de la Commission des statuts.

Celui-ci rappelle tout d'abord que ce ne sont pas de nouveaux statuts qui ont été soumis à la réflexion des comités départementaux, mais simplement des modifications et compléments apportés à ceux adoptés lors du congrès de Limoges en 2006 ; modifications et compléments – certains étant déjà présents dans le Règlement intérieur – tenant compte de la disparition en 2009 de l'Association Nationale des Ami(e)s, présente dans les statuts de Limoges, des problèmes de fonctionnement liés à la disparition de cadres mettant en péril l'existence même de comités locaux et départementaux, et enfin de la menace – y compris de pénétration au sein de l'ANACR – que représente l'expansion de l'influence de l'extrême-droite.

Près d'une trentaine de comités départementaux ont par courrier, téléphone ou mails fait part de leur approbation totale des modifications proposées, ou fait parvenir des amendements. Un comité a envoyé une refonte quasi-complète des statuts de l'ANACR – ce qui n'était pas à l'ordre du jour – tendant à en modifier notablement le fonctionnement, avant de faire parvenir, quelques heures avant la réunion de la Commission, une demande de... report d'examen ; un autre comité ayant exprimé, préalablement, le même souhait de report.

La Commission des Statuts, désignée au début de la séance solennelle d'ouverture, réunie – comme cela avait été le cas à Limoges en 2006 – le samedi soir, a travaillé de 21h 30 à 1h 30 du matin.

Après une discussion générale sur le sens des modifications proposées, a eu lieu l'examen approfondi des amendements proposés par les comités départementaux, en fusionnant certains à la formulation voisine, en en intégrant d'autres, ne retenant pas ceux qui étaient redondants par rapport au texte ou en affaiblissant la cohérence.

Les amendements soumis aux 236 délégués ayant droit de vote seront le résultat quasi-unanime des travaux de la Commission, l'un de ses participants faisant part dimanche matin de réserves sur quelques-uns d'entre eux.

La discussion sur les amendements proposés – s'approfondissant sur les conditions d'adhésion et l'allongement de 2 à 3 ans du délai entre deux congrès – se conclura par leur intégration au texte, suite à des votes allant, de manière différenciée pour chacun d'eux, de l'unanimité à de 1 à 28 contre, et de 2 à 27 abstentions.

Et, in fine, les statuts ainsi amendés sont adoptés par un vote final très largement majoritaire (moins 4 contre et 26 abstentions).

LE DOSSIER DU CONGRES

Election des organes de direction

Jean-Paul Bedoin présente ensuite les propositions de composition des organismes dirigeants de l'ANACR.

Après avoir lu la liste des 150 membres du **Conseil National** (publiée page 29), au sein duquel entrent 20 nouveaux camarades venant de l'Ariège, des Bouches-du-Rhône, Côte-d'Or, Drôme, Eure, Gironde, Indre, Loir-et-Cher, Lot-et-Garonne, Morbihan, Oise, Paris, Pyrénées-Orientales, Rhône, Haute-Saône, Savoie, Tarn, Vaucluse, et la liste des **membres honoraires du Conseil National**, Jean-Paul Bedoin donne la liste des membres du **Bureau National** (publiée page 28), où entrent deux nouveaux membres, Pierre Chevalier et Claude Joseph.

Sont repropoés comme Présidents **Louis Cortot, Henriette Dubois, Pierre Martin et Cécile Rol-Tanguy**, Jacques Varin l'étant comme secrétaire général. **Robert Foreau-Fenier, Anne Friant-Mendres, Mireille Monier-Lovie, Anne-Marie Montaudon, Martine Peters et Jacques Weiller** sont repropoés vice-présidents, **Jean Paul Bedoin et Jean-Paul Riffault**, secrétaires généraux adjoints.

Sont données la composition de l'**honorariat du Bureau National**, du **Comité d'honneur national** et de la **Commission Nationale de Contrôle financier** (voir pages 28 et 29).

L'ensemble de ces propositions recueille l'unanimité (moins 4 abstentions).

Hommage à Charles Fournier-Bocquet

La disparition le 6 août dernier de **Charles Fournier-Bocquet** a laissé un grand vide dans l'ANACR, dont aux côtés de Pierre Villon et Jacques Debu-Bridel, il avait été en 1954 l'artisan principal de la fondation pluraliste, en devenant pour près de 60 ans secrétaire général.



Le Chef de bataillon Charles (Fournier-) Bocquet (à g.) avec le Colonel Henri Rol-Tanguy (à d.), début 1946 en Zone française d'occupation en Allemagne.

Avec une grande émotion, Jacques Varin a rappelé les grandes étapes de sa vie : l'instituteur, le Résistant normand, l'officier de la 1^{re} armée, et son combat de plus de 60 ans pour faire vivre les valeurs de la Résistance et faire de l'ANACR une grande association.

Il a aussi évoqué le courage de Charles face aux épreuves de la maladie et, le souci qu'il manifesta jusqu'à ses derniers jours à l'égard du combat de l'ANACR et de son avenir ; ainsi que l'homme de culture qu'il n'a jamais cessé d'être.

Intervention de Bernard Delaunay

«Après vous avoir dit vendredi en occitan par la voix de mon coprésident Jean Maison, «Achatatz d'entra», «finissez d'entrer», je ne voulais pas vous laisser repartir sans vous saluer à mon tour, fraternellement, en



mon nom propre mais aussi au nom de toute l'équipe de volontaires de notre Association, que nous avions réunie ici même, il y a un an, jour pour jour.

J'aurais aimé que tout soit parfait pour vous accueillir durant ces trois jours mais quelques grains de sable dans la communication ne l'ont pas permis tout-à-fait, j'espère que vous ne nous en tiendrez pas rigueur. Je dis nous, car mon coprésident Jean Maison m'a accordé sa confiance et tout son soutien moral, car sans cette équipe d'organisation que vous avez croisée à tous les coins de cet Espace des Trois provinces, et lors des déplacements et transports, sans elles je n'aurais pas pu faire face. Je voudrais les remercier chaleureusement toutes et tous de leur investissement du mieux qu'ils ont pu, de leur soutien indispensable qu'ils m'ont apporté pour tenir le coup, et du soutien indispensable pour vous accueillir dignement, je ne peux pas tous les nommer – ils sont une quarantaine à qui j'exprime toute ma reconnaissance, mais je dois faire une place particulière à Odile mon épouse, qui a largement pris sa part du travail et du stress tout au long de cette année de préparation et ces derniers jours.

Un grand merci à nos deux gardiens de cet espace, qui ont tout fait pour nous faciliter la tâche, ainsi qu'à tout le personnel technique et administratif de la ville de Brive qui nous a patiemment conseillés, je renouvelle mes remerciements à la ville de Brive, au Conseil général de Corrèze et au Conseil régional du Limousin, en leur joignant la centaine de municipalités corréziennes et la quinzaine de nos comités locaux qui nous ont apporté leur aide.

Mais je tiens à vous remercier toutes et tous à nos porte-drapeaux que je revois stoïques sous la pluie du champ des martyrs de Tulle.

Merci à toutes et à tous, et ce n'est qu'un au revoir mes frères». (Applaudissements)

Le discours de clôture de Louis Cortot

«La première constatation que nous pouvons tirer de ce congrès, qui s'est tenu 70 ans après la Libération, 60 ans après la fondation de l'ANACR, c'est qu'en rassemblant à Brive-la-Gaillarde lors de la séance d'ouverture plus de cinq cents participants, de Corrèze et des départements limitrophes, terres de Résistance et de martyre qu'illus-



trent tragiquement les noms de Tulle et Oradour, mais aussi d'une cinquantaine d'autres départements, il a démontré la vitalité de notre Association, qui est, et de fort loin, la principale association regroupant encore, dans leur diversité d'alors et dans celle d'aujourd'hui, celles et ceux qui, dans les mouvements et réseaux de Résistance, dans les partis et syndicats clandestins, dans les groupes urbains de combat et les maquis, et aussi dans les Forces Françaises Libres, firent le choix de rejoindre la Résistance, le choix de résister à l'occupant nazi et à ses collaborateurs.

«Notre association est aussi – et là encore de fort loin – la principale association de «passeurs de mémoire de la Résistance», issus de toutes les couches de la population et menant leur action dans près de deux tiers des départements métropolitains.

«Notre congrès aura aussi permis de mesurer combien fut pertinent le choix que nous avons fait il y a huit ans à Limoges : assurer la pérennité de l'ANACR, assurer la pérennité de son combat pour les valeurs de la Résistance par l'intégration en son sein des Ami(e)s de la Résistance, comme membres de plein droit, y assumant dès que nécessaire les responsabilités indispensables à sa vie et au développement de son action.

«Pour nous, Résistants, c'est en effet une grande satisfaction, une joie, que de voir, ainsi que nous avons pu le constater lors de ce congrès de Brive-la-Gaillarde, des

Un message d'«Hercule»

Jacques Varin donne lecture d'un message d'amitié de Roger Ranoux, «Hercule» dans la Résistance, membre honoraire du Bureau National et coprésident départemental de l'ANACR de Dordogne, qui, pour raisons de santé n'a pu venir au Congrès.



femmes et des hommes, des générations suivant les nôtres, partager nos valeurs, nos idéaux et affirmer leur volonté de les porter au cœur du débat citoyen de notre pays, ce qui est une nécessité dans le monde actuel et sans doute encore pour longtemps.

«Ces valeurs, dans ce monde en crise qui est le nôtre, dans cette société en crise qui est la nôtre, il importe de les réaffirmer avec force : ce sont le refus des guerres de domination et d'annexion, de la dictature, du racisme, de la négation des droits nationaux des peuples, c'est aussi l'attachement profond à notre patrie, laquelle ne saurait être oublieuse des sacrifices que consentirent il y a plus de soixante-dix ans nombre d'immigrés pour qu'elle recouvrât sa liberté, c'est aussi l'attachement aux notions de solidarité, d'intérêt général primant sur les intérêts particuliers qui inspirèrent les mesures préconisées par le Programme du CNR, les réformes mises en œuvre à la Libération.

«Vaincues en 1945, les idéologies criminelles qui causèrent la mort de dizaines de millions de femmes et d'hommes des années trente à 1945 et des destructions immenses ravageant des pays entiers ne sont hélas pas, à la Libération et après la Victoire, disparues à jamais.

«Resurgies dans le contexte de la Guerre froide dès le début des années cinquante, sinon réhabilitées, ce à quoi certains s'employaient aujourd'hui, elles s'expriment avec force et cynisme, s'enracinant de manière contemporaine à la faveur de la crise politique et sociale que connaissent de nombreux pays, notamment le nôtre, spéculant sur la méconnaissance de ce que fut la réalité monstrueuse du fascisme au pouvoir.

«Cela souligne la nécessité du passage de la mémoire authentique de ce qu'a été la lutte menée par les Résistants, cela nécessite aussi le rappel de ce contre quoi ils ont combattu : le fascisme ; ce sont là des aspects essentiels du combat démocratique contemporain.

«D'autant plus que, certes sous des formes aujourd'hui «soft» comme l'on dit, mais d'autant plus pernicieuses qu'elles établissent des passerelles, et estompent ce qui devrait être une ligne infranchissable, l'idéologie néo-fasciste contamine d'autres courants politiques, enclins par exemple à stigmatiser les immigrés en en faisant les boucs émissaires des phénomènes négatifs qui traduisent la crise de notre société,

«Sur ce front du combat pour le passage de la mémoire, notre présence est d'évidence nécessaire, avec la rigueur qui s'impose.

«Elle l'est sur le terrain de la connaissance de l'histoire de la Résistance, sur celui de

son écriture, en ayant conscience qu'il faut mieux démontrer qu'affirmer, et que la prise en compte de la Résistance dans toutes ses dimensions plurielles, tant dans ses motivations que ses formes d'action et d'organisation, est la condition de la crédibilité face aux falsificateurs.

«Elle l'est sur celui de la compréhension du contexte historique dans lequel s'est développé le fascisme, qu'une approche simpliste et par là-même erronée conduirait à réduire aux seuls aspects socio-économiques. La pluralité des analyses, qu'il serait aberrant de confiner à une seule école historique, ce qui de plus porterait atteinte à notre pluralisme, la pluralité aussi des angles d'étude, sont une condition nécessaire sinon suffisante de compréhension plus fine des phénomènes historiques.

«Si nous entendons certes être nous-mêmes présents – de manière rigoureuse et vigilante – sur le terrain de l'approfondissement de la connaissance historique la plus authentique de la Résistance, notre action s'inscrit aussi pleinement dans le combat démocratique antifasciste contemporain en luttant contre la xénophobie et le racisme, contre toutes les résurgences du fascisme, par le passage de la mémoire de ce qu'en furent leurs conséquences mons-



Le groupe folklorique "Les Pastourelles de Brive-la-Gaillarde".

trueuses en particulier entre l'accession d'Hitler au pouvoir et l'écroulement final de l'Allemagne nazie.

«Car pour nous, le devoir de mémoire n'est pas, ainsi que pourrait le suggérer l'emploi de ce terme, qu'une obligation morale de perpétuer le souvenir du combat mené par nos camarades disparus, il est d'abord celui de le poursuivre contre les rescapés du nazisme et de la collaboration et contre ceux qui sont leurs héritiers, qui restent ou redeviennent une menace à prendre au sérieux, celui de répondre au besoin de mémoire de notre société et, en son sein, à celui des plus jeunes.

Tel a été le sens du mot d'ordre de ce Congrès de Brive-la-Gaillarde «Poursuivre le combat des Résistants contre le fascisme», titre aussi du Rapport présenté par le Bureau national sortant dont l'adoption définit ce que doit être l'axe essentiel d'action de notre association, au présent et dans le futur.

«Sont essentiels à cet égard la reconnaissance du rôle que la Résistance joua dans la Libération de la France – notamment sur le plan militaire – et dans la restauration des libertés dans notre pays, ainsi que la trans-

mission, en premier lieu à la jeunesse, des valeurs humanistes, démocratiques et patriotiques qui inspirèrent le combat des Résistants et qui restent si actuelles.

«Cela a été la motivation première, le sens premier de notre bataille que nous avons menée pendant vingt-cinq ans pour que soient ancrés dans la mémoire collective de notre peuple ce rôle et ces valeurs par une Journée Nationale de la Résistance, le 27 mai, date anniversaire de ce jour de 1943 qui concrétisa le rassemblement sans exclusive des Résistants au sein du CNR, mission que le Général de Gaulle avait confiée à Jean Moulin, et que nous avons eu la joie de voir célébrée pour la première fois cette année ; ce qui traduit la reconnaissance du rôle de la Résistance dans la libération de notre pays, pour lui redonner son honneur et assurer son indépendance.

«Voilà Chers camarades et Amis les quelques mots que je voulais vous dire, non de conclusion – car le congrès clos, notre combat continue – mais de rappel de ce que nous avons affirmé durant ces trois jours ensemble à Brive-la-Gaillarde : notre conviction de la nécessité de l'existence de l'ANACR pour assurer de manière authentique le passage de la mémoire des combats et des valeurs de la Résistance, exprimées en premier lieu par le Programme du CNR.

notre volonté de donner à la Résistance la place qu'elle mérite dans la mémoire nationale, en premier lieu en faisant vivre la Journée Nationale de la Résistance le 27 mai.

notre fermeté dans la poursuite du combat contre la résurgence hélas bien réelle du fascisme et l'expansion de ses idées.

notre vigilance à l'égard de la stratégie de pénétration des institutions et des associations que met en œuvre l'extrême-droite.

«Chers camarades, ce congrès de Brive-la-Gaillarde aura aussi été durant ces trois jours un grand moment de fraternité et d'amitié, auquel ont grandement contribué celles et ceux qui se sont dépensés sans compter pour en assurer malgré les difficultés les meilleures conditions de déroulement et donc de succès.

«C'est pourquoi je suis sûr d'être l'interprète de tous en remerciant en premier lieu Jean Maison et Bernard Delaunay, et à travers eux tous nos camarades de Corrèze, qui n'ont pas compté leur temps ni ménagé leurs efforts, de créer les meilleures conditions de séjour et de travail aux délégués venus de toute la France...

«Donnons-nous rendez-vous dans trois ans au prochain congrès national... Amitié à toutes et tous...» (Longs applaudissements).

Le chœur «Diapason», puis la Chorale interprètent «Ceux du maquis», «le Chant des Marais», «le Chant des Partisans» et «la Marseillaise».

Après avoir remercié et fait applaudir les membres de la Chorale, Pierre Martin déclare «clos le Congrès de Brive-la-Gaillarde», et donne à tous rendez-vous dans trois ans.

Le repas fraternel

Près de 400 convives vont ensuite participer à l'Espace des Trois Provinces au repas fraternel.

RESOLUTION D'ORIENTATION GENERALE

Approuvant le rapport présenté par le Bureau National sortant appelant à «poursuivre le combat des Résistants contre le fascisme», les délégués au Congrès de l'ANACR réuni à Brive-la-Gaillarde du 10 au 12 octobre 2014 expriment leur inquiétude face à la montée de l'extrême-droite que concrétisent les récents scrutins tant en France que dans les autres pays européens, la menant aux portes du pouvoir voire même la conduisant à y participer.

Cette progression s'accompagne du développement préoccupant des manifestations – parfois violentes voire meurtrières – de racisme à l'égard des immigrés, à l'encontre desquels des mesures discriminatoires sont fréquemment prises, en en faisant des boucs émissaires des maux que connaissent nos sociétés.

2013 a été l'année celle du 70^e anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance, 2014 celle des 70^e anniversaires de la publication du Programme du CNR et de la Libération de la France, l'année 2015, sera celle du 70^e anniversaire de la Victoire sur le nazisme et le fascisme japonais.

Se félicitant que les célébrations des 70^e anniversaires des Débarquements de Normandie et Provence et de l'Insurrection Nationale aient souligné le rôle de la Résistance dans la Libération de la France, ce qui est le résultat des luttes menées pour le respect de la réalité historique, les participants au Congrès de l'ANACR réunis à Brive-la-Gaillarde constatent cependant que, soixante-dix ans après ces événements majeurs pour l'histoire de la France et du Monde, nous sommes fort loin des aspirations et des espérances des peuples, dont la lutte permet de terrasser «la bête immonde» dont parla Brecht.

Ces aspirations et ces espérances, c'étaient celle d'un monde en paix, celle d'une société humaniste, démocratique et solidaire, dans laquelle l'intérêt général primerait sur les intérêts particuliers, ce qu'exprima en France le Programme du Conseil National de la Résistance.

Or, le monde contemporain connaît les guerres, notre pays s'est à plusieurs reprises trouvé et se trouve impliqué dans plusieurs d'entre elles, notre société connaît le racisme et la xénophobie, l'aggravation des discriminations et des exclusions ; la solidarité a dramatiquement reculé, les intérêts particuliers ont pris le pas sur l'intérêt général.

C'est dans ce contexte que l'on constate, s'appuyant sur une méconnaissance de l'Histoire par de larges couches de la population grandissante à mesure que s'éloigne la période de la Guerre, de l'Occupation et de la Résistance, un regain des idéologies que l'on aurait plus croire définitivement vaincues en 1945, s'accompagnant d'une démarche de réhabilitation des régimes qui s'en inspirèrent, en France de celle du régime collaborateur de Vichy, accompagnée de calomnies à l'encontre de la Résistance. Pire, les idées racistes, autoritaires, antidémocratiques ont parfois diffusé dans des formes dangereuses au-delà de l'extrême-droite dans d'autres formations politiques, pire encore dans de larges couches de la population.

Cela montre s'il en était besoin la nécessité de transmettre en premier lieu aux jeunes générations la connaissance de ce qu'a été la réalité monstrueuse du fascisme lorsqu'il a été au pouvoir du début des années 1920 à 1945, de ce à quoi ont mené durant cette période les atteintes à la démocratie et les discriminations racistes, la misère sociale conduisant nombre de ceux qui en furent eux aussi victimes à prêter une écoute attentive aux démagogues.

Cela montre la nécessité d'être vigilants à l'égard du négationnisme falsificateur, et de toute tentative d'exonération du fascisme de ses crimes.

Cela montre surtout la nécessité de transmettre la mémoire des combats de celles et ceux qui s'opposèrent au fascisme, souvent dès avant-guerre, de celles et ceux que l'Histoire a appelé les Résistant(e)s, et qui contribuèrent puissamment à l'abattre, de transmettre les valeurs qui les motivèrent et qu'exprime le Programme du CNR, dont la mise en œuvre à la Libération des mesures qu'il préconisait permit des avancées démocratiques, économiques et sociales qui, malgré les remises en cause qui intervinrent très tôt, restent encore aujourd'hui dans de nombreux domaines des acquis à défendre. Le Programme du CNR que l'ANACR vient de rééditer et qu'il convient de largement diffuser.

Les participants au Congrès de l'ANACR réuni à Brive-la-Gaillarde du 10 au 12 octobre 2014 affirment leur volonté de poursuivre, aux côtés des Résistant(e)s présent(e)s parmi eux, le combat que ceux-ci n'ont cessé de mener depuis leur engagement dans la Résistance, le combat contre le fascisme, avec la volonté de rassembler – à l'exemple de la Résistance – toutes celles et ceux qui, au-delà de leurs opinions et engagements particuliers, entendent s'unir pour en écarter, en premier lieu dans notre pays, la menace.

Cette volonté de rassemblement a permis à l'ANACR de devenir la plus grande association d'anciennes Résistantes et anciens Résistants, la seule gardant une existence réelle et qui, grâce aux Ami(e)s de la Résistance, s'est donnée un avenir. Et l'avenir aura – comme le présent – besoin de l'ANACR.

Brive, le 12 octobre 2014

MONDE COMBATTANT ET DROITS DES RESISTANTS

Réuni à Brive-la-Gaillarde les 10, 11 et 12 octobre 2014, le Congrès National de l'ANACR :

Renouvelle sa solidarité envers l'ensemble du «Monde Combattant» qui, pour la défense de ses valeurs et des intérêts matériels et moraux de ses ressortissants a un besoin impératif d'union.

Exprime son accord avec les résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'UFAC des 8 et 9 octobre 2014.

Condamne les tentatives de remise en cause des principes du droit à réparation, droit imprescriptible applicable à tous les anciens Combattants, dont les Combattants de la Résistance et à leurs ayants cause.

Condamne la remise en cause dans un rapport officiel du Sénat les «indemnisations servies aux orphelins de la déportation et victimes de spoliations nazies et aux victimes d'actes de barbarie durant la deuxième guerre mondiale».

Invite les comités locaux et départementaux de l'ANACR à s'adresser à leurs parlementaires pour la défense du droit à réparation auquel l'ANACR demeure indéfectiblement attachée, comme elle reste attachée aux organismes chargés de l'appliquer, en premier lieu l'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre : l'ONAC et ses services départementaux.

Demande avec force que la Légion d'Honneur soit attribuée au plus tôt aux anciens Combattants de la Résistance avant leur totale disparition, Combattants de la Résistance qui ont combattu pour la Libération de la France, pour la liberté, pour le rétablissement de la démocratie et de la République.

BESOIN DE MEMOIRE ET DE VIGILANCE, TRAVAIL DE MEMOIRE ET D'HISTOIRE

L'ANACR, réunie en congrès à Brive-la-Gaillarde, du 10 au 12 octobre 2014, réaffirme la mission de notre association de transmettre à travers la mémoire et l'histoire de la Résistance, les valeurs portées par les Résistants pendant la période de la Seconde Guerre mondiale, exprimées en particulier dans le programme du Conseil National de la Résistance (CNR).

Pour cela, elle se fixe les objectifs suivants :

- Affirmer la nécessité :
- d'un enseignement renforcé de l'histoire de dans les programmes de l'Education nationale, à tous les niveaux et cycles d'enseignement, d'une cohérence des programmes respectant une chronologie rigoureuse, permettant ainsi aux élèves de mieux appréhender le contexte et l'importance historique de la Résistance,
- de s'engager pour pérenniser le Concours National de et de dans les collèges et les lycées, étendre ce concours aux classes du premier degré en accord avec les directions académiques de l'Education nationale,
- de faire reconnaître, par l'Education nationale, la légitimité des Ami(e)s de la Résistance comme passeurs de mémoire,
- de mettre en place un site Internet vivant au plan national ouvrant à tous les objectifs de notre Association, les valeurs qu'elle défend et les actions menées à travers ses différents comités départementaux et locaux,
- de trouver d'autres formes d'expression (notamment théâtre, films documentaires, arts plastiques) susceptibles d'être plus accessibles aux jeunes générations,
- de mener, outre les interventions en milieu scolaire, des actions en direction de différents milieux (foyers ruraux, de jeunes travailleurs, bibliothèques, centres culturels, établissements pénitentiaires,...)

Rester vigilants face à la résurgence du fascisme sous toutes ses formes, au négationnisme, aux falsifications de l'histoire de la Résistance, en utilisant tous les supports de communication,

Dénoncer les dérives et les interprétations frauduleuses du vocabulaire, (bien distinguer Relève et Service du Travail Obligatoire (STO), parler d'épuration spontanée plutôt que sauvage pendant la période des combats,...)

Dénoncer l'instrumentalisation des dates, personnalités, textes de à des fins politiciennes (notamment par les élus de la Ligue du Sud et du Front National)

Rappeler les réalités historiques du fascisme, ses causes, ses effets et ses prolongements actuels possibles.

Veiller à la non-inscription, sur les monuments aux morts, du nom des collaborateurs, miliciens prétendument morts pour la France.

Sauvegarder et valoriser le patrimoine de (témoignages, plaques, stèles, monuments, ...)

par la permanence des commémorations patriotiques associant toutes les générations en particulier les enfants des écoles

par l'organisation ou la proposition de circuits de mémoire de, notamment auprès de la commission Mémoire de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre (ONACVG) et/ou dans le cadre des Journées du Patrimoine

par l'organisation e voyages intergénérationnels sur différents lieux de mémoire (camps de maquis reconstitués, camps de concentration et d'extermination notamment)

Veiller à ce que notre association conserve toute sa place et puisse s'exprimer lors de la commémoration de la Journée Nationale de le 27 mai.

Pour cela, elle propose :

- la création d'un groupe de réflexion au sein de la direction nationale, s'appuyant sur des volontaires issus des comités départementaux et locaux, en vue de l'actualisation du site Internet national de l'ANACR afin qu'il devienne un véritable outil de communication, notamment en direction des jeunes générations,
- la création d'un groupe de réflexion au sein de la direction nationale sur la nécessité de recruter de nouveaux adhérents parmi les jeunes générations afin que soit assurée la pérennité de notre association,
- le rapprochement de l'APHG (Association des Professeurs d'Histoire-Géographie) afin d'échanger nos points de vue sur la place de l'enseignement de l'histoire de la Résistance et envisager une démarche commune auprès du Ministère de l'Education nationale.

Ainsi, la commission Mémoire et Histoire (qui a travaillé dans une ambiance fraternelle et constructive) espère avoir apporté sa pierre au travail de mémoire mené en direction des jeunes générations afin d'en faire des citoyens responsables aspirant à une société plus juste, plus humaine et en paix.

CENTRE DELESTRAINT-FABIEN (extraits)

Le Congrès de l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR), réuni les 10, 11 et 12 octobre 2014 à Brive-la-Gaillarde, a entendu une information sur le **Centre de soins de suite et de réadaptation Delestraint-Fabien** que l'ANACR possède à Penne-d'Agenais dans le Lot-et-Garonne. Dès la Libération, les Résistants se sont mobilisés pour acquérir le domaine de Ferrière où le Centre est implanté, afin d'y accueillir celles et ceux d'entre eux qui, après avoir vécu les conditions très dures de la clandestinité ou sortant de longs mois de détention avaient besoin de restaurer une santé tant physique que morale.

Aujourd'hui, propriété de l'ANACR avec un bail à construction de 99 ans sur le Domaine de Ferrière, le **Centre Delestraint-Fabien** est ouvert à tous les assurés sociaux et, dans le cadre du projet médical de l'établissement défini par l'ANACR, qui est actuellement d'assurer une fonction de soins de suite et de réadaptation, est conventionné avec l'Agence Régionale de Santé comme établissement à but non lucratif participant au service public d'hospitalisation.

Œuvre sociale dont les Résistantes et les Résistants qui l'ont fondée peuvent être légitimement fiers, le Centre Delestraint-Fabien, dont l'activité au service d'une qualité de soins dispensée à tous sans esprit de lucre illustre la démarche sociale du Programme du Conseil National de la Résistance, est un legs confié par eux aux Ami(e)s de la Résistance qui auront à cœur de le préserver dans la fidélité à ses fondateurs et à celles et ceux qui depuis près de 70 ans l'ont fait vivre et se développer.

Etablissement très apprécié des patients qui y séjournent, à la qualité tant de ses locaux que des soins qui y sont prodigués reconnue et attestée par l'Agence Régionale de Santé d'Aquitaine et la Haute Autorité de la Santé, le Centre Delestraint-Fabien a une rigueur de gestion, condition de sa pérennité, qui depuis plusieurs années dégage des excédents d'exploitation lui permettant de moderniser ses équipements, de constituer un utile fonds de réserve. C'est là le résultat des efforts conjugués de la Directrice du Centre et de son prédécesseur, du personnel médical et soignant, du personnel administratif, de service et d'entretien du Centre auxquels le Congrès de l'ANACR réuni à Brive-la-Gaillarde tient à rendre hommage.

Le Congrès de Brive-la-Gaillarde confirme les décisions prises en novembre 2004 par le Congrès de l'ANACR réuni à Grenoble quant à la composition du **Conseil de Gestion** mis en place pour donner avis et conseils sur l'activité du Centre, ainsi que du **Conseil exécutif** assistant la Direction du Centre et représentant en permanence sur place la Direction Nationale de l'ANACR.

Le Conseil Exécutif, de cinq à sept membres, présidé par un membre de la Présidence ou le - ou la - secrétaire général(e) de l'ANACR, supplé(e) en cas de besoin par le - ou la - vice-président(e) - du Conseil exécutif, est composé de responsables nationaux de l'Association (membres du Bureau national et du Conseil National), et a pour mission d'assister le directeur ou la Directrice du Centre, d'intervenir décisionnellement dans le cas où des prises de décisions engageraient la responsabilité de l'ANACR, à l'exception de celles qui impliqueraient l'engagement financier de l'Association pour lesquelles il devrait recevoir au préalable l'accord de la Direction Nationale (...)

Le Conseil exécutif contribue à établir un climat de confiance dans les relations avec le personnel, qui ne doivent en aucun cas revêtir un caractère d'autorité, celle-ci étant exclusivement exercée par le Directeur ou la Directrice de l'établissement. Il participe aux réunions du personnel avec la direction du Centre Delestraint-Fabien au moins une fois par an. Il conseille la Direction dans les éventuels conflits du travail avec les membres du personnel.

Le membre de la Présidence de l'ANACR qui suit les activités du Centre Delestraint-Fabien ou le ou la secrétaire général(e) de l'ANACR ou à défaut le ou la Vice-président(e) du Conseil exécutif est l'intermédiaire exclusif entre la Direction de l'ANACR et la Direction du Centre Delestraint-Fabien.

Les membres du Conseil Exécutif sont de droit membres du **Conseil de Gestion** (...), présidé par un membre de la Présidence de l'ANACR ou le Secrétaire général de l'ANACR, ou à défaut par leur représentant dûment mandaté (...)

Œuvre sociale et propriété de l'ANACR, géré au quotidien par sa direction sous la supervision de la direction de l'ANACR, qui en définit les orientations stratégiques, le Centre Delestraint-Fabien poursuit aujourd'hui la mission que lui ont assignée les Résistantes et les Résistants qui le fondèrent il y a soixante-dix ans. Réunis du 10 au 12 octobre à Brive-la-Gaillarde, les Délégué(e) au Congrès national de l'ANACR réaffirment leur attachement au Centre Delestraint-Fabien et leur volonté de pérenniser son activité dans la fidélité à la démarche sociale du Programme du CNR.

LES ORGANES NATIONAUX DE DIRECTION DE L'ANACR

COMITE D'HONNEUR NATIONAL : Marc FERRO, Ancien Maquisard du Vercors. **Mme Odette DUPONT-DELESTRAINT**, Fille du Général Delestraint, Commandant en chef de l'A.S. **Mme Monique GEORGES**, fille de Pierre Georges, le Colonel Fabien. **Mme Catherine MARTIN-ZAY**, fille aînée du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice. **Mme Hélène MOUCHARD-ZAY**, fille du Ministre Jean Zay, assassiné par la Milice.

BUREAU NATIONAL

PRESIDENTS :

- **Louis CORTOT**, Front National - F.T.P.F., Compagnon de la Libération.
- **Henriette DUBOIS**, Agent de liaison du Comité Militaire Zone-Sud des F.T.P.F., secrétaire-générale du C.D. des Alpes-Maritimes.
- **Pierre MARTIN**, co-Président du C.D. des Côtes d'Armor.
- **Cécile ROL-TANGUY**, Lieutenant F.F.I., veuve du Colonel Henri Rol-Tanguy.

SECRETAIRE GENERAL :

- **Jacques VARIN**, Président du C.D. de l'Essonne.

VICE-PRESIDENTS :

- **Robert FOREAU-FENIER** Président-délégué du C.D. de l'Aisne.
- **Anne FRIANT-MENDRES**, Présidente du C.D. du Finistère.
- **Mireille MONIER-LOVIE**, Présidente-déléguée du C.D. de la Drôme.
- **Anne-Marie MONTAUDON**, membre du C.D. de Haute-Vienne.
- **Martine PETERS**, Présidente-déléguée du C.D. de l'Isère.
- **Jacques WEILLER**, F.F.I. de la Creuse, vice-président de l'U.F.A.C., co-président du C.D. de Paris.

SECRETAIRES GENERAUX-ADJOINTS :

- **Jean-Paul BEDOIN**, Président-délégué du C.D. de Dordogne.
- **Jean-Paul RIFFAULT**, Co-président du C.D. de Gironde.

TRESORIERE NATIONALE :

- **Nicole ZERLINE**, membre du Bureau départemental de l'Oise.

L'exposition nationale présentée pour la première fois.



L'exposition nationale, présentée pour la première fois.

MEMBRES :

- BIZZARI Patricia**, Présidente du C.D. de l'Aube.
- CASSANAS Bruno**, Président-délégué du C.D. de l'Hérault.
- CASTERA Edgard**, Président du C.D. du Gers.
- CHEVALIER Pierre**, Vice-président du CD des Pyrénées-Orientales.
- COLAS Michel**, Président-délégué du C.D. de Seine-St-Denis.
- DAEMS Sylvie**, Présidente-déléguée du C.D. du Nord.
- DEFRANCE Michel**, F.F.I.- F.T.P.F., Président du C.D. du Nord.
- DELAUNAY Bernard**, Co-président du C.D. de Corrèze.
- GAIDRY Colette**, Présidente du C.D. de Haute-Saône.
- HERBILLON Jean-Claude**, Co-président du C.D. du Jura.
- JOSEPH Claude**, membre du Bureau du CD du Lot-et-Garonne.
- LIMOUZI Paul**, F.T.P.F. Co-président du C.D. du Lot-et-Garonne.
- MORENO Brigitte**, Présidente-déléguée du C.D. du Lot-et-Garonne.
- PAYA André**, Président d'honneur du C.D. des Bouches-du-Rhône.
- POLETTI Antoine**, membre du C.D. de Corse-du-Sud.
- ROLLAND Alfred**, F.T.P.F., Vice-président du C.D. de l'Isère.
- ROUYEYRE-VIGNETTES Dany**, Présidente du C.D. de Lozère.
- SANCET Charles**, Secrétaire Général de Libération Nationale P.T.T.
- SAULNIER Raymond**, A.S.-M.U.R., maquis Bayeux (Haute-Vienne), Président du C.D. de Haute-Vienne.
- TARDIF Christiane**, Trésorière du C.D. de l'Essonne.
- VICTOR Anne-Marie**, vice-présidente du Conseil exécutif au Centre Delestraint Fabien, co-présidente du C.D. du Lot-et-Garonne.
- VIEILLARD Lucien**, Président du C.D. de Haute-Garonne.

MEMBRES HONORAIRES DU BUREAU NATIONAL

- DAVID Robert**, membre du CD du Morbihan.
- FAURE Roger**, (Lieutenant-colonel), F.F.I.-F.T.P.F., Président d'Honneur du C.D. des Alpes-Maritimes.
- FORESTIER Lucienne**, Agent de liaison F.N.-F.T.P.F. Présidente-déléguée du C.D. de la Somme.
- GRAZON Jean**, Président-délégué du C.D. de l'Indre.
- RANOUX Roger**, Lieutenant-Colonel F.F.I., Chef départemental de la Dordogne, Président d'Honneur du C.D. de Dordogne.

CONSEIL NATIONAL

ANDRE Yvette, ATHOMAS Jean-Michel, AYMARD Alain-Elie, BARBANCEY Max, BARBANT Josiane, BEDOIN Jean-Paul, BIZARRI Patricia, BLANCHARD Alain, BLONDEL Sylvie, BONAVENTURE Nathalie, BONNERAT Marc, BOTTEY Jean, BOUNY Jean-Pierre, BOUSSARD Gabriel, BOUSSARD Marie-Claude, BRUNET Didier, BRUNET Fabienne, CALMELS Paul, CASSANAS Bruno, CASTERA Edgard, CAYRON Lucette, CHALARD Mireille, CHALME Marlène, CHAPONIK Eliane, CHEVALIER Pierre, CLAUX Robert, CLAVERIE Marie-Thérèse, CLAVERIE René, COLAS Michel, COLLET Danièle, COLLIN Bruno, CORTES Jean-Michel, CORTOT Jean-Louis, CORTOT Louis, COSTUMERO Jean, CRAPEZ-PENILLAULT Suzanne, CUYEU André, DAEMS Sylvie, DARFEUILLE Marcel, DEBUQUOY Thierry, DEFRAIS Michel, DEHU Michel, DELAUNAY Bernard, DELMAS Muriel, DEMAY Jean-Philippe, D'HABERES Marie-Jeanne, DUBOIS Henriette, DUPONT-PICALAUSA Monique, DURAND Fabienne, DUTHEIL Alain, DUVAL Michel, FADEAU-NOWAK Marguerite, FARRENY Henri (*Guérilleros*), FAY Andrée, FOFFANO Jacqueline, FOREAU-FENIER Robert, FOUILLE Pierre, FREZOUZ Guy, FRIANT-MENDRES Anne, GAIDRY Colette, GARCIA Marie-Louise, GAY Roger, GONTRAN Alain, GOS Paul, GROULIER Yvonne, HENRY Pierre, HERBILLON Garance, HERBILLON Jean-Claude, HILLION Thomas, HOUSSET Jean, JOSEPH Claude, JOUVE Béatrice, KARMOUD-FOREAU Jamel, LABRUDE Camille, LAPLUME Jacky, LARREGOLA Daniel, LASSERRE Georges, LAVILLE Bernard, LAYER Marie-Ange, LE CORNEC Françoise, LEGAY-FRANCE Ginette, LEON GONZALEZ Pépita, LE PENDEVEN Daniel, LE PREVOST René, LIMOUZI Paul, LOVIE Jean, MARCHESSOU Jean-Frédéric, MARCOUDRET Odile, MARQUIS Hugues, MARTIN Pierre, MASSE Jean, MAZ Gérard, MERGEM Jean-Jacques, MEZY Eliane, MEUNIER Jacques, MICOLAUD Françoise, MOLIERAC Danièle, MONIER-LOVIE Mireille, MONTAUDON Anne-Marie, MORENO Brigitte, MOYSSET Marie-Josée, NELY Pascal, NEPLAZ Bernard, ODOUL Alain, PALLARES Colette (Libé P.T.T.), PARROTIN Marc, PASCAL Evelyne, PAYA André, PETERS Martine, PIALEPORT Jean-Maurice, PICHON Michèle, PIVIER Marie-Jo, POLETTI Antoine, PONTTHOREAU Michel, PORTUGAL Pierre, POSTIC Marie-Noëlle, POUX Roger, PRIEUR Jean-Luc, QUIDEAU Albert, RAGOBERT Jean-Marc, RAMIERE Gilbert, RESTOUEIX Georges, RIF-FAULT Jean-Paul, RIGOLI Jean-Paul, ROCHAIX Marcel, RODDIER André, RODRIGUES Solange, ROL-TANGUY Cécile, ROLLAND Alfred, ROUBERTIE Emile, ROUYEYRE Jean-Marc, ROUYEYRE-VIGNETTES Dany, ROUXEL Thierry, ROUZIER Michel, SAFON Olivier, SANCET Charles (Libé P.T.T.), SARRODIE Pierre, SAULNIER Raymond, SCAMPS Jérôme, SEGRESTAN Louis, SENTIS Georges, SERRES André, SIMON Gérard, SKROBEK Naftali, SOURY Jean, TARDIF Christiane, TARDIVEL Louis, THOMAS Régine, TILLY Serge, TORTEY Colette, TRASTET Emmanuel, TRICARD Marie-Jeanne, UGOLINI Sixte, VALLON Michel, VARIN Jacques, VAUGELADE Raoul, VAUZELLE Marie-Françoise, VICTOR Anne-Marie, VIEILLARD Lucien, VILLARD Colette, VOLLE Mélanie, WEILLER Jacques, ZERLINE Nicole, ZERLINE Raymond.

MEMBRES HONORAIRES DU CONSEIL NATIONAL

ALVAREZ Ange, AUBERT Robert, BALLEST Maurice, BAULET Francis, BAVAY Marcel, BAZIA Jeanine, BIART Charles, BIS-AULT Maurice, BIZEAU Jacques, BLANCHON Jean, BRAZZINI Roger, BRESSON André, BRUNEL Jean, CARRASSET

Lydia, CHARRET Pierre André, CHORT René, CLEMENT Paul, CLERY Roland, COLETTE Jeanne, COSNARD-SIMON Jeanine, COUILLARD Gilbert, COULON Gilbert, DAVID Robert, DEGOUTTE Jean-Paul, DINNAT Paul, DOGNETON Camille, DRUART Pierre, DUCHEMIN Georges, DUMONT Thérèse, FALGUERA Narcisse, FAURE Roger (colonel), FAUX Michel, FESSLER Joseph, FLORENTIN Danick, FORESTIER Lucienne, GENDILLOU Louis, GRAZON Jean, GUYADER Jean, GUYOMARCH Colette, GUYOT Lucien, IBANEZ Fernand, JULIAT Jean, LACROIX Robert, LEGER Jean, LITTOUX Eugène, LOCHE Jean, MARTIN Guy, MAS André, MAZET Charles, MEUNIER Denise, MONTES Pierre, MOREAU Jean, MORIAZ Joseph, MUNIER Ginette, NESLE René, OOGHE Jean, PALIS Jean, PAPERON Charles, PASCUCCI Vincent, PERRU Jean, PETIT Pierre, PLISSON Suzanne, PONS Pierre, QUINT Robert, RANOUX Roger, RAYBAUD Paul (Dr), REBOURG Jean, RENAUDAT Maurice, RENAUT Raoul, RIFFAUD Jacqueline, ROSSI Joseph, SABATE Odette, SOUCHET Claude-Roland, SUSSET Patricia, THIBAUT Pierre, THOULOUMOND Charles, VENUAT Roger, VIDAL Gilbert, VOLLAND Robert.

COMMISSION NATIONALE DE CONTROLE FINANCIER

Claude ANDRIEU, Président, Jean-Serge HOLLANDER, Jean-Paul MARIE, Roger ROUDOT, Louis SEGRESTAN



LE PLURALISME DE L'ANACR

Depuis sa création, le pluralisme de l'ANACR s'est concrétisé en premier lieu par la participation à ses congrès de délégués issus des divers mouvements de Résistance, des réseaux de renseignement et de propagande, des filières d'évasion, des maquis et groupes de combat urbains, des F.F.L... Malgré le temps qui s'est écoulé depuis la Libération, qui a éclairci les rangs des Résistant(e)s et diminué le nombre de leurs délégués, celles et ceux d'entre eux présent(e)s au Congrès de Lons-le-Saunier étaient issus de *Libération-Nord*, *Combat*, *Défense de la France*, *Volontaires de la Liberté*, *Mouvement de Libération Nationale (M.L.N.)*, *Mouvements Unis de la Résistance (M.U.R.)*, *Armée Secrète (A.S.)*, *Résistance-Fer*, *Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.)*, *Organisation Spéciale (O.S.)*, *Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France (F.N.)*, *Forces Unies de la Jeunesse Patriotique (F.U.J.P.)*, *Forces Françaises de l'Intérieur (F.F.I.)*, *Résistance Intérieure Française (R.I.F.)*, *Forces Françaises Libres (F.F.L.)*, *Special Operations Executive (S.O.E.)*, de maquis, notamment de ceux de la Corrèze, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne, de la Haute-Vienne.

INSTANTANÉS DE CONGRÈS...



L'HOMMAGE FINAL...

Après plus de deux jours de travaux, avant de se séparer, Les congressistes, debout, rendent, hommage aux Résistant(e)s, à la Résistance. Le congrès s'achève comme il avait commencé, aux accents du Chant des Partisans Et de la Marseillaise.



NOURRITURES SPIRITUELLES... ET AUTRES !

Tout congrès a sa table de librairie... et son repas final. Ont participé à ce dernier, dans une fraternelle amitié, plus de 400 convives.



LE COMBAT COMMUN DE TOUTES LES GENERATIONS...

Ci-contre, sur la photo à gauche, Marthe Mathilde Faucher (102 ans), la doyenne du Congrès, aux côtés de Méla Volle.

A la cérémonie au Monument aux Morts de Brive, un jeune lycéen prend la parole, à côté de Jean-Louis Lascaux, maire d'Allasae.



ILS ONT HONORE LE CONGRES DE LEUR TALENT

◀ La chorale Diapason.

Le Chœur des hommes. ▶



◀ Les Troubadours du Causse.

La chorale de Peuple et culture "Retour Ô 35 chœurs". ▶



L'EURO-FASCISME A TENU CONGRÈS EN FRANCE...

En fait, ce n'est pas à Paris que s'est tenu le 22 novembre dernier, à l'initiative du Groupe Union Défense (GUD), le congrès rassemblant plusieurs formations néo-fascistes européennes, mais à Nanterre.

Le choix de cette ville de la banlieue parisienne s'est voulu symbolique, ce qu'a expliqué à la tribune Roland Hélie, vieux routier de l'extrême-droite : « Nous sommes aujourd'hui réunis à Nanterre. Certainement que les plus jeunes d'entre vous n'étaient pas encore là le 12 décembre 1980. Ce jour-là, le GUD est descendu à l'université pour distribuer des tracts. Ça s'est très mal passé. Il y a eu des dizaines de blessés, des dizaines d'arrestations, il y a eu une rame de RER détruite – ce n'est pas le plus grave, vous me direz –, surtout ça a été une défaite militaire pour le GUD. Aujourd'hui, nous sommes réunis à Nanterre, et bien je considère que c'est une victoire, une revanche sur cette défaite, que l'on peut applaudir. »

Le GUD avait été créé en décembre 1968 au Centre Assas de la faculté de Droit de l'université de Paris sous le nom d'« Union Droit » puis « Groupe Union Droit » par des anciens du Mouvement d'extrême-droite « Occident », dissous fin octobre précédent pour son implication dans des violences à l'Université. Le GUD sera impliqué dans la création en 1969 « Ordre nouveau ».

Depuis ces premiers temps, le GUD va connaître bien des vicissitudes, périodiquement siphonné par la plupart des mouvements d'extrême-droite plus ou moins dissidents du Front National, dont il se rapprochera à de nombreuses reprises, notamment en 1993, participant à la campagne présidentielle de Le Pen en 1995. Il sera impliqué dans la scission mégrétiste du FN en 1998, ses sections de province, proches d'« Unité radicale »² prenant position en faveur de Mégret. Sa dernière réactivation date d'octobre 2009 : des tracts sont distribués à l'Université d'Assas : « GUD is back » (le GUD est de retour) ; une section lyonnaise est mise en place à Lyon en septembre 2011, en octobre 2012 réapparaît une section à Nancy, qui va tristement s'illustrer en avril 2013, lors de la campagne de l'extrême-droite contre le « mariage pour tous » en appe-



lant à des violences physiques contre les homosexuels. Quant à sa section parisienne actuelle, elle est dirigée par Logan Djian, qui a ouvert un bar d'extrême-droite, lieu de rendez-vous et de rivalités de groupuscules... C'est Djian qui été la cheville ouvrière de l'organisation du congrès de Nanterre.

Les partis et groupuscules « frères invités à Nanterre sont le « gratin » – si l'on peut dire – de l'extrême-droite « radicale » européenne, c'est-à-dire néofasciste et néonazie.

Ainsi l'« Aube dorée » grecque³ (9,4% des voix et 3 députés aux Européennes de mai 2014), représentée par deux assistants parlementaires de députés néonazis, en totalité inculpés et, pour 8 d'entre eux, emprisonnés à la suite de l'assassinat en septembre 2013 par un membre de leur parti d'un militant antifasciste, fut à l'« honneur » de la réunion.

Quant aux Italiens, ils étaient représentés par « Casapound », mouvement né à Rome le 26 décembre 2003, avec l'occupation d'un immeuble bientôt transformé en lieu de rassemblement de plusieurs groupes néofascistes. En 2008, Casapound s'est juridiquement transformée en Association, qui entretient des liens notamment en France avec le « Mouvement d'Action Sociale » et Alain Soral.

Nation, venant de Belgique, est un mouvement d'extrême-droite, fondé en 1999 en Wallonie et à Bruxelles par Hervé Van Laethem, se présentant comme « identitaire et solidariste », est proche du mouvement intégriste français Civitas.

L'Ethniko Laiko Metopo (ELAM), en français le Front populaire national, fondé en 2008 à Chypre et légalisé en mai 2011, s'était pourtant signalé le 28 décembre 2010 en organisant une marche contre les Chypriotes turcs (16,57% de la population totale) et les immigrants.



L'Espagne était représentée par le Movimiento Social Republicano (MSR), légalisé depuis 1999 et par la Liga Joven, considérée comme l'organisation de jeunesse de la précédente et qui s'est signalée en organisant le 20 avril 2013 une manifestation célébrant la naissance... d'Adolf Hitler.

Outre celle du GUD, on notait la présence pour la France du « Mouvement d'Action Sociale », proche d'Alain Soral, ainsi que par la revue Synthèse Nationale dirigée par Roland Hélie, se présentant tous comme « identitaires ».

Dans l'espace de vente du congrès, un badge parodiant Obama : « Yes we can », avec le portrait... d'Hitler.



Les amitiés du leader du GUD-Paris, Logan Djian, ici avec Dieudonné faisant une quenelle. Qui se ressemble s'assemble dit le proverbe...



Il serait difficile de renier ses origines... familiales ! La députée FN du Vaucluse Marion Maréchal-Le Pen avec Logan Djian.

¹ Adhérent du Front national dès 1973, il rejoint le Parti des Forces nouvelles (PFN), dont il devient un des dirigeants, il préconise en 1984 le ralliement au FN lepeniste et est proche de son secrétaire général d'alors, Jean-Pierre Stirbois. Il est depuis novembre 2011 secrétaire national de l'Union de la Droite Nationale (UDN) qui rassemble la Nouvelle Droite Populaire (NDP), de Jean-Pierre Spielier, le Parti de la France (PDF), de Carl Lang et le Mouvement National Républicain (MNR) fondé par Bruno Mégret.

² Unité radicale : créée en juin 1998 par le GUD et deux autres mouvements néofascistes, elle a été dissoute en août 2002 après l'attentat raté de l'un de ses animateurs, Max Brunerie, contre le Président Chirac le 14 juillet précédent. Plusieurs de ses dirigeants et militants ont rejoint le « Bloc identitaire ».

³ Mimétisme néonazi : le 1^{er} novembre 2014, le ministère de l'Intérieur espagnol a légalisé Amanecer Dorado, déclinaison ibérique de l'Aube Dorée grecque, adoptant le même discours raciste et le même logo que son exemple hellénique, une grecque rappelant d'évidence la svastika nazie, et qui trônait au centre du fronton de la salle de Nanterre.

LA RESISTANCE BIELORUSSE

Membre fondateur de l'ONU le 29 juin 1945 avec l'Ukraine et aux côtés de l'URSS, dont elle est une des républiques fédérées constitutives jusqu'à sa dissolution en 1990, la Biélorussie – aujourd'hui le Belarus – existe-t-elle ? De fait, l'existence étatique autonome du pays n'est attestée qu'à partir du début du XX^e siècle, conséquemment à l'effondrement de l'Empire tsariste russe en 1917.

Toutefois, sur une partie du territoire biélorusse actuel exista du IX^e au XIII^e la principauté de Polotsk, fondée par des tribus slaves orientales ancêtres de la population biélorusse contemporaine, arrivées dans la région depuis le VI^e siècle, poussées par les invasions mongoles. La principauté est voisine à l'Est d'une autre principauté slave, la Rus' de Kiev, ancêtre de l'Ukraine, à l'Ouest du Grand-Duché balte de Lituanie ; à partir du XII^e siècle se sont développées au Nord et Nord-Est la République marchande de Novgorod et la Moscovie russe. Des voisins qui ambitionnent tous de s'emparer des territoires biélorusses.

Ainsi en 1307, la principauté de Polotsk est rattachée au Grand-Duché de Lituanie, dont elle va désormais partager le sort. En 1569, le Grand-Duché de Lituanie s'unit au Royaume de Pologne dans la « République des Deux Nations », dans laquelle s'impose parmi les élites l'usage de la langue polonaise. Parallèlement à l'établissement de minorités polonaise et lituanienne dans les territoires biélorusses s'y développe, à partir de la fin du XIV^e siècle, une communauté juive.

Le 5 août 1772, à la faveur de son affaiblissement, la Russie, la Prusse et l'Autriche procèdent à un premier partage de la Pologne, l'amputant de 30% de son territoire, la Russie recevant les territoires biélorusses à l'Est de la Dvina et du Dniepr, avec les villes de Polotsk, Vitebsk, Moguilev et Gomel. Un deuxième puis un troisième partage de la Pologne vont intervenir une vingtaine d'années plus tard, la Russie recevant en janvier 1793 la région de Minsk, puis en 1795 une partie de celle de Brest-Litovsk. Dès lors, l'ensemble des terres biélorusses est sous domination russe, une politique de russification y est entreprise.

Au début du XIX^e siècle, le pays va être traversé par la Grande armée (700 000 hommes) de Napoléon 1^{er} qui, franchissant les 24 et 25 juin 1812 le fleuve Niemen, entame sa marche vers Moscou, l'une des deux capitales – avec Saint-Petersbourg – de l'Empire russe.

Vilna (Vilnius) en Lituanie est prise le 28 juin, Vitebsk en Biélorussie le 28 juillet, une bataille a lieu à Polotsk les 17 et 18 août ; Moscou tombe le 14 septembre. Une victoire qui sera de courte durée : après l'incendie de Moscou par les Russes (15-18 septembre), la Grande Armée, fortement affaiblie par les pertes au combat et les maladies, et bientôt par la faim et le froid, entame sa retraite en quittant Moscou le 19 octobre.

Plusieurs batailles (Smoliani du 13 au 14 novembre, Minsk le 16 novembre, passage de la Bérézina du 26 au 28 novembre...) vont avoir lieu sur le sol biélorusse, totale-

ment évacué par les Français à la mi-décembre 1812.

Durant cette courte période, de la fin juin au début décembre 1812, les territoires biélorusses sont intégrés à la Grande-Principauté de Lituanie, rétablie sous forme de protectorat français et dirigée depuis le 1^{er} juillet 1812 par une « Commission gouvernementale provisoire » présidée par Stanislaw Soltan puis Dirk van Hogendorp, avec pour Commissaire français le Baron Louis-Pierre-Edouard Bignon ; le pays est alors divisé en 4 départements, dont en Biélorussie ceux de Minsk et Grodno.

Après la reconquête russe, la Biélorussie, partagera pendant plus d'un siècle, jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, le sort de la Pologne et de la Lituanie sous domination russe.

Durant le XIX^e siècle commence à émerger un sentiment d'identité nationale : l'écrivain catholique Kastus Kalinowski crée la *Muyckaja prada*, l'un des premiers journaux écrits en biélorusse, dont il est défenseur de l'usage ; il sera aussi l'un des animateurs du soulèvement antirussiste avorté de 1863.

Par ailleurs, une industrialisation limitée se développe dans les villes, en premier lieu Minsk, qui acquiert de facto le statut de capitale des terres biélorusses au sein de l'Empire tsariste, et où a lieu en 1898 le 1^{er} congrès du Parti Ouvrier Social-Démocrate de Russie (POSDR).

LA NAISSANCE DE LA BIELORUSSIE

La Révolution russe de février 1917, conséquence des lourdes pertes subies par les armées russes – qui comprennent de nombreux allogènes (Polonais, Baltes, Finlandais, Ukrainiens, Biélorusses, Caucasiens, Turcomans...) face aux forces allemandes et austro-hongroises qui envahissent les marges occidentales de l'Empire (en Pologne, Biélorussie, Ukraine, Lituanie), ce qui a révélé les tares du régime impérial, va conduire à la chute du Tsar et à l'écroulement de son Empire, qu'accélère la Révolution bolchevique d'octobre 1917.

Le traité de Brest-Litovsk, signé par les Bolcheviks le 18 mars 1918 pour stopper l'offensive des Allemands, laisse notamment à ces derniers l'administration directe de l'essentiel de la Biélorussie.

Le 25 mars 1918 dans des territoires occupés par l'armée allemande après le traité de Brest-Litovsk signé entre l'Allemagne et la Russie soviétique, est proclamée une République populaire biélorusse, dont le Gouvernement et l'Assemblée (*Rada*) s'installent à Hradna (Grodno) conquise par les Allemands dès 1915.

L'effondrement en novembre 1918 des empires austro-hongrois et allemand ainsi que l'émergence étatique de la Pologne et des Etats Baltes vont, conjointement à l'opposition violente entre révolutionnaires communistes bolcheviks, Russes blancs (tsaristes) et nationalistes dits « bourgeois », complexifier la situation.

Alors que le retrait allemand conduit le Gouvernement et la Rada de la République populaire à prendre le chemin de l'exil en



Pologne, en Lituanie puis ultérieurement à Prague, les Bolcheviks proclament à Smolensk le 1^{er} janvier 1919 la République Socialiste Soviétique de Biélorussie (RSSB), laquelle est fusionnée entre le 27 février et le 25 août 1929 avec la République soviétique de Lituanie dans la République soviétique de Lituanie-Biélorussie (Litbel).

Le déclenchement de la guerre soviéto-polonaise en février 1919 s'achève par la signature le 18 mars 1921 du Traité de Riga partageant le territoire biélorusse entre la République Socialiste Soviétique de Biélorussie avec pour capitale Minsk, qui devient constitutive de l'URSS en 1922, et la Biélorussie occidentale (avec les villes de Grodno, Pinsk et Brest-Litovsk), qui passe pour près de vingt ans sous domination polonaise.

Après le traité de Riga, plusieurs milliers de Polonais vont venir s'établir en Biélorussie occidentale, où vit aussi une importante minorité juive. La population biélorusse va se voir reconnaître à partir de l'été 1923 le droit à l'usage du biélorusse dans les tribunaux et les écoles et, en 1927, l'enseignement du biélorusse est rendu obligatoire dans les établissements secondaires des zones peuplées de Biélorusses.

Sur le plan politique, le Bloc des Minorités nationales (*Blok Mniejszosci Narodowych*) obtient 14 élus en 1927. Créée en 1925, l'Union des paysans et ouvriers biélorusses *Hramada* (*Bielaruskaja Sialanskaja-Rabotnickaja Hramada*) va devenir le plus important parti biélorusse de Pologne, jusqu'à ce que soient découverts en janvier 1927 les liens l'unissant au clandestin Parti Communiste de Biélorussie occidentale (*Kamunistchnaia Partia Zachodnaï Belarusi*), autonome au sein du Parti communiste polonais clandestin ; avec pour conséquence l'interdiction de la *Hramada*, dont nombre de dirigeants vont se réfugier en Biélorussie soviétique voisine. La langue biélorusse est marginalisée.

Quant aux nationalistes en exil, certains vont nouer des contacts au début des années trente avec les nazis, notamment avec le Bureau Rosenberg. En 1933, est fondé en Allemagne le « Parti Fasciste de Biélorussie ».

De son côté, la République soviétique de Biélorussie va connaître une évolution semblable à celle des autres républiques de l'URSS. Après une phase initiale d'affirmation de l'identité nationale, caractérisée par l'essor de la culture et de la langue biélorusse, le stalinisme va y voir au début des années 1930 des manifestations de « nationalisme bourgeois ». L'usage du russe est imposé.

Plusieurs centaines d'intellectuels biélorusses disparaissent dans les purges staliennes, de même que nombre des diri-

geants du Parti communiste biélorusse (y compris les fondateurs de la République) et du Parti Communiste de Biélorussie occidentale réfugiés en URSS. La minorité polonaise est persécutée et dispersée.

L'OCCUPATION NAZIE

L'année 1939 va marquer un tournant dans l'Histoire de la Biélorussie. Le 23 août est signé le Pacte germano-soviétique de non-agression, dont une des clauses secrètes prévoit en cas de disparition de la Pologne le retour à l'URSS des territoires biélorusses et ukrainiens conquis par la Pologne en 1921. Le 1^{er} septembre 1939, l'Allemagne attaque la Pologne, le 17 septembre l'est de la Pologne est occupé par les Soviétiques qui, après la chute de Varsovie et l'exil du Gouvernement polonais le 27 octobre, annexent le 30 octobre la Biélorussie et l'Ukraine occidentales. Une annexion qui s'accompagne d'une politique de collectivisation et de répression à l'égard des élites locales potentiellement hostiles.

La région va connaître une paix relative pendant 20 mois, jusqu'à l'attaque nazie contre l'Union Soviétique le 22 juin 1941.

La Biélorussie va subir l'assaut du Groupe d'armées Centre de la Wehrmacht (750 000 hommes) commandé par le maréchal Von Bock, qui prend l'offensive sur l'axe Minsk-Smolensk-Moscou face aux 675 000 Soviétiques du Front Ouest. Minsk tombe le 26 juin, la forteresse de Brest-Litovsk résiste jusqu'au 29 juin, le 9 juillet Vitebsk est prise, Gomel le 19 août... Pour plus de 3 ans, la Biélorussie – du moins ses centres urbains et principaux axes de communication – est sous le joug nazi.

Le 17 juillet 1941, le SS Wilhelm Kube est nommé Commissaire général pour la Ruthénie Blanche, nom allemand de la Biélorussie, intégrée avec les trois pays baltes dans le Reichskommissariat Ostland.

La politique de Kube va être de s'appuyer sur des collaborateurs biélorusses, revenus dans les fourgons de l'occupant tels ceux du «Centre Biélorusse» immigré en Allemagne qui, dès le 22 octobre 1941, créent sous la direction de Ermatchenko¹ l'«Auto-assistance populaire biélorusse» à Minsk, dont le nationaliste V. Ivanovski – doublé comme partout d'un commissaire allemand – est nommé maire ; en juillet 1942, une «Défense Territoriale» forte de six bataillons est créée, elle participera à la lutte contre les partisans. Le 22 juin 1943 est créée une Union de la Jeunesse Biélorusse (SBM), qui atteindra 7 000 membres en juin 1944, le 21 décembre 1943 est installée à Minsk une «Rada centrale biélorusse». Parait une presse collabo en langue biélorusse, dont la *Biélorusskaïa Gazeta*.

Mais hélas un autre pan tragique de la politique de l'administration Kube va être l'extermination de la population juive de Biélorussie, qui en 1941 représente 10,5% de la population totale, soit environ 950 000 personnes.

Le génocide commença par des massacres dès les premières heures de l'occupa-

tion allemande – 10 000 Juifs sont assassinés à Pinsk entre le 5 et le 8 août 1941 – puis à partir de l'été 1941 les Juifs furent regroupés



Marya («Macha») Baryssawna Brouskina, jeune partisane communiste juive biélorusse de 17 ans, pendue à Minsk le 26 octobre 1941 avec à ses côtés Volodia Chitchebatsevitch, âgé de 16 ans, le vétéran Kiril Trus étant la troisième victime de l'exécution.

dans quelques 300 ghettos tels ceux de Brest-Litovsk (17 500 personnes), Pinsk (17 000), Vitebsk (20 000), Grodno (20 000), Minsk (80 000), Sloutsk (18 000), Lida (8 000), Babrouisk (25 000), Novogroudovsk (10 000), Gomel (10 500)...

Un «petit» camp d'extermination fut installé à 12 km au sud-est de Minsk, à Maly Trostenets, où entre mai 1942 et juin 1944 furent assassinées entre 40 000 et 60 000 personnes, essentiellement juives. Au total, la Shoah fit en Biélorussie plus de 600 000 victimes, assassinées localement ou envoyées à la mort à Auschwitz et dans d'autres camps.

C'est aussi en Biélorussie qu'eut lieu le 3 septembre 1942 le premier soulèvement d'un ghetto, celui du Ghetto de Lachwa (2 350 personnes) alors qu'est entreprise sa liquidation.²

La population juive pour être une cible privilégiée ne fut pas la seule à être martyrisée par l'occupation nazie : dans les plans allemands les 3/4 de la population biélorusse étaient voués à être localement remplacés par des colons allemands, le quart restant à l'esclavage de fait. Une telle politique – malgré les «concessions» d'apparence au nationalisme biélorusse – ne pouvait que susciter la Résistance.

LE MOUVEMENT DES PARTISANS

Cette résistance va prendre la forme de groupes urbains clandestins mais plus encore de combats de partisans, dont les premiers furent des soldats de l'Armée rouge ayant échappé à l'été 1941 à la capture en se réfugiant dans les vastes forêts biélorusses.

Dès août 1941, opèrent 230 détachements de partisans encadrés par des cadres du Parti communiste biélorusse ; ils seront 437 à la fin de 1941. La répression menée par 4 divisions de Sécurité, SS et supplétifs locaux, et les difficultés de liaison avec les forces soviétiques ayant à faire face aux offensives nazies devant Leningrad, Moscou et en Ukraine, vont freiner l'essor et les actions des partisans fin 1941 et début 1942,

² 650 Juifs tombèrent dans l'affrontement, qui fit une quinzaine de morts parmi les Allemands et leurs supplétifs biélorusses, 500 autres habitants du Ghetto furent assassinés mais un millier réussit à s'échapper, 600 gagnèrent les marais du Pripiet, 120 rejoignirent les unités de partisans.

la victoire de Stalingrad début 1943 et l'amorce du repli de la Wehrmacht contribuant à l'inverse à les relancer.

La Résistance biélorusse s'illustra par une action spectaculaire : le Reichkommissar Kube est tué le 23 septembre 1944 par une bombe placée sous son lit par une domestique, Yelena Mazanik, qui réussira à rejoindre les partisans.

Fin 1943, le nombre de partisans biélorusses – renforcés par des déserteurs des formations armées de l'administration collaboratrice et le parachutage de 1900 spécialistes et officiers soviétiques – s'élèvera à plus de 370 000. Ils dépendent du «Quartier



Yelena Mazanik (29 ans). Elle sera faite «héroïne de l'Union Soviétique». Décédée en 1996.

général du Mouvement des Partisans» soviétiques créé le 30 mai 1942 avec à sa tête Panteleimon Ponomarenko et Kliment Vorochilov.

Ils vont jouer un rôle important lors de l'offensive soviétique de l'été 1944 : 15 000 explosions détruisirent les ponts dans la nuit du 19 au 20 juin 1944 lors de l'attaque contre la garnison allemande de Minsk, paralysant l'arrivée de renforts.

Une mention particulière doit être faite des «Partisans Bielski», partisans juifs biélorusses dirigés par les frères Tuvia, Alexander («Zus»), Asael et Aron Bielski, qui réussirent à sauver 1237 Juifs – hommes, femmes, enfants, vieillards – échappés des ghettos de Novogroudok et de Lida – en les faisant vivre deux ans dans la Forêt de Naboliki et les marais, en même temps que, ravitaillés en munitions par l'Armée rouge, ils menèrent la lutte armée contre l'occupant nazi. Le «détachement Bielski» fut inclus dans le détachement «Octobre» de la brigade «Lénine» des partisans soviétiques biélorusses.

La Biélorussie fut une terre martyre, les exactions de l'occupant – contre les personnes et les biens – et les opérations militaires de sa conquête en 1941 et de sa libération en 1944 (Minsk fut libérée le 3 juillet) entraînèrent la destruction quasi-totale de 9 200 villages et de 209 villes, et pire, la mort de plus de 2 230 000 de personnes.

Des Français et des Belges, travailleurs requis évadés de l'Organisation Todt, auront rejoint les partisans. A plusieurs milliers de km de là, en septembre 1944, Ivan Kuisseliev, Biélorusse membre du 7^e régiment FFI succombait à Hennebont, la carotide tranchée par un éclat d'obus reçu lors des combats de libération de de Linguidic et d'Hennebont en Bretagne. D'autres Biélorusses tomberont dans l'Est de la France.

¹ Mort aux USA en Floride en 1970. Radaslau Astroŭski, dirigeant de la Rada centrale biélorusse pro-nazie, se réfugia lui aussi aux Etats-Unis, où il mourut en 1976 dans le New-Jersey.

L'ESCADRILLE NORMANDIE-NIEMEN



Devant un Yak-1, de g. à d. Joseph Risso, Derbe et Noel Castelain.

Les **Forces aériennes françaises libres** (FAFL) ont été créées par le général de Gaulle le 8 juillet 1940.

Naissance formelle – car il va falloir trouver des appareils, des pilotes, des mécaniciens, des officiers – mais qui va cependant trouver une première concrétisation dès le 26 juillet 1940, par la participation d'aviateurs Français libres à une mission de bombardement sur l'Allemagne.

Pendant plusieurs semaines, des pilotes Français libres vont opérer directement au sein de la R.A.F. britannique avant que soient formées des escadrilles spécifiquement françaises, intégrées bien sûr au dispositif aérien britannique.

Ainsi est formée le 15 mars 1941 à Ismailia en Egypte la 1^{re} escadrille de chasse (EFC-1), *flight* du *Squadron* n°33 de la RAF. Il va devenir le Groupe de chasse n°1 prenant en septembre 1941 sur la base libanaise de Rayak le nom – «Alsace» – qui l'a fait entrer dans l'histoire ; son premier commandant jusqu'en 1942 sera Jean Tulasne.

Le GRB 1 prend son nom de Groupe de Bombardement «Lorraine» le 2 septembre 1941 et comprend deux escadrilles (Metz et Nancy).

Le groupe de chasse n°2 «Ile-de-France» (escadrilles «Paris» et «Versailles») est créé le 20 octobre 1941 et est formé en novembre en Ecosse.

Créé au Tchad comme «Groupe de Réserve de Bombardement», le «Groupe Bretagne» comprenant deux escadrilles («Nantes» et «Rennes») prend son nom le 1^{er} janvier 1942. Il participera à la campagne du Fezzan.

Seront aussi formés les Groupes «Artois» et «Picardie» de surveillance côtière.

LE GROUPE «NORMANDIE»

Parallèlement à l'extension des territoires ayant rallié la France Libre, le général de Gaulle va être attentif à assurer une présence militaire française

parmi les forces alliées sur tous les fronts terrestres et maritimes.

Ainsi va-t-il souhaiter une présence militaire française sur le Front Est germano-soviétique. Une unité terrestre n'étant pas désirée, ce sera une unité aérienne qui recueillera l'agrément soviétique, obtenu après des négociations menées en URSS notamment par le général Petit, chef de la Mission militaire de la France Libre, par le colonel Luguet, ancien attaché militaire du Gouvernement de Vichy rallié à la France Libre et à Londres avec l'ambassadeur soviétique accrédité auprès du Comité National Français.

Le 25 février 1942, est établie et fournie aux Soviétiques une première liste de pilotes destinée à former le Groupe de Chasse n° 3 (G.C.3), à la tête duquel le général de Gaulle nomme Joseph Pouliguen¹, qui suggérera ultérieurement qu'il prenne le nom de «Normandie».

Les premiers pilotes furent, parmi ceux présents sur le théâtre d'opérations libyen, l'aspirant Noël Castelain, les lieutenants Raymond Derville, André Poznanski, et Albert Preziosi, le capitaine Albert Littolf et le commandant Jean Tulasne, auxquels vinrent se joindre, venant d'Angleterre, notamment du Groupe «Ile-de-France», les aspirants Marcel Albert, Yves Bizien, Albert Durand, Marcel Lefèvre, Yves Mahé, Roland de la Poype, Joseph Risso, et le lieutenant Didier Béguin. A leurs côtés 42 mécaniciens.

En septembre 1942, le général de Gaulle rendit visite aux pilotes de la base aérienne de Rayak, située dans la plaine de la Bekaa au Liban.² Peu après, définitivement formé sous le nom de «Normandie», le «Groupe de chasse n°3», quittant la base de



Insigne du régiment de Chasse Normandie-Niemen.

Rayak, fit mouvement le 12 novembre 1942 pour, via l'Irak et l'Iran, arriver le 28 novembre 1942, à 250 km au nord-est de Moscou, sur la base aérienne d'Ivanovo, où une première formation est donnée aux pilotes pour le pilotage des biplace Yak-7 et monoplace Yak-1 ; ce dernier appareil étant choisi par les Français. 17 mécaniciens soviétiques viendront apporter leur expérience et transmettre leur savoir aux mécaniciens français en matière d'entretien et de réparation du Yak-1.

L'entraînement sur la base d'Ivanovo – dans les conditions climatiques extrêmement difficiles de l'hiver russe, avec des températures atteignant –30°C et des tempêtes de neige, dura du 2 décembre 1942 jusqu'au 15 mars 1943. Le 22 février 1943, Jean Tulasne³ succède à Joseph Pouliguen à la tête du «Normandie».

¹ Joseph Pouliguen, engagé en 1915 à 17 ans pour la durée de la guerre, blessé en 1917 au Chemin des dames, avait obtenu son brevet de pilote en janvier 1918. Journaliste dans l'entre-deux guerres, il est mobilisé en 1939 et sera nommé en avril 1940 commandant de la base aérienne de Palmyre, en Syrie sous mandat français. Démobilisé en novembre 1940 et rentré en France, il refuse la défaite et, via notamment l'Algérie, il rejoint la Sierra-Leone britannique et signe le 29 septembre 1941 un engagement dans les F.F.L. En novembre 1941, il est nommé adjoint au commandant Tulasne, commandant du Groupe de chasse «Alsace» chargé de la défense d'Haïfa, auquel il succédera le 25 janvier 1942. Nommé commandant le 15 mars 1942 il participe à la campagne de Libye, à la défense d'Alexandrie.

De septembre 1942 à mars 1943, il commande le G.C.3 qui prendra le nom de «Normandie» avant de repartir en Angleterre, continuant le combat par des missions de bombardement sur l'Allemagne. Fait Compagnon de la Libération le 16 octobre 1945, il est décédé le 24 septembre 1988.

² Ancienne province ottomane, territoire sous mandat confié avec la Syrie par la Société des Nations (SDN) à la France en 1920, le Liban et sa voisine syrienne étaient restés en 1940 fidèles à «l'Etat français» pétainiste. Au terme d'affrontements en juin et juillet 1941 avec les Anglais et les Français libres, les deux territoires avaient rallié la France Libre.

³ Jean Tulasne, né en 1912, après des études au Prytanée militaire de la Flèche était entré à Saint-Cyr, d'où il sortira en 1933 sous-lieutenant, avant de passer deux ans à l'Ecole de l'Air. En mai 1939, il est affecté en Tunisie puis en septembre en Algérie, recevant un commandement d'escadrille. Début 1940, il est envoyé au camp de Rayak au Liban. Après l'armistice signé par Pétain en juin 1940 et l'établissement de l'Etat français, il décide de rejoindre les Français libres ; ce qu'il fera en décembre 1940 en gagnant avec son avion la Palestine alors sous mandat britannique. Après avoir combattu les Italiens en Libye dans la Région de Tobrouk, promu commandant, il est nommé en février 1941 par de Gaulle chef d'état-major des FFL au Proche-Orient.

Le 15 septembre 1941, il est nommé à la tête du nouveau Groupe de Chasse «Alsace», combattant en 1942 sur le Front égypto-libyen, avant de se voir confier le 22 février 1943 le commandement du Groupe de Chasse «Normandie», avec lequel il combattra sur le Front russe. Après des victoires le 23 juin, et les 15 et 16 juillet 1943 sur des FW-19 allemands, il est lui-même abattu le 17 juillet dans la région d'Orel. Il a été fait à titre posthume Compagnon de la Libération le 11 octobre 1943.

Le Groupe français, intégré à la 1^{re} Armée de l'air soviétique, va être engagé à partir du 22 mars 1943 dans la bataille de Koursk-Orel, qui va se dérouler jusqu'au 23 août.

Pendant cette première campagne, qui se prolongera jusqu'au début novembre 1943, le groupe «Normandie», qui reçoit 22 pilotes de renfort le 10 mai 1943, va remporter de nombreuses victoires dans l'affrontement avec la chasse allemande. Des victoires qui ont un prix : le 13 avril, Yves Dizien est le premier tué du Groupe, abattu lors d'un combat aérien dans la région de Spass-Demiensk, le même jour, dans la même région, disparaissent aussi André Poznanski et Raymond Derville. D'autres pertes hélas suivront.

Depuis mai 1943, sur ordre du Maréchal nazi Keitel affectant ne reconnaître comme autorité française que le gouvernement Pétain, les pilotes français abattus devaient être immédiatement fusillés.

Le 19 juin, la *Pravda*, organe officiel soviétique, rendra hommage à cinq officiers français décorés de "l'Ordre de la Guerre pour la Patrie". Le 14 juillet, aura lieu une prise d'armes de dix minutes entre Français et Soviétiques, le drapeau français flottant auprès du drapeau soviétique.

Quelques jours plus tard, le «Groupe Normandie» va être endeuillé par la disparition en opérations dans la région de Kraniskovo de Noël Castelain et Albert Littolff le 16 juillet, et le lendemain 17 juillet 1943 disparaît le commandant du Groupe Jean Tulasne. Il est remplacé par le commandant Pierre Pouyade.⁴ Sur les trente-six pilotes initiaux de mars 1943, vingt avaient été tués ou étaient disparus, un autre blessé.

Du 20 au 25 août, le Groupe prend part à la bataille de Smolensk, exécutant en moins d'une semaine 116 missions durant lesquelles il abat 5 appareils ennemis ; au 1^{er} septembre 1943, il totalise 42 victoires, elles seront 72 début novembre...

Retiré de la ligne de feu à l'hiver 1943, lors d'une période de repos le groupe reçut du 22 décembre 1943 au



Les commandants de Normandie-Niemen. De g. à. dr. et de haut en bas, Joseph Pouliguen, Jean Tulasne, Pierre Pouyade et Louis Delfino.

28 février 1944 un renfort de 33 pilotes venant d'Afrique du Nord, que rejoindront en mai 1944 autres pilotes. Devenu «Régiment de chasse», il comprend les escadrilles «Rouen», le «Havre», «Cherbourg» et d'avril à décembre 1944, une 4^e, l'escadrille «Caen». Il reçoit aussi quelques Yak-9.

LE RÉGIMENT NORMANDIE-NIEMEN

Comptant désormais 61 pilotes, et 51 appareils, le «Normandie» va entamer de mai à novembre 1944 sa deuxième campagne, durant laquelle, ayant combattu sur le fleuve Niemen, il va se voir attribuer le 21 juillet 1944 par le chef de l'Union Soviétique, le Maréchal Joseph Staline, le nom de «Niemen», devenant ainsi le «Régiment Normandie-Niemen». Les lieutenants Albert et de la Poye sont faits héros de l'Union Soviétique.

Fin novembre 1944, le colonel Pierre Pouyade fait peindre sur le blason du «Normandie-Niemen» au dessous des deux léopards normands l'éclair blanc, emblème de la 303^e division aérienne soviétique dans laquelle le régiment français était intégré.

Le Normandie-Niemen – dont Louis Delfino.⁵ prend le commandement le

12 décembre 1944 – va être engagé dans une troisième campagne, en Prusse-Orientale et en Pologne, jusqu'à la victoire finale sur le nazisme le 8 mai 1945.

De passage à Moscou en décembre 1944, le général de Gaulle reçut tous les pilotes de «Normandie-Niemen», remettant au Régiment la Croix de la Libération, qui lui avait été attribuée le 11 octobre 1943, lui rendant hommage en ces termes sur son Journal de marche : «*Sur la terre russe martyrisée comme la terre française et par le même ennemi, le régiment Normandie, mon compagnon, soutient, démontre accroît la gloire de la France*». 21 pilotes de l'escadrille reçurent la «Croix de la Libération».

Ayant enregistré au moins 273 victoires homologuées (et 37 probables), au cours de plus de 5 000 missions et près de 900 combats, le Régiment Normandie-Niemen perdit la moitié de ses pilotes...

Son souvenir, vivace en URSS (aujourd'hui Russie) et en France, a été notamment rappelé par le film franco-soviétique «Normandie-Niemen» réalisé en 1960 par Jean Dréville et Damir Viatch-Berejnykh.

campagne de Prusse-Orientale qui se poursuivra jusqu'en mai 1945. Le 20 juin 1945, accompagné des pilotes de «Normandie-Niemen» à bord de 40 Yak-3 donnés par les Soviétiques en hommage au courage des pilotes français, il rejoint la France en ayant à son palmarès personnel 20 victoires dont 16 homologuées. Général de division aérienne en mars 1961, général d'Armée aérienne à cinq étoiles en janvier 1964, il décède le 11 juin 1968.

⁴ Pierre Pouyade, né en 1911, fils d'un militaire de carrière, entré à Saint-Cyr en 1931, fit de 1933 à 1935 l'École d'application de l'Armée de l'air, d'où il sortit breveté pilote. Capitaine en juin 1939, participant en mai-juin 1940 à la bataille de France, il est envoyé en novembre 1940 en Indochine restée sous l'autorité du gouvernement pétainiste mais qui sera bientôt occupée par les Japonais. Le 2 décembre 1942, aux commandes d'un Potez-25, il s'évade vers la Chine où il sera recueilli par des pilotes américains, prenant ensuite contact avec la mission de la France Combattante à Tchoung-King avant de rejoindre Londres en février 1943. En juin suivant, il intègre à sa demande le Groupe de Chasse Normandie, dont il va prendre le commandement le 18 juillet 1943 à la mort de Jean Tulasne. Commandement qu'il gardera jusqu'au 11 novembre 1944. Fait Compagnon de la Libération le 10 décembre 1943, général de brigade aérienne en 1956, député de la Corrèze en 1956 puis du Var en 1967-1968, membre de la Présidence de France-URSS, Prix Lénine de la Paix en 1977, il décède le 5 décembre 1979.

⁵ Louis Delfino, né en 1912, Saint-Cyrien en 1931, breveté pilote en 1934, il intègre l'aviation de chasse en 1938. Participant à la bataille de France, il rejoint après l'armistice le Groupe de Chasse GC 1/4 stationné à Dakar. Après le débarquement allié en Afrique du Nord et le ralliement de l'AOF, il rejoint les forces aériennes de la France Combattante. Nommé commandant en juin 1944, il prend le commandement du régiment de Chasse «Normandie-Niemen» le 12 novembre 1944 lors de la

70^e CEREMONIE D'HOMMAGE AU COLONEL FABIEN



Photo de gauche : Louis Cortot, et Jacques Weiller, après avoir déposé la gerbe de l'ANACR sur la sépulture de Fabien et de ses compagnons au Père-Lachaise s'inclinent en hommage à leur mémoire ; au second plan, Jean Thiébaud, ancien du 1^{er} régiment de Paris et du 15-1. Photo de droite : Jean-Louis Cortot et Naftali Skrobek se recueillent devant la tombe de Pierre Villon.

Comme chaque 27 décembre, date anniversaire de la mort en 1944 à Habsheim en Alsace de Pierre Georges, le colonel Fabien et de ses compagnons, et depuis leurs obsèques le 3 janvier 1945, un hommage leur a été rendu au Père-Lachaise.

Jacques Varin a, devant une Assistance au premier rang de laquelle se trouvait Monique Georges, sa fille, évoqué ce que furent les engagements et combats de Fabien, de l'Espagne à la Résistance et au 15-1, le régiment reformé à partir de la colonne Fabien et qui eut en son sein des hommes comme le Colonel Henri Rol-Tanguy, commandant de l'Insurrection de Paris d'août 1944 et qui fut Président de l'ANACR, comme le lieutenant-colonel Charles Fournier Bocquet, secrétaire général de l'ANACR depuis 1954, comme Robert Brisset et Roger Leudière, qui tous deux, avec le général Porret, organisèrent durant tant d'années la même cérémonie de mémoire que celle qui se perpétue en cette fin décembre 2014.

«Saluons leur mémoire ainsi que la présence ici d'un représentant de l'Amicale du 15-1, qui rassemble des anciens

du régiment qui en furent membres postérieurement à la Guerre, d'un ancien de la colonne Fabien et du 15-1, Jean Thiébaud.

«Etre ici présent chaque année, c'est non seulement pour nous, pour l'ANACR un acte de fidélité, mais cela traduit – conclut Jacques Varin – notre volonté de montrer en exemple, à chaque nouvelle génération, ce que fut la vie héroïque du Colonel Fabien, qui refusa l'injustice et combattit pour la liberté, donnant sa vie pour elle».

Puis, comme chaque année, tous se rendirent sur la tombe de Pierre Villon, toute proche, dont Jacques Varin retraça les grandes étapes de sa vie, son rôle dans la Résistance, secrétaire général du Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France, membre du CNR, président du COMAC, celui qui – la Libération venue – fut le sien dans la perpétuation de la mémoire des valeurs et du combat de la Résistance.

Pierre Villon s'attacha, dans l'esprit du CNR et des FFI, à faire de l'ANACR une organisation réellement pluraliste, qui prit vraiment ce caractère en 1954, lors d'un Congrès tenu à Limoges et où il en fut élu Président, avec comme secrétaire général Charles Fournier-Boc-

quet, disparu cet été. Avec lui et Jacques Debu-Bridel, Pierre Villon fut l'un des principaux artisans du développement de l'ANACR qui, rassemblant des Résistants de tous mouvements et formes de lutte, de toutes opinions démocratiques contemporaines, est devenue la plus importante – et de loin – association d'anciens Résistants, lui permettant aussi de la rester 70 ans après la Libération, en même temps qu'elle est devenue la plus importante Association de passeurs de mémoire des combats et des valeurs de la Résistance.

La Direction de l'ANACR était représentée à cette cérémonie d'hommage par Louis Cortot, Compagnon de la Libération, Président, Jacques Weiller, vice-président, Jacques Varin, secrétaire général, Christiane Tardif, membre du Bureau National, Jean-Louis Cortot, Guy Frezoul et Naftali Skrobek, membres du Conseil National, Vincent Pascucci, membre honoraire du Conseil National

On notait la présence de représentants de l'Amicale du 15-1, de l'ACER, de l'ARAC, des comités ANACR de Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis.

SOUSCRIPTION NATIONALE

Les travaux de réhabilitation des locaux du siège national dévastés par un incendie en septembre 2013 sont en voie d'achèvement. Merci à toutes celles et ceux qui par leurs dons y ont déjà contribué.

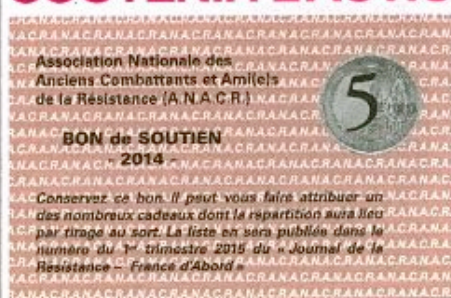
9^e liste

M. Jacques Moreigne (23) : 50€ ; Mme Andrée Fay (33) : 20€ ; M. André Brillault (36) : 50€ ; M. Serge Dupont (37) : 20€ ; Mme Laurence Pouchot Rouge Blanc (38) : 50€ ; Comité local du 12^e (75) : 1000€ ; Mme Claude Berducac (91) : 250€ ; Mme Léa Figueres (92) : 200€ ; Comité local de Romainville (93) : 200€ ; Mme Georgette Bonnin (94) : 30€ ; M. Jean Marcel Hospital (95) : 50€ ; Comité Départemental de Haute-Vienne (87) : 104€ ; M. David Schlaf (92) : 200€ ; Mme Annie Treppo (93) : 100€ ; Comité de Châteauroux (36) : 100€ ; Mme Mélanie Volle (42) : 500€.

Total de la 9^e Liste : 2 924 €.

TOTAL GENERAL : 58 082,05 €.

SOUTENIR L'ACTION DE L'ANACR



Donner à l'ANACR les moyens de vivre et de lutter pour les idéaux de la Résistance !

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR, en souscrivant les bons de soutien, en les diffusant autour d'eux, est une aide précieuse irremplaçable pour notre Association, pour lui conserver les moyens financiers de son combat pour la mémoire et les valeurs de la Résistance, pour lutter contre les résurgences du fascisme. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au 31 janvier 2015.

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Di-

rection Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Yvonne ABBAS (Nord)

Née le 29 avril 1922 à Pérenchie (Nord), fille de Mustapha Abbas, un manutentionnaire qui mourra en 1933 de tuberculose et de Marie Huysentruyt, ouvrière du textile, Yvonne Abbas, disparue le 12 décembre dernier, entra à 14 ans aux Nouvelles épiceries du Nord, où elle adhéra à la CGT-Alimentation, puis travailla dans l'industrie textile où elle milita au syndicat CGT. En 1938, elle devint militante des Jeunes filles de France (UJFF), organisation de jeunes filles communistes, ainsi que du Mouvement des Auberges de jeunesse. Après la défaite de juin 1940 et l'occupation allemande de la zone Nord, elle entra en Résistance avec son mari Florent Debels, qui sera organisateur d'un des premiers groupes FTP du Nord ; elle fut notamment chargée du matériel de propagande, du ravitaillement et du logement de nombreux résistants. Arrêtée le 29 avril 1942, elle resta cinq jours au commissariat de Lille, où des policiers s'efforcèrent vainement, malgré des interrogatoires musclés, de lui faire dénoncer son mari et d'autres illégaux. Le 31 juillet 1942, la section spéciale de la cour d'appel de Douai la condamna à deux ans de prison pour «activité terroriste». Elle fut internée à Quincy (Nord), à la prison de la Petite Roquette à Paris, à la Centrale de Rennes (Ille-et-Vilaine). Libérable en mai 1944, elle fut internée à sa sortie de prison à la forteresse de Romainville près de Paris avant d'être déportée à Ravensbrück (Allemagne) puis à Holleschen, où elle sera libérée par des partisans polonais. Son mari, arrêté le 2 mai 1942, à Sille-Noble (Nord), fut envoyé à la prison de Louvain (Belgique) - le Nord avec le Pas-de-Calais dépendant du Haut-Commandement militaire allemand de Belgique - où le tribunal militaire allemand le condamna à mort le 5 juin 1942. Il fut fusillé le 1^{er} juillet 1942 au fort du Vert-Galant à Wambrechies (Nord). De retour de déportation, Yvonne Abbas devint jusqu'à sa retraite employée municipale de La Madeleine, dont elle fut conseillère municipale communiste. Elle se consacra aussi à la transmission de la mémoire, en premier lieu aux jeunes générations, dans le cadre notamment du Concours National de la Résistance et de la Déportation, ainsi qu'aux mouvements des anciens Déportés et Résistants, devenant vérificatrice des Médailles militaires, membre du comité national de la FNDIRP, du bureau national de l'Amicale de Ravensbrück, et présidente du comité de Lille de l'ANACR. Médaille militaire, Croix de Combattant Volontaire de la Résistance (CVR), elle avait été promue commandeur de la Légion d'honneur en septembre 2014.

Solange («Yvette») HIEBLER, Marcelle («Celia») BASTIEN-MICHEA (Côte-d'Or)

Entrée dans la Résistance à l'âge de 15 ans, Solange Hiebler assure, avec sa mère, les liaisons du responsable départemental FTPF Georges Dimanche. Arrêtée le 15 juin 1944, elle sera incarcérée pendant deux mois à la Maison d'Arrêt de Dijon. Elle y subira interrogatoires et sévices, sa mère sera déportée. Août 1944 : libérée elle reprend immédiatement la lutte et participe aux derniers combats pour la libération de la Côte-d'Or. Falsifiant son âge, elle s'engage au Régiment de Bourgogne et continue la lutte jusqu'à la capitulation allemande. Elle était titulaire de la Médaille Militaire, de la CVR et de plusieurs autres décorations.

Marcelle Bastien-Michéa prit part dès l'âge de 14 ans, en 1936, aux combats pour le Front

Populaire, et contre la guerre d'Espagne. En 1941, elle entre dans l'Organisation Spéciale (O.S.) du Parti Communiste Français, dans le département de la Marne. Au cours de l'hiver 41-42. Elle y rencontre son compagnon, Lucien Dupont, fondateur des FTP, dont il devient responsable interrégional, Résistant activement recherché dans plusieurs départements parce qu'auteur de plusieurs attentats. Elle devient son agent de liaison, lui permettant d'échapper à une arrestation début juillet 1942 dans la région de Bordeaux. Là, arrêtée, incarcérée et torturée avant d'être transférée à Romainville, antichambre de la déportation, fin octobre 1942. Enceinte d'une petite fille, elle échappe au convoi de fin janvier 1943 pour Auschwitz, grâce à l'intervention admirable de ses codétenues. Après la naissance de Christiane, Marcelle est déportée à Ravensbrück, d'où elle reviendra deux années plus tard. A son retour, en août 1945, elle apprendra le décès de son compagnon, arrêté le 15 octobre 1942 et exécuté le 26 février 1943, au Mont Valérien, à l'âge de 21 ans. Elle était Chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix de Guerre 39/45 et de la Médaille de la Déportation pour Faits de Résistance.

Marie-Thérèse («Louissette») PICONNIER (Loire-Atlantique)

Engagée dans la Résistance en Vendée, Marie-Thérèse Largeau était agent de liaison des FTP, obtenant le grade de sergent et devenant sur le front de La Rochelle la secrétaire du chef de corps du 93^e Régiment d'Infanterie. Elle avait été - leur union fut célébrée 18 octobre 1945 - l'épouse de Fernand («Maurice») Piconnier, interné à Châteaubriant, évadé du camp de Voves (Eure-et-Loire), qui intégra le maquis de la forêt de Mervent et deviendra sous le pseudonyme de «Marcel Guérin» commandant à l'état-major FFI de Vendée. Tous deux prolongèrent leur engagement au sein du Comité départemental du souvenir des Fusillés de Châteaubriant et de Nantes, du PCF, de la CGT, et exercèrent la présidence locale ou départementale de l'ANACR.

Laurent ARRIGHI (Corse-du-Sud)

Laurent Arrighi, président d'honneur de l'ANACR 2A, s'est éteint le 30 août à Ajaccio. Pendant de nombreuses années, avec Jérôme Santarelli, il a œuvré au rayonnement de l'ANACR et pour la légitimité de la place des Amis auprès des Résistants et leur présence au sein du «monde combattant» en un temps où cela leur était contesté. Son charisme et son respect scrupuleux du pluralisme l'avait même porté à la présidence du «Comité de liaison de la Résistance» qui regroupaient toutes les associations d'anciens Résistants et Combattants de la Seconde Guerre mondiale.

Edouard MEUNIER (Sarthe/Eure)

Né le 12 avril 1920 à la Ferté-Bernard, d'un père conducteur des tramways de la Sarthe, ancien poilu, blessé et gazé au combat et qui fut lui-même résistant pendant la Deuxième Guerre mondiale puis maire de la commune de Cherré à l'issue du conflit. Nommé surnuméraire au Havre central télégraphique début 1939, il y passe le début du conflit et la débâcle dans une atmosphère pesante. Un de ses oncles mobilisé disparaît en mer à Dunkerque sur un navire coulé par les Allemands. Non appelé sous les drapeaux début 40, il vit l'exode sous les mitrailleurs et les bombes, d'abord à Cherbourg puis à Caen et enfin

Rennes le 17 juin alors que le bombardement de la plaine de Baud vient de faire plus de 1 000 morts. De retour au Havre dans une ville complètement désorganisée et soumise au rationnement, il fut mis au courant d'une filière vers l'Espagne pour rallier l'Angleterre, cette tentative échoua. Début 1942, il suivit le cours de TSF à Paris puis fut affecté à Roanne alors en zone dite libre. Mais le 11 novembre 1942, la Wehrmacht, franchissant la ligne de démarcation, envahissait la zone Sud. Il commence donc à former un petit noyau de Résistants au sein même du central radio. Début 1943, il entre en contact avec le réseau du village sarthois auquel son père appartient et intègre la Résistance en juillet 1943 ; début 1944, désirant rejoindre une formation armée FFI, il finit par rejoindre le maquis de Picaussel dans la haute vallée de l'Aude et devient «Doudou», s'occupant des transmissions dans une grotte au-dessus du hameau de Lescale, lequel sera ensuite entièrement détruit et brûlé par les Allemands en signe de représailles pour avoir aidé les maquisards. Il participera à plusieurs combats, notamment celui des gorges d'Ajet et le 17 août 1944 où il sera le seul survivant de son groupe de 4 camarades, puis à la libération de Limoux et enfin de Carcassonne le 21 août 1944. Il s'est éteint à Bernay (Eure) le 4 octobre 2014 dans sa 95^e année.

Maurice LUYA, Jean BILLARD (Isère)

Né le 19 juin 1924 à Monestier-de-Clermont, Maurice Luya vient vivre en 1932 à Grenoble, où son père exerce la fonction de policier municipal. Après des études au Lycée Vaucanson, où il obtient les CAP et Brevet Industriel, sa carrière professionnelle commence en 1940 dans différentes entreprises de Grenoble. L'année 1942 fut un tournant, Maurice, alors âgé de 18 ans, sportif et passionné de rugby, est contacté par un voisin d'origine hongroise et décide de rejoindre la Résistance dans un groupe de FTP. Chargé de créer dans le sud de Grenoble le Front Patriotique de la jeunesse (FPJ), il recrute des amis d'enfance au sein de son équipe de rugby ; dix mois plus tard, ils sont dix-sept jeunes Résistants. Leurs missions : distribution de tracts dans les boîtes aux lettres, tags de propagande, destruction de transformateurs dans les usines travaillant pour les Allemands. Suite aux opérations de Résistance, il est averti que deux de ses hommes avaient été interceptés par les autorités. La brigade antiterroriste d'Annecy, déguisée par Pétain pour faire tomber les groupes de Résistance, qui était à Grenoble ce jour du 23 août 1943, les interroge. Un des camarades, en dépit des conseils de sécurité, a sur lui les coordonnées d'un possible nouveau jeune Résistant, arrêté à son tour, par lâcheté désigne Maurice comme étant le responsable du groupe. Ne le connaissant que sous son nom de résistance, «Marco», mais sachant où il habite, Maurice est arrêté deux jours après. Après deux mois à la prison Saint-Joseph, il est interné administratif au camp d'Eyjeaux en Haute-Vienne puis transféré dans le camp de Sainte-Sulpice-La-Pointe dans le Tarn. Dans ce camp, il y a des écoles mises en place par les prisonniers politiques, les enseignants détenus. Il étudie la philosophie et la peinture. La Résistance continue à l'intérieur du camp, certains gardes transmettent des messages avec l'extérieur. Mais, un projet de Libération par la Résistance ayant avorté, les prisonniers sont conduits en juillet 1944 dans des trains de marchandises en direction de l'Allemagne, au camp de Buchenwald, où Maurice Luya

devient le matricule 69732. Assigné dans un Kommando installé dans une usine souterraine, il doit rassembler les trains d'atterrissage d'avions Henkel ; une partie des gardes dépendent de l'aviation, les gardes SS évitent de maltraiter les déportés, qui doivent travailler douze heures par jour, avec très peu de nourriture. En avril 1945, les Allemands donnent l'ordre d'évacuer le Kommando de Rottleberode. Par dizaines, dans une des plus longues «marches de la mort», effectuée dans de dures conditions atmosphériques, les déportés doivent tirer des charrettes contenant l'intendance et les bagages jusqu'à une ville du Nord, vers la mer Baltique où les SS envisagent de les interner sur des bateaux. Au fil de la progression, les rangs sont grossis par d'autres jusqu'à atteindre 2 000 personnes. 1 100 d'entre elles sont conduites par les SS jusqu'à un village nommé Gardelegen où les SS les enferment dans une grange et mettent le feu ; quinze seulement survivront. Les autres dont Maurice continuent : le 22 avril, Maurice et ses compagnons arrivent à Berlin, et, après trois jours de repos, de nouveau la marche reprend en direction du nord de l'Allemagne. Quelques jours après, ils couchent à même le sol dans une décharge publique. Avec un compagnon, après une première tentative infructueuse, il réussit à s'évader et rejoint un bâtiment avec les lettres KG sur le toit (prisonniers de guerre), ce sont deux cents soldats français, qui leur donnent à la place de leurs tenues de déportés des uniformes français. Croisant une Jeep anglaise, ils sont sauvés. Mais il faut attendre le 22 mai 1945 pour que Maurice retrouve ses parents à Grenoble. Il ne pèse que 37 kg pour 1m79... Maurice reprend ses études et deviendra chef d'équipe. Plus tard, il dispensera entre 300 et 400 témoignages et conférences dans les écoles sur cette période sombre de son existence. Il était officier de la Légion d'honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre avec palmes, du Combattant volontaire, du Combattant Volontaire de la Résistance, du Combattant, titulaire de la Médaille de Déporté-Résistant, des Palmes académiques.

Jean Billard est né à Hauteville dans l'Ain, le 19 décembre 1923. À l'âge de 20 ans, il rejoint l'un des camps du chantier de jeunesse de Cormatin. En remplaçant le vaguemestre, il voit une liste de jeunes gens destinés à partir pour le STO. Son nom n'y figure pas, mais il décide de s'enfuir. Dès qu'une occasion se présente, il se cache, se rend en train à Lyon, puis à Tenay (Ain), d'où il regagne, à pied, Hauteville et la maison familiale. Rapidement porté déserteur, il est recherché par la gendarmerie. Avec l'aide d'un garagiste ami de son père, et du boucher de Corcelles, il rejoint les maquisards locaux. D'abord dissimulé dans une grotte, le groupe «Nicole» s'installe par la suite dans le Valromey. Aux Neyrolles, près de Nantua, le jour anniversaire de ses 20 ans, il est fait prisonnier lors d'une embuscade tendue aux G.M.R. (Groupes Mobiles de Réserve), et conduit à la prison Saint-Paul de Lyon, où il reste plusieurs mois sans jugement. Après les débarquements alliés sur les plages françaises, les Allemands acheminent les «terroristes» vers l'Allemagne. Grâce aux cheminots de Perrache, qui mettent toute leur énergie à ne pas satisfaire les exigences allemandes, le convoi de Jean Billard est constitué de wagons de voyageurs au lieu des wagons à bestiaux habituels. Le train arrive à Dachau, le plus ancien camp nazi. D'abord réservé aux prisonniers politiques allemands, il reçoit alors les étrangers mis «en quarantaine» avant d'être envoyés dans différents camps et Kommandos de travail. Jean Billard devait rejoindre les carrières de pierre de Mauthausen, mais il est sauvé par un prêtre hollandais qui sert d'interprète aux autorités du camp. Il est affecté

à l'usine BMW qui fabrique des moteurs d'avions près de Munich. À l'atelier de démontage des moteurs usagés (les pièces en bon état servent de pièces de rechange), il travaille 12 heures par jour (de 6 h à 18 h avec une brève pause pour avaler la maigre soupe de la mi-journée), 6 jours sur 7, sous l'œil vigilant de civils pointilleux. Avant le départ pour l'atelier et au retour du soir, les prisonniers sont soumis à l'appel de leur matricule - Jean Billard a le 75 949 - qui doit être mémorisé en langue allemande. Au printemps 1945, l'aviation alliée bombarde régulièrement les usines et, au sol, les canonnades se rapprochent. Les SS de Dachau s'enfuient sans avoir obéi à la consigne de détruire les installations et les témoins. S'organisant pour survivre, Les prisonniers attendent trois jours avant de voir arriver les Américains. Installés dans des maisons dont les habitants ont été chassés, ils sont nourris et reçoivent des vêtements civils, avant d'être ramenés à la frontière où les autorités françaises les prennent en charge. Quand Jean Billard rentre enfin à Hauteville, il est d'une maigreur extrême. Il apprend que, pendant sa détention à Lyon, son père, Claudius Billard, a été arrêté par la Milice puis conduit dans la région de Mauthausen où il a péri gazé.

**Mauricette GAY-CROISIER,
André PELISSON, Régis DURET,
Armand BOISIN (Haute-Savoie)**

Née le 23 octobre 1923 et disparue le 14 mai, femme active et consciencieuse engagée, qui a accompagné les beaux jours du Musée départemental fondé par l'ANACR à Bonneville sous l'autorité de Roland Boisier et de Jean Coste, suivis par quelques autres comme Constant Paisant et Félix Déturche. Comme secrétaire de l'Association du Musée, elle participait avec une conviction sans faille à cette mission essentielle : transmettre aux générations le chemin de l'espoir et la lumière qui pointe au fond de l'obscurité et du désarroi. Elle exerçait sa profession de secrétaire chez Ferrari à La Roche et, dans le sillage de son mari, cordonnier resté proche des Résistants, elle demeurait fidèle à son domicile de Bonneville et à la vie du Musée, place Sainte-Claire, malgré sa fermeture pour une rénovation qui ne voit pas le jour. Même l'éloignement à Vannes auprès de sa fille Michelle Le Cloarec, à cause du handicap de la vieillesse, ne la distrairait pas de son intérêt pour la Haute-Savoie.

André Pelisson est né en 1925 dans une famille de paysans de La Tour (Haute-Savoie) Après des études à Grenoble, il revient début 1943 dans sa famille, adhère au Parti communiste clandestin et rejoint les F.T.P. au sein de la compagnie 93-05 créée dans le secteur de Saint-Jeoire sous le commandement d'André Rubin-Delanchy. D'abord agent de liaison, son dynamisme et sa détermination le font, malgré son jeune âge, accéder à d'importantes responsabilités. Chef de groupe, il est bientôt adjoint au commandant de compagnie et participe aux parachutages des Brasses et à diverses opérations de sabotage telle celle des conduites d'eau qui alimentent la centrale du Giffre. En avril 1944, il est nommé responsable au matériel du sous-secteur de la Vallée de l'Arve puis à celui du Genevois et à ce titre fait partie de l'Etat-Major F.T.P. Sa tâche consiste à inventorier et à armer les compagnies F.T.P. grâce aux containers parachutés aux Brasses, dans la plaine de la Tour et le 1^{er} août aux Glières. Au moment de la Libération, il rejoint le secteur de Marignier et peu après remplace son chef parti en stage comme commissaire technique régional. Il est présent au Grand Bornand pour le procès des Miliciens. Volontaire pour intégrer l'école des cadres F.F.I., il prolonge son instruction par un stage au 4^e Régiment de Tirailleurs Marocains et par-

ticipe ainsi aux combats libérateurs de l'Alsace. Malade, les pieds gelés, il est rapatrié sanitaire en décembre et rentre en Haute-Savoie. Il décide alors de faire une carrière militaire et s'engage dans l'aviation en 1945, carrière qui s'achèvera trente ans plus tard : André quitte l'armée avec le grade de colonel. Il s'engage dans le militantisme au sein du Parti Communiste, participant à sa commission de la défense nationale, ainsi qu'au sein de la Fédération Nationale des Officiers et Sous-officiers de Réserve Républicains. Aux côtés de Jean Vittoz et de Roland Boisier, il participe à la création du Musée de la Résistance de Bonneville qu'il présidera tant que sa santé le lui permettra.

En 1940, la famille de Régis Duret, venant de Habère-Lullin, est installée à Chens. Très engagée à gauche, la famille n'accepte ni la défaite, ni le régime de Pétain installé à Vichy. Très vite, le frère aîné, Edmond, s'engage dans la Résistance, assumant de nombreuses liaisons en France et à travers la frontière. La maison familiale devient un havre d'accueil pour ceux qui doivent franchir clandestinement la frontière. Un chronomètre en or portant la mention «Souvenir reconnaissant d'un grand dévouement : frontière suisse 1942-1944» sera offert à Edmond après la guerre par un diplomate suisse, attestant du rôle joué par ce Résistant de la première heure. Lorsqu'Edmond n'est pas disponible pour assumer telle ou telle liaison, ce sont ses frères, Raoul et Régis qui le remplacent. Missions accomplies à vélo par Régis vers Thonon et jusqu'à Morzine. Maintenant le Chablais est occupé par l'armée mussolinienne, et Régis, avec son franc-parler, n'hésite pas à provoquer les soldats italiens : arrêté, maltraité, il est conduit au Pax à Annemasse. Il y passera dix jours avant d'être finalement libéré le lendemain de la capitulation italienne, juste avant l'arrivée des Allemands à la mi-septembre 1943. Noël 1943 : Habère-Lullin, le village natal de la famille Duret devient le symbole de la barbarie hitlérienne. Parmi les victimes du massacre, l'oncle de Régis, Eugène Duret, le fromager du village, abattu sur le pas de la porte de la fruitière, sans savoir que son jeune fils Edmond, venait lui aussi d'être assassiné dans le château par la soldatesque S.S. Le tribut payé par la famille Duret s'alourdira quelques mois plus tard : le 23 avril 1944, la Gestapo envahit la ferme familiale. Le père et le fils présent, Raoul, sont maltraités, tandis que la maison, sous prétexte de fouille est dévastée ; Edmond, de retour le lendemain est arrêté et rejoint son père et son frère au Pax, étape avant leur déportation à Dachau. Le père ne survivra pas et disparaîtra fin janvier 1945. Les deux frères reviendront, retrouvant la ferme familiale où Régis, à 18 ans, a fait face avec sa mère et ses sœurs aux besoins l'exploitation. Dès la Libération, Régis s'engagea au P.C.F. Il fut un militant actif de l'ANACR aux côtés de François Champoury et Armand Clerc au sein de son comité du Bas-Chablais. Armand Broisin, né en 1922, s'est éteint le 21 avril 2014. Sa jeunesse fut marquée par la guerre à Ayse où il vivait chez ses parents. Il participera à la libération de Cluses puis de la Maurienne. Il était membre du Comité Bonneville-Ayse de ANACR.

L'ANACR de Haute-Savoie déplore aussi la disparition de Francis TRINCAZ, de la Chapelle d'Abondance, ancien combattant de l'Armée Secrète, d'Etienne SERVOZ, de Bernex, ancien combattant de la compagnie FTP sédentaire, de Joseph BERTHIER, de la compagnie 93-05, pendant de longues années Porte-drapeau de l'ANACR Marignier, de Gustave JEANDIN, de Mieussy, ancien compagnon de combat de Marcel Roy.

Adhérent de l'ANACR (comité local de Chantelle-Bellenaves-Gannat dans l'Allier), je fais des recherches sur le maquis Dionnet-Marceau qui était stationné dans la région de Bellenaves (Allier) et je souhaiterais obtenir la copie d'un article paru dans un (ou des) numéro(s) de "Résistance Auvergne" en 1978

Contacteur Henri-Ferréol BILLY
E-mail : billyhf@hotmail.fr

Je suis à la recherche de témoins des anciens prisonniers de la prison SS de Hanovre en 1945.

Contacteur Fatma SOUALMI
14, rue Compocasso HYDRA ALGER 16035 Algérie
Tél : 06 62 93 39 86 Port : 05 54 71 73 77
E-mail : allouche.export@gmail.com

Je fais des recherches sur mon père, Jean-Claude AUDEBERT décédé le 3 mars 1970. Né le 28 septembre 1913 à Saint-Médard-en-Jalles (31), il était policier, domicilié à Tarbes (65), où il fut arrêté le 19 juin 1943 pour détention d'un fusil de chasse

Interné à Toulouse (prison militaire de Furgol et prison St-Michel), il fut ensuite transféré à Compiègne d'où il partit le 27 janvier 1944 pour Buchenwald où il arriva le 29 janvier et fut immatriculé sous le n°44707.

Il fut ensuite transféré au Kommando de Hadmersleben, ouvert en mars 1944 et situé à 40 km au sud-ouest de Magdebourg. Les détenus de ce Kommando - près de 1 500 en janvier 1945 - travaillent dans une usine d'aviation installée dans d'anciens puits de mines de sel. L'évacuation commença en avril 1945, à pied jusqu'à Wittenberg puis par péniche vers les Sudètes.

Qui pourrait me donner des renseignements sur son internement à Toulouse et Compiègne, sur le Kommando de Hadmersleben ? Quelqu'un l'aurait-il connu ? D'avance merci.

Contacteur Luc AUDEBERT
48, Rue des Dragées
77000- LIVRY-SUR-SEINE
Tél : 0 164 090 093 Port : 0 676 286 289
E-mail : lucaudebert@orange.fr

Je m'appelle Virginia Trivez Abadia, de Saragosse. Je suis à la recherche d'informations sur mon grand-père maternel, Luis ABADIA NAVARRO, né le 30 octobre 1909, originaire de Valfarta, province de Huesca en Aragon. Membre du Parti communiste espagnol (P.C.E.), il était lieutenant au 288^e bataillon, de la 72^e brigade de la 43^e division républicaine.

Après la bataille de l'Ebre, il partit pour la France ; il résida à la campagne dans la région de Pamiers. Il se rendit en Espagne en 1945.

Mort jeune, il n'a pas dit grand-chose à ma grand-mère et à la famille. Qui pourrait m'aider à trouver ces informations ? Merci.

Contacteur Virginia TRIVEZ ABADIA
E-mail : virginiatrivezabadia@gmail.com

Je me permets de vous interpeller à propos d'une plaque en bois gravé et peint commémorative de parachutages à Plaine Sylve, apposée il y a des années par l'ANACR et le Souvenir Français sur le mur d'une ferme chez M. Delaye à Thoard (04380), campagne Plaine-Sylve, et qui commence à être sérieusement abîmée : il y a des années qu'elle subit les intempéries ; il serait souhaitable de la remplacer.

Contacteur Jean-Marc DELAYE
Archives Départementales des Alpes-de-Haute-Provence.

E-mail : jm.delaye@cg04.fr
E-mail : jmarcdelaye@aol.com

A l'occasion de l'anniversaire du débarquement, je cherche à contacter des anciens opérateurs de radio clandestine (SOE) (1941-45) qui auraient gardé leurs postes-émetteurs (Whaddon MK7 dit : Paraset), car je suis en train d'organiser des séances de QRV, comme dans les années de guerre, sur les fréquences des radioamateurs en Europe, avec quelques anciens opérateurs SOE en Angleterre, légalement (pour information, j'ai la licence en France F4VQE et en Angleterre G4EZZ).

Contacteur Derek ANDREWS
Adresse : 38 rue du Moulin du Gué
35400-SAINT-MALO
Tél : 02 99 40 01 19. Port : 06 63 46 55 98
E-mail : derek.andrews@wanadoo.fr

Je cherche à en savoir plus sur mon arrière arrière-grand-père, capitaine Louis JOUBIN, Résistant né le 31 juillet 1882 à Reminiac (56). Il est déporté le 27 avril 1944 de Compiègne vers le KL Auschwitz-Birkenau. (Matricule : 185794). Autre lieu de déportation : Buchenwald.

Qui pourrait me donner des renseignements ou me dire qui contacter ? Merci pour toute aide.

Contacteur Marie JOUBIN
80 rue de la Libération
29410-PLOUNEOUR-MENEZ
E-mail : joubin.marie@gmail.com

Je fais des recherches sur Germaine FLACHET, épouse BAJPAI, qui a fait partie du réseau "comète" et qui décéda à Ravensbrück le 4 février 1945.

Cette femme est la deuxième dinannaise ayant été faite "chevalier de la Légion d'honneur" (après la célèbre Marie-Angélique Duchemin, Vve Brulon), la première femme ayant eu cette distinction.

Je souhaite avec quelques amis faire revivre sa mémoire, et fournir une biographie détaillée.

Qui aurait des renseignements sur cette personne ou saurait où je peux en obtenir (les sites internet ayant été dépouillés) ?

Avec d'avance mes remerciements.
Contacteur Philippe BACQUER
E-mail : philippebacquer@sfr.fr

Mon père, ancien républicain espagnol venu en France en 1939, s'est marié en 1949 avec ma mère et ils eurent 3 enfants. Il est mort lorsque j'avais 14 ans. Je ne connais pas son histoire et, aujourd'hui en retraite, je tente de retrouver le fil de son vécu.

Je me suis penché sur ses photos : sur une, il est en civil avec une femme et trois soldats, dont je ne connais pas les uniformes ; ce ne seraient pas des combattants de la 2^e DB ("Nueve"), était-ce des F.F.I. ?

Qui pourrait se reconnaître sur cette photo ? Ou reconnaître une personne qui y est présente, et me dire comment entrer en relation avec elle ou sa famille contact avec moi ?

Contacteur Robert Sola FERNANDEZ
102 avenue de Rochefort
17200-ROYAN
E-mail : robert.sola@wanadoo.fr



Notre nouvelle exposition est intitulée "Opération Marie-Louise, 17 juin 1942. Prémices du débarquement en Normandie", qui concerne le canot de pêche côtier les Deux Anges, armé par le réseau CND du colonel Rémy, avec un équipage groisillon et lorientais, et tout particulièrement la première de ses missions, le passage des plans du Mur de l'Atlantique en Normandie (et probablement aussi ceux de Kerlin Bastard), ainsi que du colonel Rémy et de sa famille.

Je souhaite l'année prochaine faire également une publication sur l'île de Groix et ses habitants durant la Seconde guerre mondiale, qui devra inclure cet aspect des opérations du réseau CND.

Cependant il me manque les portraits de certains des membres de sa branche constituée à Lorient par Alphonse Tanguy qui ont participé à l'organisation des opérations en amont. Ils ne sont pas dans le livre d'or du colonel Rémy, et je crois que certains d'entre eux ont été déportés. Il s'agirait, par exemple, d'Alain de Beaufort dit "Léger", de Jeanne Guédez "Geai", des Le Crom de Baud qui ont caché la famille Rémy... Je recherche aussi les portraits des frères Canvet de l'arsenal qui ont aidé à trouver l'équipage...

Merci d'avance pour tous conseils, suggestions et informations

Contacteur Sylvie SAN QUIRCE
Conservateur de Groix Ecomusée
E-mail : ecomusee.groix@outlook.com

Je m'appelle Valentin Camelin, Petit-fils de Jules Herman Camelin, né le 4 juillet 1922 à Tancua, dans le Jura et ancien résistant du Haut-Jura. Je suis à la recherche de documents ou informations pour connaître son histoire, car malheureusement, il n'est plus là pour me la conter... Et il m'est très difficile de profiter de quelques souvenirs et écrits qu'il a laissés derrière lui. Sur sa tombe, il y a une plaque de l'ANACR et je me souviens que mon grand-père avait envoyé des documents afin d'être reconnu comme étant résistant. Est-il possible d'obtenir copie de ces documents ?

Je m'intéresse également à son groupe de résistance nommé "Carrel", basé à Morez ou Morbier, dans le Jura. J'ai fait plusieurs recherches sur internet, mais je n'ai pu trouver que de (trop) maigres informations... Les éventuels documents que l'on m'enverrait ne feront l'objet d'aucune publication et resteront dans le cadre privé.

J'espère des réponses positives à ma demande pour qu'enfin je puisse faire mon devoir de mémoire et connaître un peu mieux cet homme qui s'est battu pour notre liberté. Merci d'avance.

Contacteur Valentin Camelin
Tél. Port : 06 35 39 55 72

LA RESISTANCE DANS LA DROME

«*La Drôme en armes*», son premier numéro, daté du 10 juin 1944, fut écrit de la main d'Elsa Triolet. Son titre résume bien ce que fut la Résistance, dans ce département, celui des maquis du Vercors, Morvan, de la Lance, du Ventoux..., celui des groupes urbains de Montélimar, Romans ou Valence, celui des réseaux... Deux ouvrages récents viennent en approfondir la connaissance.

«JEAN-PIERRE AIME LA CITRONNELLE»

Sous ce titre, qui évoque les «messages personnels» envoyés depuis Londres via les ondes de la BBC, le Comité de Romans-Bourg-de-Péage de l'ANACR vient de publier un ouvrage consacré à la «Résis-

tance entre Drôme des Collines et Vercors» en 1943-1944.

En 190 pages, remarquablement illustrées par des photos mais aussi par des cartes, les auteurs - Jean Sauvageon, Danielle Bertrand et Maurice Bleicher - restituent tout à la fois ce que fut le contexte du développement de l'action de la Résistance dans cette région de Saint-Donnat, de Romans, ses faits d'armes, souvent douloureux comme au Vercors, ses valeurs et, par des biographies et des témoignages, qui étaient les Résistants, dans leur diversité, quelle était la vie au maquis ; en s'attachant à faire revivre des héros tombés, comme Yves Péron, en soulignant aussi le rôle souvent méconnu des femmes.

Editions «Mémoire de la Drôme», allée du Concept, les Girodets, Bat. A - 26500-Bourg-les-Valence, 21€.

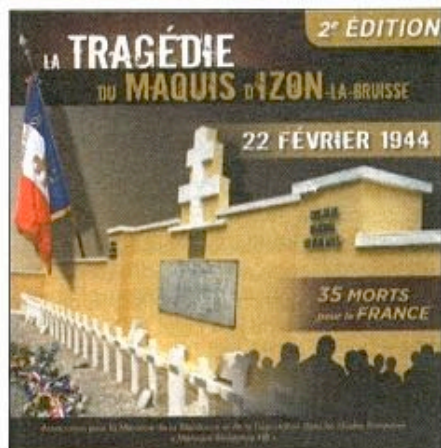
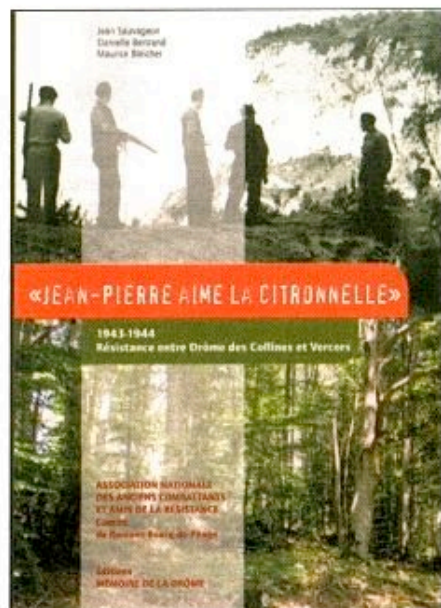
LA TRAGÉDIE DU MAQUIS D'IZON-LA-BRUISSE

C'est au sud du département, à la limite des Hautes-Alpes et du Vaucluse que tombèrent le 22 février 1944 et le 28 février, «Morts pour la France», 35 maquisards à Izon-la-Bruisse, Egalayes et Séderon.

Publié sous les auspices de l'Association pour la Mémoire de la Résistance et de la Déportation dans les Hautes-Baronnies (AMRDHB), qu'anime Robert Pinel, l'ouvrage méritait amplement cette 2^e édition.

En 217 pages, au terme d'un travail minutieux d'enquête historique, les 35 martyrs d'Izon ne sont plus que des noms gravés sur un monument, noms qu'il a fallu parfois rectifier ou compléter, mais ils ont un visage, une famille, qui souvent s'exprime dans ces pages, un passé, une histoire personnelle qui s'inscrit dans la «grande» Histoire, que les auteurs ont su prendre en compte.

Mémoire Résistance HB, mairie de 26560-Eygalayes. 30€.



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au *Journal de la Résistance* (4 n°s par an, 13 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 13 €
à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

EDITION DU 70^E ANNIVERSAIRE



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITÉ 5 € ; PAR 100 : L'UNITÉ : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITÉ 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE,
DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères
pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens
Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€

Par 50 : 2,5€ l'exemplaire

Par 100 : 2€ l'exemplaire

à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration
79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01.44.64.80.60 - C.C.P. 4194-42 W PARIS

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France	13 €
Etranger	15 €
Abonnement de soutien	25 €
Le numéro	3,5 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prrière de joindre la bande du dernier
numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT

Commission paritaire des Publications

et Agences de Presse - N° 0519A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60